

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET



BIBLIOTHÈQUE

418.02

24504

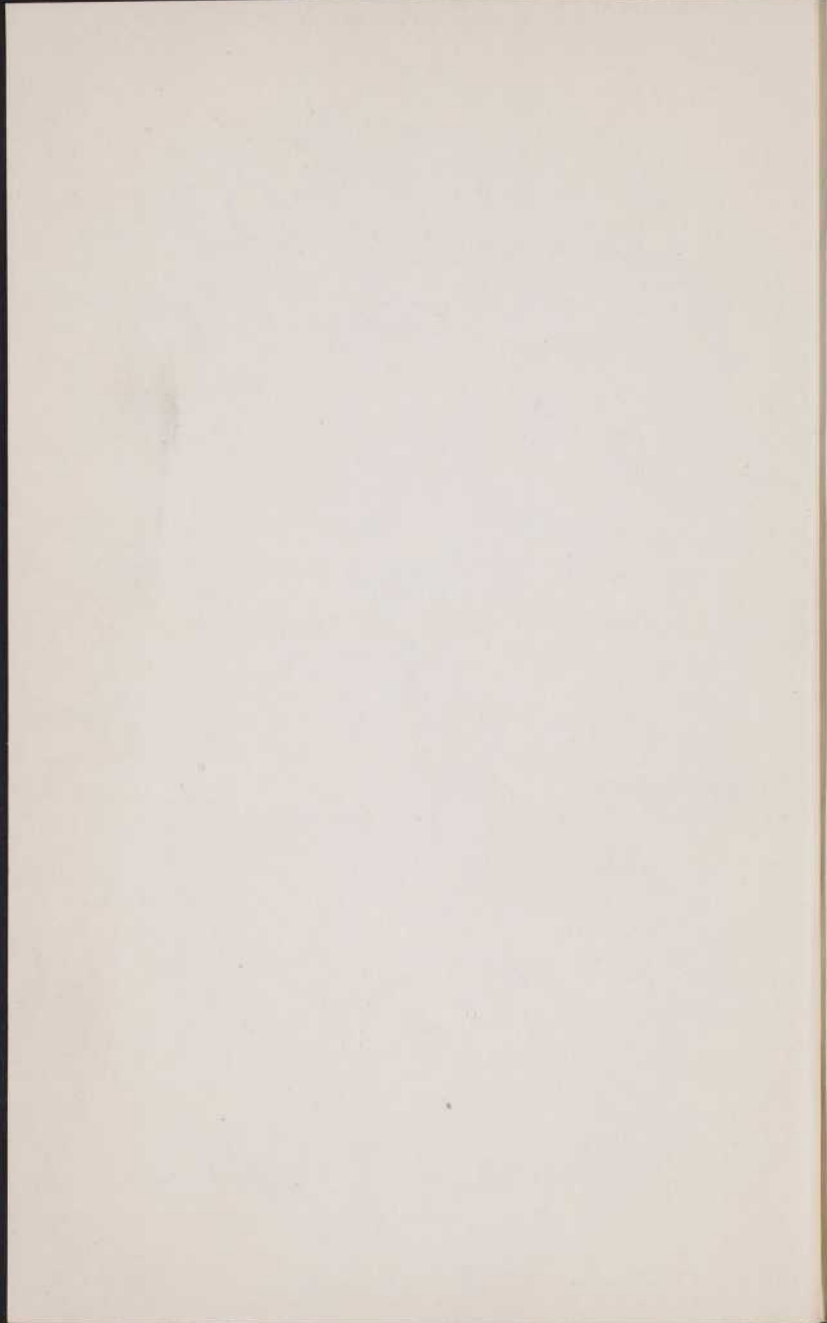
D28e



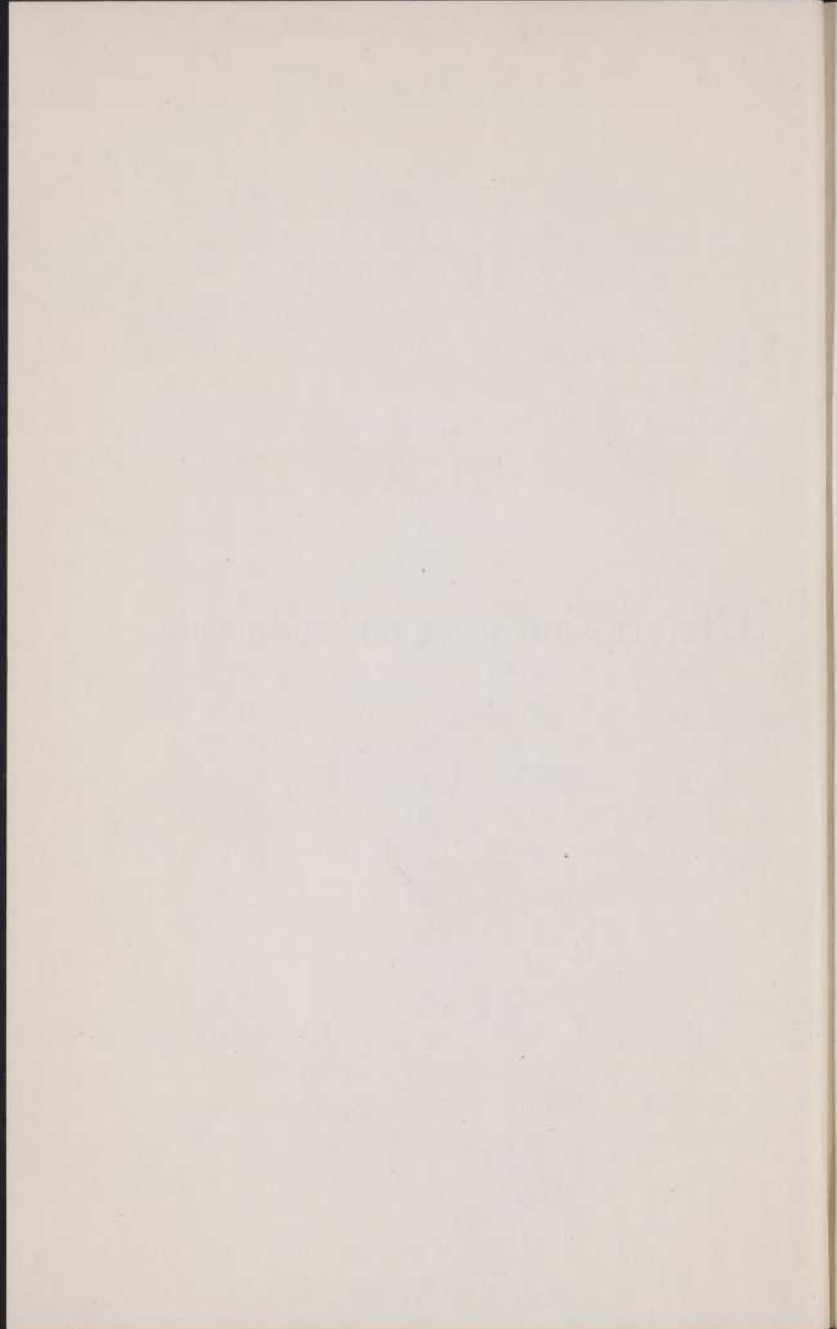








L'Expression juste en traduction



Pierre Daviault
Traducteur aux Communes

L'Expression juste en traduction

NOTES DE TRADUCTION

PREMIERE SERIE



ÉDITIONS ALBERT LÉVESQUE
LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE-FRANÇAISE
MONTRÉAL 1931

Tous droits réservés, Canada, 1931

PC
2498
D39

INTRODUCTION

Le sous-titre de cet ouvrage indique que l'auteur se propose de grouper de simples notes sur des sujets qui intéressent le traducteur, professionnel ou d'occasion.

Notre travail n'a rien d'un dictionnaire, ni d'un lexique au sens ordinaire de l'expression, *complet, revu et corrigé*.

Nous examinerons quelques termes anglais dont la transposition en français présente des difficultés particulières. Nous proposerons des traductions qui nous semblent bonnes, mais non pas *toutes* les bonnes manières de traduire. Il y a présomption à penser qu'on puisse résoudre d'une façon complète et définitive les mystères innombrables de la traduction. On ne peut espérer que d'éclaircir certains points.

L'auteur n'a aucunement l'intention de refaire les listes d'expressions usuelles, dont on a dressé un si grand nombre dans l'intention de chasser l'anglicisme de la conversation courante. Ces ouvrages sont d'ordre assez élémentaire. Ils ont leur utilité, et une grande utilité, mais ils ne répondent pas à l'objet que nous avons en vue.

Nous voulons explorer un domaine un peu plus fermé. Laissant de côté les mots dont le sens ne fait pas doute et que le premier dictionnaire venu peut

élucider, nous nous attacherons à l'étude de vocables dont la signification est obscure ou qui expriment des nuances d'idée difficiles à saisir.

Qui ne voit l'intérêt d'un tel travail, et non seulement pour quelques spécialistes? Dans toutes les sphères de l'activité canadienne, il est devenu nécessaire de recourir à la traduction, même pour alimenter la conversation courante, puisque les deux langues officielles de notre pays s'emploient partout. Avocats, médecins, ingénieurs, commerçants ou industriels trouvent leur profit dans les études du genre de celle-ci.

Notre méthode consistera à déterminer exactement la chose, l'idée ou le sentiment que veut rendre l'expression anglaise, puis à chercher le vocable français correspondant, non pas dans un dictionnaire de traduction, puisque, précisément, nous examinerons des locutions qu'aucun dictionnaire ne traduit d'une manière satisfaisante. Nous procéderons par déduction, analogie et référence aux auteurs. Nos traductions ne satisferont pas tout le monde; en tous cas, elles mettront sur la voie. On peut être assuré qu'elles sont le résultat de recherches minutieuses, poursuivies pendant plusieurs années de traduction professionnelle.

Des anglicismes s'implantent chez nous, qu'il est pour ainsi dire impossible de déraciner parce que la masse les croit à jamais consacrés par ceux qui font profession de l'éclairer. Journalistes ou rédacteurs de publicité, orateurs politiques ou sacrés négligent de surveiller la transposition des termes anglais qui leur viennent à l'esprit. Ils émaillent leur texte de mots anglais à peine francisés, qui prennent ensuite racine dans notre langue. C'est ainsi que le parler canadien-français souffre moins de l'incorrection du langage populaire que du pédantisme des demi-lettrés (ou

demi-illettrés) qui tiennent à calquer leur phrase sur de l'anglais mal compris et mal digéré.

Le mal vient surtout de notre paresse intellectuelle: on ne se donne pas la peine de vérifier la correction de son vocabulaire ou de sa syntaxe. Combien peu sont capables d'un effort pour consulter le dictionnaire ou le manuel de grammaire! Il en résulte cette seconde conséquence, plaie de notre parler et aussi de notre pensée: la pauvreté et l'imprécision du vocabulaire. Il n'y a qu'à entendre un Français, même de classe modeste, pour mesurer la distance qui nous sépare des peuples *qui savent parler*. Nous n'avons à notre disposition qu'un nombre fort restreint de pauvres mots estropiés, incorrects et mal prononcés.

Nous nous sommes donc efforcé d'indiquer plusieurs équivalents de chaque vocable étudié, dans l'espoir de contribuer à enrichir notre *outillage lexicologique*.

Pour bien traduire, il est essentiel de posséder une connaissance suffisante des vocabulaires et des syntaxes en jeu, et des différences entre le génie des deux langues. Cette science, aucun manuel ne peut la dispenser.

Puisqu'il va s'agir ici du vocabulaire, notons que les dictionnaires ne sauraient être que d'un secours restreint. Chaque mot change de signification selon le contexte et à chacun est attachée une nuance d'idée malaisément rendue dans une autre langue, puisqu'un parler exprime ce qu'il y a de plus particularisé dans l'âme d'un peuple. C'est dans le langage que se manifeste surtout ce que Lucien Romier appelle *l'autonomie des tempéraments nationaux*. De là, ce flottement autour du sens, ce tâtonnement vers l'idée précise, quand on veut interpréter un texte quelconque. Comment choisir entre les diverses acceptions? Première difficulté du traducteur qui doit se battre contre le dictionnaire. Ajoutez qu'il n'existe pas de

dictionnaire général réellement bien fait. Ils prétendent tous à l'universalité. Or, aucun n'est complet et tous excellent à tourner les véritables difficultés sans offrir de solution acceptable. Nous ne parlons pas du vocabulaire technique, si divers, si changeant. Précisément, les meilleurs dictionnaires sont ceux qui s'attachent à l'étude d'un unique sujet, tel le *Dictionnaire des termes de finance* de Kettridge.

La lecture attentive des auteurs de France peut fournir des équivalents. Mais, comme les langues d'Europe, elle présente aussi de grands dangers. Les écrivains français souffrent en général d'une déplorable anglomanie, compliquée d'une ignorance à peu près absolue de l'anglais qui les porte à parsemer leurs travaux de tous les termes anglais qu'ils connaissent, en en estropiant l'orthographe, et qui les empêche de traduire convenablement un texte.

Ce n'est que par un examen minutieux de la structure des mots qu'on peut en saisir la valeur d'expression. Cela ne suffit pas encore. Pour savoir quelle nuance de sentiment ou d'idée un peuple attache à ses vocables, il ne faut rien ignorer de son âme, de ses moeurs, de son histoire, de ses réactions devant la vie. C'est surtout vrai de l'anglais, car, comme le démontre Classen dans *History of the English Language*, la langue anglo-saxonne tend à suggérer l'idée par des allusions subtiles à des événements ou à des faits peu connus en dehors de la race, plutôt qu'à l'exposer clairement comme le français.

Cela posé, il serait intéressant de rechercher les causes des difficultés qui se présentent au traducteur et, par conséquent, la raison des différences essentielles entre le français et l'anglais. Mais les cadres de cette introduction ne nous permettent pas de nous engager dans cette voie, sauf pour indiquer une ou deux règles d'application générale.

Le français est un langage très précis et logique, analytique par conséquent. C'est-à-dire qu'il cherche à établir un rapport entre les mots, entre l'objet ou la pensée et ses diverses modifications. Il serre l'idée de très près. L'anglais, au contraire, se propose avant tout une image de la chose à exprimer: il est idiomatique. De là découlent des conséquences nombreuses. Mais on aperçoit tout de suite le principe de la méthode que doit s'imposer le traducteur pour arriver à l'interprétation d'un texte anglais. Puisque l'expression anglaise enveloppe l'idée d'un voile nuageux, au lieu de faire corps avec elle, il importe de dégager l'idée pour en avoir une vue parfaite et trouver le vêtement français qui lui convient. Pour parler un langage moins imagé, le traducteur ne doit pas s'arrêter à la physionomie d'un mot, mais s'efforcer d'en saisir l'essence même. Il n'aura qu'à se demander: « Comment telle chose s'exprime-t-elle en français? » et non « Comment le dictionnaire traduit-il ce mot? » Il arrivera à la solution désirée, à condition, bien entendu, de connaître les ressources du français. Mais peut-on se mêler de traduire si l'on ignore sa langue?

Parce que le français est beaucoup plus sévère que l'anglais et ne se contente pas de donner une idée approximative de la chose à exprimer, on s'imagine parfois qu'il n'a pas autant de pouvoir d'évocation que l'autre langue. C'est une erreur. Le français est l'idiome le plus riche, le plus souple qui soit, pourvu, encore une fois, qu'on sache s'en servir. Avant tout, il faut se désengluier de l'image que renferme l'expression anglaise, si nous osons parler de la sorte, pour voir ce qu'elle recouvre. Prenons l'exemple de *chain stores*. C'est une métaphore. Si l'on examine la chose ainsi désignée, on s'aperçoit qu'il s'agit de « séries de magasins », de « magasins à succursales ».

La méthode de commerce à laquelle s'attache cette locution n'est pas inconnue en France. Quel voyageur ne se rappelle les établissements Félix Potin ou Couté? On n'a pas cru nécessaire de créer un vocable pour les désigner, puisque personne ne peut se tromper quand il entend parler des « magasins Couté ». Pourquoi ne nous contenterions-nous pas de dire « les épiceries XYZ ou les charcuteries ABC »?

Le manque de sens analytique apparaît curieusement en anglais dans certaines expressions elliptiques où deux idées sont accolées sans que soit indiqué le rapport qui existe entre elles. Par exemple, *prize money*, qui désigne les sommes distribuées en prix aux vainqueurs d'un concours. Le français exige que l'équivoque soit évitée et qu'on décompose la locution, en l'analysant. On dira donc: « l'argent distribué en prix ».

La divergence entre le génie des deux langues s'affirme le plus clairement dans le cas d'un mot anglais dérivé du français ou du latin, et qui garde une physionomie analogue à celle d'un de nos vocables, tout en ayant pris une signification différente. Ces expressions tendent au traducteur des pièges subtils. Koessler et Derocquigny les appellent *les faux amis*, titre qu'ils ont donné à l'ouvrage, utile bien que souvent inexact dans le détail, où ils en ont recueilli bon nombre. On est alors porté à conserver ces mots tels quels, en modifiant simplement leur orthographe, et l'on commet un contresens presque à coup sûr. Il s'en trouve des exemples dans nos études, aux mots *freight, control, partisan, officer, to realize*, etc. C'est surtout dans ces cas que les dictionnaires usuels sont défectueux. Dangereux même, car les auteurs ne manquent pas de donner, à l'exclusion de tout autre, le sens qui se rapproche le plus du français, bien qu'il se soit souvent perdu.

L'anglais n'a pas un vocabulaire aussi rigide fixé que le français. Il a la manie de créer des mots nouveaux pour désigner la moindre particularité, qu'on exprime aussi bien en français par un qualificatif ou un tour de syntaxe. Cette richesse du vocabulaire anglais n'est qu'apparente. André Thérive note, dans ses *Querelles de langage*, que les « langues les plus claires ne sont pas les plus riches, au contraire; la loi est bien connue ». De son côté, Remy de Gourmont écrit, dans *l'Esthétique de la langue française*: « L'abondance des termes distincts est une pauvreté, par la difficulté que tant de sonorités étrangères trouvent à se loger dans une mémoire et aussi parce que chacun de ces mots, réduit à une signification unique, est en lui-même bien pauvre et bien fragile. On arrive à ne coordonner qu'un assemblage énorme et disparate de vases de terre presque entièrement vides. Les langues viriles maniées par de solides intelligences tendent au contraire à restreindre le nombre des mots, en attribuant à chaque mot conservé, outre sa signification propre, une signification de position. Ainsi le langage devient plus clair, plus maniable, plus sûr; il donne, avec le moindre effort, le rendement le plus haut. » Le français peut se le permettre, à cause de la souplesse de sa syntaxe qui, par le jeu des prépositions et des conjonctions, donne une clarté souveraine au langage.

Chaque vocable anglais se présente avec une famille complète; d'un verbe, on tire un substantif, un adjectif et un adverbe. Les substantifs et les adjectifs abstraits se forment avec une grande facilité. C'est à quoi il faut attribuer des expressions comme *adherence to a course*, qui veut dire « s'en tenir à une ligne de conduite » et qui vient de *to adhere to a course*. Là encore l'anglais prête à l'amphibologie. *Imperial meeting* signifie aussi bien « la rencontre des

empereurs », comme nous l'avons vu dans le récit de la rencontre du kaiser et du tsar quelque temps avant la Grande Guerre, que « réunion des délégués d'un empire » ou « réunion où sont discutées des questions relatives à un empire ».

La syntaxe et le vocabulaire anglais autorisent ainsi une infinité de combinaisons. Cette liberté est bien commode. Qui ne voit qu'elle engendre l'équivoque? Le français ne se laisse pas vaincre aussi facilement; mais c'est un instrument beaucoup plus fidèle.

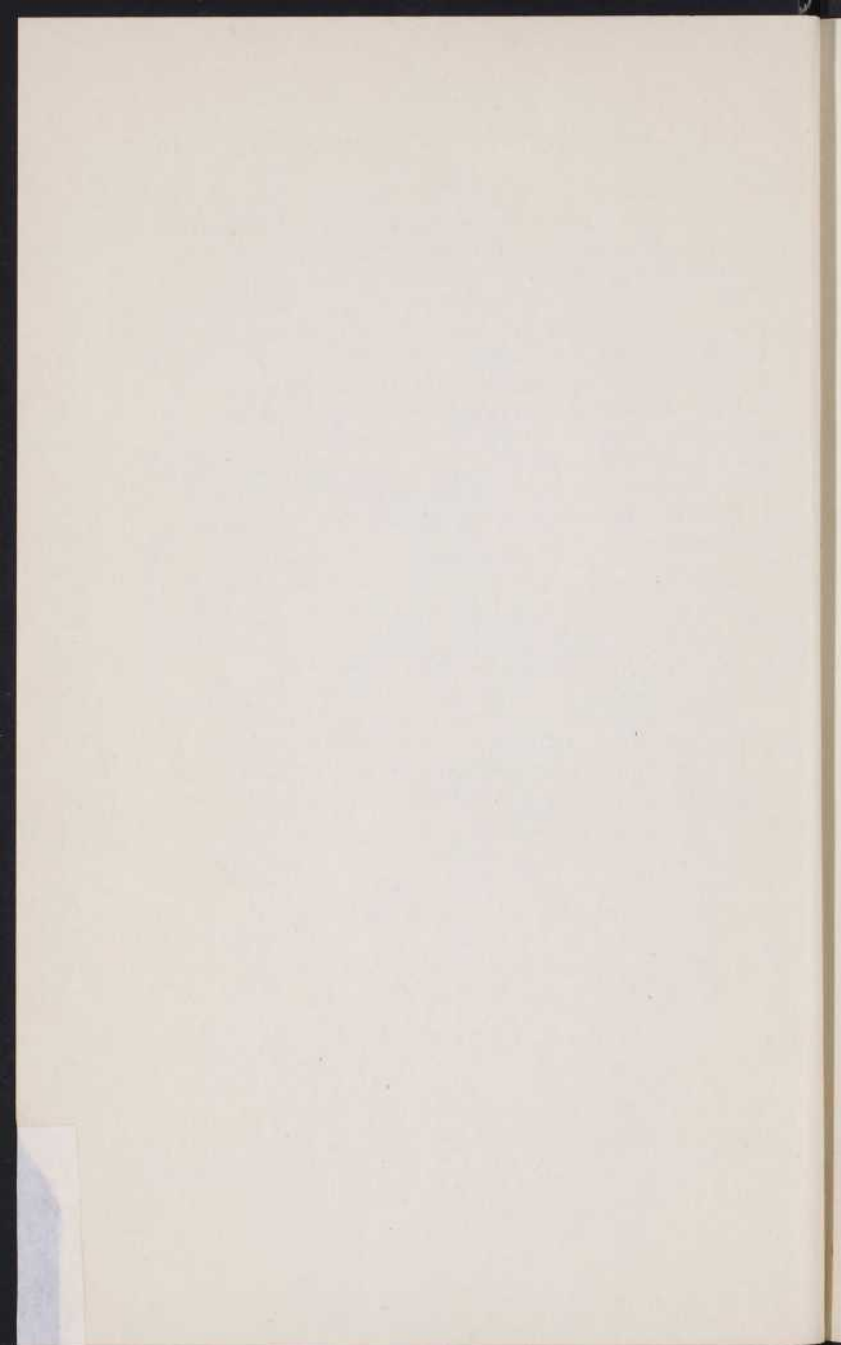
Au point de vue du traducteur, il faut se rappeler que toutes les difficultés que présentent ces constructions anglaises se résolvent par la simple analyse de l'expression. Nous ne saurions mieux faire, ici, que de citer ce passage des *Soirées du Grammaire-Club*, de Jacques Boulenger et André Thérive: « La règle formelle du français exige que l'on distingue, non seulement la parenté de chaque idée, mais le rôle qu'elles jouent respectivement l'une à l'autre. Nous avons, que voulez-vous, une langue logique, et toute peuplée de particules!... Un journal anglais imprime: *Ruhr Coal Peace Hope*. Le français pense: « Espoir de pacification dans les mines de la Ruhr ».

Nous pourrions poursuivre longtemps cet examen. Il y aurait un *traité de traduction* à écrire, lequel n'aurait rien d'un dictionnaire, ni d'une grammaire comparée. Pourrions-nous un jour tenter ce travail d'un genre tout nouveau? Pour l'heure nous en avons assez dit, croyons-nous, pour donner une idée de la méthode que nous suivrons dans notre travail.

Ajoutons que nous ne nous astreindrons à aucun ordre rigide, qu'il soit alphabétique ou logique, et que nous tâcherons de rendre la discussion aussi agréable que possible. Un index très complet, à la fin du volume, facilitera les recherches.

Pour rassurer ceux qui douteraient encore de l'utilité d'un tel ouvrage, terminons par ces mots de Remy de Gourmont: « Un homme intelligent et averti peut savoir plusieurs langues sans avoir la tentation d'entremêler leurs vocabulaires; c'est au contraire la joie du vulgaire de se vanter d'une demi-science, et le penchant des inattentifs d'exprimer leurs idées avec le premier mot qui surgit à leurs lèvres. La connaissance d'une langue étrangère est en général un danger grave pour la pureté de l'élocution et peut-être aussi pour la pureté de la pensée. Les peuples bilingues sont presque toujours des peuples inférieurs ».

Il nous appartient de faire mentir cette dernière affirmation.



NOTES DE TRADUCTION

FISCAL POLICY

Nos députés emploient cette expression pour désigner les mesures relatives à l'établissement des droits de douane. Elle se traduit donc par « politique douanière ».

On ne saurait se servir de l'équivalent français « fiscal », car ce mot signifie *qui se rapporte au fisc*, et le « fisc », vous ne l'ignorez pas, c'est le *trésor public*, ou *l'administration du trésor, chargée de la perception de l'impôt*. Une *politique fiscale* serait une politique relative à la perception des impôts en général et l'expression n'aurait rien que de très français. Mais à cause de la signification particulière attachée à *fiscal policy*, il faut rendre ce sens en français par « politique douanière ». Il n'y a aucune raison de détourner le français *fiscal* de son acception ordinaire, puisque nous possédons *douanier*, adjectif qui n'a pas de véritable équivalent en anglais.

* * *

CONTROL

Voilà un de ces *faux amis* dont nous parlions dans notre introduction, c'est-à-dire de ces vocables que

24504

l'anglais a empruntés au français en leur donnant un sens qu'ils n'ont pas dans notre langue.

Control est, en outre, un des mots passe-partout de la langue anglaise, laquelle préfère le moindre effort à la précision. Comme il revient sans cesse, chaque fois avec une acception différente, il cause de grands ennuis au traducteur.

Celui-ci pourra vaincre toutes ces difficultés s'il se rappelle que l'anglais *control* se dit quand naît dans l'esprit l'idée d'une autorité exercée d'une façon quelconque, tandis que le français « contrôle » désigne simplement « la vérification administrative et, au figuré, l'action de soumettre à un examen minutieux les actes de quelqu'un », (Dictionnaire Hatzfeld, Darmesteter et Thomas). Nous pouvons donc poser cette règle, un peu sommaire sans doute, mais qui suffit à résoudre presque tous les cas: l'anglais éveille l'idée de « direction », d'« autorité »; le français, celle de « vérification », d'« examen ». Prenons un exemple. On peut dire: « J'ai contrôlé ses actes », pour signifier qu'on les a soumis à un examen sévère. Mais l'anglais: *I control his actions*, signifie qu'on dirige les actes de quelqu'un. Vous saisissez la nuance? Voilà le fossé qui sépare *control* de « contrôle ».

Rappelez-vous que « contrôle » c'est encore: « 1o l'état nominatif des hommes qui composent un régime; 2o la marque du poinçon de l'Etat sur les ouvrages d'or et d'argent pour en vérifier le titre », (Hatzfeld et Darmesteter).

Voilà les seuls cas où l'emploi de *contrôle* soit légitime. Dans tous les autres, il faut rejeter ce mot, sans se laisser influencer par les écrivains français qui s'en servent avec d'autres acceptions. N'oublions pas qu'une mode assez sottise porte beaucoup d'auteurs français à adopter les formes et les locutions anglaises. Ce snobisme ridicule ne présente pas de

grands dangers en France, bien que plusieurs critiques s'en inquiètent. Chez nous, nous ne saurions trop nous en garder, car le contact plus direct avec l'anglais menace sans cesse la pureté de notre langue.

Dans son *Lexique des termes administratifs et politiques*, publié par l'Association technologique du Canada, M. Ethérius Fauteux, traducteur aux Débats de la Chambre des communes, écrit fort judicieusement: « Notre langue est assez riche et assez maniable pour se garder d'avoir recours à ce mot (*contrôle*), sauf dans son acception véritablement française. Il est permmissible d'employer *contrôler* ou le substantif, lorsqu'il s'agit de « vérification, » de « surveillance », de « censure ». On contrôle le titre des monnaies, les poids et mesures. Les parents contrôlent les actes de leurs enfants, les patrons ceux de leurs employés. Dans tous les autres cas, il faut rendre le terme anglais selon le sens de la langue anglaise ».

Mais quels mots employer pour traduire *control*? Une foule. Le verbe peut se rendre par: « commander à, diriger, avoir la haute main sur, avoir barre (ou: prise) sur, contenir, réprimer, maîtriser, mettre un frein à, enrayer, surveiller, avoir de l'autorité, » etc. Le substantif, par: « direction, maîtrise, surveillance, suprématie, influence, autorité, accaparement, empire, pouvoir, droit de regard, » etc.

Mieux vaut donner des exemples. Nous allons le faire librement. *To control the market*, « dominer le marché »; *price control*, « surveillance » ou: « réglementation) des prix, taxation »; *control of publicity*, « la régie exclusive de la publicité dans Vogue », (*Annuaire de la presse française*, 1923, p. 577); *control of the C. N. R.*, « régie du réseau national », (*Débats de la C. des c.*, 30 avril 1925); *the mother is too weak to control Alice*, « la mère est trop faible pour diriger

Alice « ou: pour avoir Alice en main »; *to control a fire*, « maîtriser un incendie »; *self-control*, « maîtrise de soi, avoir de l'empire sur ses passions, se maîtriser, garder son sang-froid »; *to control the stocks*, « mainmise sur les approvisionnements »; *this officer controls his men*, « cet officier tient bien ses hommes »; *to control the stock of a company*, « posséder la majorité des actions d'une entreprise »; *to control a company*, « avoir la haute main sur une société, avoir la direction des affaires d'une société »; *the directors finally controlled the decline of prices*, « les administrateurs ont enfin réussi à enrayer la baisse des prix »; *under Government control*, « sous la surveillance de l'Etat, sous la dépendance de l'Etat »; *to control the sea*, « avoir la suprématie des mers »; *to control crime*, « réprimer les crimes »; *to keep control over*, « tenir en bride », (Dictionnaire Clifton et Grimaux); *local control*, « décentralisation administrative », (*Débats de la C. des C.*, 9 mai 1930); *controllable and non-controllable expenditures*, « dépenses facultatives ou obligatoires »; *price control*, « sous le régime de la taxation, le gouvernement anglais put empêcher le prix de vente du charbon de suivre en Angleterre la hausse du prix de revient ». (Colson, *Revue politique et parlementaire*, 10 avril 1926, p. 11); *rent control*, « la taxation des loyers », (A. Landry, *ibid.*, p. 22).

Voici d'autres exemples, empruntés à l'ouvrage de M. Fauteux: *control of affairs*, « direction des affaires »; *to exercise a great control*, « exercer une grande influence »; *I am not under his control*, « je ne suis pas sous sa dépendance, je ne dépend pas de lui »; *to control one's servants*, « avoir de la maîtrise, de l'autorité sur ses serviteurs »; *control of credit*, « la répartition, la réglementation du crédit », ou (dans un autre ordre d'idées) « accaparement du cré-

dit » (par les banques, etc); *he has complete control of the fiscal policy*, « c'est lui qui règle le régime douanier », (*Débats de la C. des c.*, 1925, p. 1497); *over which we have no control*, « auquel nous ne pouvons rien ».

Dans les phrases qui suivent, les mots soulignés expriment la même idée que *control*: « L'année suivante, le marquis de Montcalm s'emparait d'Oswego et s'assurait ainsi la *maîtrise du lac Ontario* », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 51). « Les chemins de fer de Pennsylvanie, qui transportent le charbon, *régissaient*, au temps de l'administration Taft, 95 p. 100 de la production de l'anhracite », (*Ibid.*, p. 363). « Ils *contrôlaient*, comme on dit en Amérique, c'est-à-dire « tenaient en mains » de manière à en être et à en rester les maîtres, les conditions qui déterminaient la production industrielle, les salaires des ouvriers, les prix des objets de première nécessité », (*Ibid.*, p. cfc) « Les premiers trusts avaient été les précurseurs de la fabrication en séries, mais ils l'utilisaient trop souvent pour *une recherche de monopole*, (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 175). A propos de l'abbé Godet des Marais, que Mme de Maintenon avait fait nommer évêque de Chartres: « simple, mais pas très intelligent. Mme de Maintenon l'avait désigné afin *de prendre empire* sur lui; elle était sa directrice, plus qu'il ne la dirigeait », (Lucien Descaves, *le Journal*, 20 mars 1930). « Un des groupes les plus puissants de cette branche industrielle (la fabrication de la soie artificielle) pousse à une nouvelle baisse sensible des prix en vue d'éliminer la concurrence et de s'assurer, par suite, *la maîtrise du marché*, (André Ply, de la Banque de l'Union industrielle française, *Revue hebdomadaire*, 29 mars 1930). « L'Angleterre.... affectait la *souveraineté* des

mers », (Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, éd. Garnier, vol. 1, p. 11). « Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire... La domination de l'océan était partagée depuis quelque temps entre ces deux nations », (*Ibid.*, p. 81). « Restait Strasbourg... » *maîtresse* du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve », (*Ibid.*, p. 138). « Le régime des Soviets considère comme absolu son *droit de regard* sur les démonstrations russes en territoire français », (Gaëtan Sanvoisin, *Figaro*, 23 septembre 1930). « On n'a pas barre sur M. Coty », (*Figaro*, 20 septembre 1930). « Une société où les capitaux français avaient la *prépondérance*, (Jean Revire, *Revue hebdomadaire*, 31 mai 1930). « Des sociétés privées franco-allemandes, les unes avec *prédominance* des intérêts français, les autres avec *prédominance* des capitaux allemands, » (*Ibid.*). Les ouvriers ont un *droit de regard* sur la gestion de l'entreprise », (Robert de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 29). *Accaparement* des denrées alimentaires », (*Ibid.*, p. 17).

Passons à des exemples de l'emploi correct de « contrôle », c'est-à-dire où ce mot est pris dans son sens de *vérification administrative* ou autre, d'*examen*, de *surveillance*. « Le *contrôle* de l'administration sur la production », (R. de Jouvenel, *op. cit.*, p. 8). « La loi de 1917, qui faisait accéder l'ouvrier au bénéfice pour pouvoir le faire accéder au *contrôle*, (*Ibid.*, p. 29). « Services des *contrôles* civils dont le rôle est de surveiller et de conseiller les administrations indigènes », (*Larousse mensuel*, « Organisation administrative du Maroc », janvier 1930). *Contrôleurs* civils, circonscriptions de *contrôle*, le *contrôle* de la dette », (*Ibid.*). « La patiente héroïque n'avait pas voulu se laisser en-

dormir, teannt à *contrôler* l'opération », (Bienstock et Curnonsky, *T. S. V. P.*, p. 188).

« Le principe très vieux, très naturel que les impôts doivent être consentis, leur emploi *contrôlé* par ceux qui les payent est affirmé avec vigueur », (Jacques Bainville, *Histoire de France*, p. 322). « La politique extérieure... pratiquée par les gouvernements successifs sous le *contrôle* permanent des chambres », (Discours de Tardieu, *Gringoire*, 3 octobre 1930).

Mais voici un exemple de l'emploi abusif de *contrôle*: « Il était certain de *contrôler* avant un an la majorité des actions », (Paul Morand, *Lewis et Irène*, p. 9). Plus loin, Paul Morand écrit (p. 11): « La majorité des *actions de contrôle* de la compagnie ». M. Paul Morand est bien célèbre, mais il a tant voyagé et il affecte une si grande admiration pour les Etats-Unis, qu'il est un peu brouillé avec la langue française.

Pour le piquant de la chose, allons chercher la condamnation de l'auteur de *Fermé la Nuit* chez un Italien: « Harrimann avait réussi à *contrôler*, « comme on dit dans le jargon de la Bourse », un certain nombre de chemins de fer », (Guglielmo Ferrero, *Entre le Passé et l'Avenir*, p. 135).

* * *

CONTROLLER

Food transports controller, « commissaire du ravitaillement », (*Débats de la C. des c.*, 19 mai 1925); *power, light and electricity controller*, « commissaire de la force motrice, de l'éclairage et de l'électricité », (*Ibid.*).

* * *

PARTISAN

De tout ce qui se rapporte à un parti politique, on dit, au Canada français, comme en anglais, « partisan ». Ce mot a bien la signification de « dévoué à quelqu'un, à une institution » et, en ce sens, on peut dire, par exemple, « les partisans du Gouvernement ». Toutefois, notons que le mot a une acception légèrement péjorative, surtout en France. En tous cas, il n'est que substantif et ne s'emploie pas adjectivement, comme nous le faisons ici. Par-dessus tout, il n'a jamais formé le dérivé *partisanerie*, qui est un pur barbarisme. Ce qui nous appelons de ce mot baroque c'est, tantôt, « l'ingérence politique » ou « la défense d'un système d'idées », tantôt « l'attachement excessif ou non à un groupe politique », ou « la partialité au bénéfice de ses amis ».

Quelque part, Louis Latzarus parle des « soutiens socialistes » de M. Herriot et il veut dire les membres de son parti qui penchent vers le socialisme plus que les autres. Le mot « soutien » a là le sens que nous donnons à *partisan*. Par conséquent, « soutien », comme « ami, appui », s'emploie généralement avec avantage à la place de « partisan ».

Dans un discours politique M. André Tardieu a dit: « Nos polémiques intérieures placent si souvent les questions de politique étrangère sous *l'angle des partis* et des hommes », (cf Georges Suarez, *Gringoire*, 3 octobre 1930). L'expression soulignée équivaut à notre *partisanerie*.

* * *

BEST SELLERS

On désigne, par cette expression, les « ouvrages littéraires qui se vendent beaucoup ». On peut tra-

duire encore par: « ouvrages de grande vente », (Firmin Roz, *France-Amérique*, juillet 1927). Ce sont les livres qui atteignent la masse. Du point de vue littéraire, ils ne sont pas toujours les meilleurs!

* * *

DEFERRED PAYMENT PLAN

Méthode de commerce en vertu de laquelle le coût d'un article est réparti sur plusieurs mensualités, ou s'acquitte par des versements hebdomadaires. L'expression se traduit par: « la vente à tempérament », (A. Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 158). Siegfried emploie aussi « le paiement à terme », (p. 159) et « la pratique des paiements différés », (p. 158).

* * *

DEFICIT

Le français et l'anglais ont le même sens. Mais, en français, on peut varier son vocabulaire et nuancer sa pensée, ce qui est toujours désirable, par l'emploi de divers vocables: « déficit, insuffisance, découvert, moins-value, manque à gagner, perte, solde débiteur », etc. Ces termes n'ont pas tous la même valeur: il n'y a jamais de véritables synonymes en français. Mais on peut se servir de tous, pour traduire *deficit*, en s'inspirant du contexte. « Insuffisance » est employé par Colson, (Cf *Revue politique et parlementaire*, 10 avril 1926, p. 16). « La trésorerie du Reich était en présence d'une *insuffisance* telle que l'échéance du 31 décembre n'était pas assurée », (Jules Gerbault, *Larousse mensuel*, fév. 1930, p. 337). « Le bilan faisait ressortir une *insuffisance* de 238 millions... Ce *déficit* serait porté, pour le réseau

de l'Etat, à 600 millions », (*Comoedia*, 27 janvier 1928). « Le réseau de l'Etat a continué à être le plus *déficitaire* de tous... L'ensemble des grands réseaux a enregistré une *insuffisance* de... » (Georges Allix, *Revue politique et parlementaire*, 10 déc. 1924, p. 538). Notons l'emploi de l'adjectif « déficitaire », qui peut aussi servir à élargir le vocabulaire.

To make up a deficit, suppléer (ou: « combler, bonifier) un déficit » (ou un « découvert », (Kettridge, *Dictionnaires des termes de finance*).

A deficit in the collection of tax revenue, « une moins-value dans le produit de l'impôt ». *A deficit crop*, « une moisson déficitaire » (ou « en baisse »).

* * *

DEFICIENCY

A très souvent le sens de *deficit*. Il faut alors le rendre par les termes qui servent à traduire *deficit*. Mais *deficiency* a des acceptions plus générales, qui se disent en français « manque », ou « défaut ». *Mental deficiency*: « manque d'intelligence, défaut d'équilibre mental ».

André Thérive n'a pas craint de se servir de « déficience », mais dans une phrase à l'allure philosophique: « Pendant de longs siècles que seule la *déficience* de l'histoire fait appeler sombres et barbares », (*le Retour d'Amazan*, p. 77). C'est un latinisme, mais il est fort expressif. Il rend exactement une des acceptions de *deficiency*. Son emploi serait très dangereux et nous ne le conseillons pas aux personnes dont le style est vacillant.

* * *

ANXIOUS

Comme l'équivalent français « anxieux », ce mot signifie *très inquiet, rempli d'anxiété*. Mais il a encore un sens bien atténué, celui de « désireux ». *He is anxious to know the outcome of the transaction* se rend par « il désire connaître le résultat de l'affaire ». *I am anxious to go* ne veut dire souvent que « je suis prêt à partir ». *I am anxious* se rend par « je suis désireux » (formule peu recommandable puisqu'elle est au passif), « j'ai à coeur de, j'ai hâte de, je désire, je suis disposé à », etc.

Ne dites donc pas toujours que *vous êtes anxieux d'aller au théâtre, de faire plaisir à une dame ou de boire un verre de bière* ; on aurait des inquiétudes sur l'état de vos facultés mentales, car il n'est pas normal d'éprouver tant d'anxiété pour des choses si simples. On serait *anxieux* à votre endroit et l'on n'aurait pas tort.

* * *

CONTRIBUTIONS

Dans le sens de versements périodiques effectués par les membres d'une société, d'une caisse de retraite, etc., se rend par « cotisation ». « Les membres de la caisse de pension... recevront une indemnité égale au montant des *cotisations* payées par eux », (texte d'un projet de loi, *Journal Officiel de la République française*, 27 février 1924, p. 171).

Avec l'acception de *don*, on dira plutôt « participation », ou, pour le verbe *to contribute*, « participer ». « Les magnats de la finance et de l'industrie ont toujours consenti à *participer* largement à l'entretien des caisses électorales », (Robert de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 31).

Ai-je besoin d'ajouter que le contexte peut fournir l'occasion d'autres traductions?

* * *

ACCOUNT

Quelques acceptions de ce mot aux multiples usages: *contra-account*, « compte à contre-partie », (*Rapport de l'auditeur général du Canada*, 1926); *suspense account*, « compte indéterminé », (*Débats de la C. des c.*, 11 mai 1926); *public accounts*, « comptes publics »; en France, « compte général de l'administration des finances »; *accounts on expenses*, « provisions »: « Non seulement l'avocat ne demande pas de provision, il fait l'avance de tous les frais », (Ferri-Pisani, *l'Amour en Amérique*, p. 188). *Accounts in which no transactions were effected during the fiscal year*, « comptes inactifs durant l'année financière », (*Rapport de l'auditeur général*, 1925-1926, vol. 1, p. 489); *accounted*, « comptabilisé », (G. Lacourt, *France-Amérique*, juillet 1927); *non accounting post offices*, « bureaux non comptables », (*Débats de la C. des c.*, 1er mai 1928).

* * *

ADJUSTMENT

Ce mot peut rarement se traduire par « ajustement ». *Adjustment of frontiers*, « délimitation des frontières », (*Débats de la C. des c.*, 22 mars 1926). *Adjustment bureau*, « bureau des réclamations ». *Alberta debt adjustment bureau*, « commission de règlement de l'Alberta », (*Débats de la C. des c.*, 11 juin 1925). *Financial adjustment*, « redressement financier », (André de Fels, *Revue hebdomadaire*, 4

avril 1925, p. 102). *Adjustment to*, « adaptation à ». *Adjustment of wages*, « révision, remaniement, règlement des salaires », (*Revue de France*, 1er avril 1925, p. 544). *To adjust cases*, « redresser des torts, faire droit à des réclamations, mettre des réclamations au point ». *Adjustment of an account*, « redressement d'un compte ».

* * *

HIGH-HANDED

In a high-handed way, « d'une manière violente, brutale, tyrannique »; ou: « par un abus d'autorité ».

* * *

BACKBONE

Se rend par « cheville ouvrière, armature », etc. *The backbone of the country*, « la masse du peuple », « les classes moyennes », « armature de la nation », (*Mon Bureau*, août 1926).

* * *

CLIPPING

Newspaper clipping, « coupure de journal », et non *découpure*.

* * *

WHEAT POOL

« Syndicat pour la vente collective du blé », (*Débats de la C. des c.*, 10 mars 1925). « Syndicat du blé, coopérative du blé ».

* * *

POST

Deux acceptions bien différentes: *last post*, « la dernière sonnerie », (version officielle de l'armée canadienne). *Catch post*, « appareil » ou « fourche à recueillir les sacs de dépêches », (*Bulletin de l'Association technologique du Canada*).



DEPUTY MINISTER

Personne n'ignore plus au Canada que cette expression se traduit par « sous-ministre ». Mais, ailleurs, elle n'est pas comprise. Savourez un peu cette citation: « le docteur Charles Camsell, d'Ottawa, *député et ministre des mines*, a été élu vice-président de la Société royale du Canada », (*Paris-Canada*, 2 juin 1929). Or M. Camsell n'est ni député ni ministre, mais « sous-ministre des mines » (*deputy minister of Mines*).

On raconte que Mgr Labelle, le colonisateur du *Petit-Nord*, passait ainsi, en France, pour *député et ministre de la colonisation*, car il s'intitulait lui-même, en français (?), *député-ministre*. Effets de la mauvaise traduction!



COMPANY

Se traduit par « compagnie » ou par « société ». Les deux mots sont synonymes, si tant est que deux termes français puissent être synonymes. On peut donc les prendre l'un pour l'autre, afin de varier son vocabulaire ce qui ne nous soucie pas assez d'ordinaire. Nous nous en tenons au mot *compagnie* pour désigner les sociétés commerciales. Il y aurait avan-

tage à employer *société*, d'autant plus que ce dernier terme est plus usité que l'autre en France.

Il y a une raison à cet usage. C'est que le mot *société* a un sens plus général que *compagnie*: il désigne toute réunion de personnes assemblées en vue d'un but commun et, en particulier, un but commercial. La définition qu'en donne le Code civil de France est très large: « La Société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre quelque chose en commun dans la vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter ». Le mot *compagnie* a le même sens, mais il est réservé en France à « une réunion de personnes que rassemblent une règle, des statuts communs ». C'est le cas des grandes compagnies formées autrefois en vue de l'exploitation d'un territoire et dont une au moins subsiste chez nous, *la compagnie de la baie d'Hudson*. En France encore, *compagnie* désigne spécialement, « dans une société commerciale, le ou les associés mentionnés par l'abréviation Cie », (Dictionnaire Hatzfeld, Darmesteter et Thomas). Dans son *Dictionnaire financier*, Méliot n'emploie que le mot *société*, quand il s'agit des institutions françaises, et *compagnie*, lorsqu'il est question des associations anglaises. Il consacre deux chapitres aux sociétés commerciales, l'un intitulé *Compagnies anglaises par actions* et l'autre, *Sociétés*.

D'où il suit qu'on peut dire, indifféremment, *compagnie* ou *société*, mais que ce dernier mot est plus exact, plus conforme au génie de la langue et au bon usage français, et qu'il peut nous servir au moins à varier le vocabulaire.

* * *

RESIDUARY

Quand les députés discutent la question des attributions respectives du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, ils ne laissent pas de parler des *residuary powers*. Ils désignent ainsi les pouvoirs législatifs dont il n'est pas fait mention dans notre Constitution, c'est-à-dire dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Ce sont « les pouvoirs non attribués », ou (moins bien) « les pouvoirs non répartis ».

* * *

DEPENDENT

« Ayant droit, personne à charge », (*Débats de la C. des c.*, 18 mars 1925). *An applicant with dependents*, « un postulant qui est le principal soutien d'autres personnes ». *An applicant without dependents*, « un postulant qui n'est le soutien de personne ». *Returned soldier with dependents*, « démobilisé soutien de famille ». *The dependents asked for a pension*, « les ayants droit ont demandé une pension ». *The soldier and his dependents*, « l'ancien combattant et les personnes à sa charge ».

* * *

HISTORY

Deux expressions où entre ce mot, beaucoup plus employé que l'équivalent français. *Medical history*, « fiche de santé ». Il s'agit des détails relatifs à l'état de santé, dans le passé, du malade qui va consulter un médecin ou entre à l'hôpital, et inscrits sur une fiche particulière. La « fiche » même se dit en an-

glais *record. Medical history* se dit aussi, parfois, « antécédents ».

Life history, « cycle évolutif ». Expression usitée en biologie pour désigner l'ensemble des phénomènes qui marquent les diverses phases de la vie d'un être organisé.

* * *

SECTION

A section of the law se dit « un article de la loi ». L'équivalent français *section* ne saurait s'appliquer dans ce cas.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, indiquons quelques-uns des termes qui désignent les diverses parties d'une loi: *part*, « titre »; *section*, « article »; *sub-section*, « paragraphe »; *paragraph*, « alinéa »; *clause*, « disposition » (ou « clause », dans un cas bien défini); *proviso*, « clause conditionnelle »; *provision*, « prescription, disposition de la loi »; *interpretation clause*, « article d'interprétation »; *preamble*, « exposé des motifs »; *act of Parliament*, « loi votée », (Mélot, *Dictionnaire financier*), par opposition à *bill*, « loi présentée ».

On notera un cas de ces analogies dont nous parlons dans un article antérieur. L'anglais *paragraph* n'a pas la même acception que le français « paragraphe ».

* * *

TO AFFECT

L'équivalent français « affecter » a des acceptions bien définies. Il désigne soit la recherche de ce qui éloigne du naturel, *affecter un air insolent*; soit la destination à un usage, *affecter une somme à telle*

fin. Il se dit encore de ce qui produit une impression pénible, *sa mort m'a bien affecté*.

Mais l'anglais *to affect* a un sens assez vague qui évoque l'idée d'une influence exercée d'une façon quelconque. Selon le contexte, il faut traduire par « intéresser, toucher, concerner, influencer, porter atteinte, modifier, nuire à, atteindre, avoir trait à, altérer », etc. Exemples: *I am affected by this decision*, « la mesure m'atteint »; *to be vitally affected by*, « être vitalement intéressé dans », (*Débats de la C. des c.*, 20 mars 1925); *this action will affect industries*, « ces agissements nuiront à l'industrie ».

* * *

POLICY

Ce mot désigne le programme politique d'un gouvernement et, en ce sens, il est légitime de dire « politique », en français. Mais on s'en sert aussi pour désigner toute « ligne de conduite » adoptée par une personne quelconque, même dans les circonstances les plus humbles de la vie. La langue commerciale des Etats-Unis et du Canada anglais en fait un usage immodéré. Il y a avantage à se servir d'un autre équivalent, dans la traduction. *The policy of this store* peut se rendre par « les méthodes de cet établissement ». *Our business is based on a policy of honesty*, « nous nous inspirons, dans notre commerce, des principes de l'honnêteté ». Le contexte peut fournir une infinité de termes pour rendre *policy*.

« Politique » peut d'ailleurs s'employer en ce sens, mais avec une acception restreinte. Le mot veut alors dire *manière prudente, avisée de conduire une affaire*, (*Hatzfeld et Darmesteter*). Ainsi, dans cette phrase: « La *politique* des éditeurs étrangers était de vendre le volume relié ou cartonné et à prix

fort », (Max. Vox, *le Cahier*, mars 1929, p. 27). Maints auteurs ont employé *politique* de façon peu heureuse. « Le cartel du zinc... inaugure pour le zinc une *politique* internationale », (F. Guillotel, *France-Amérique*, mai 1929, p. 135). C'est du charabia, comme à peu près tout ce qu'écrivit Guillotel du reste. Il y a toujours avantage à citer ce publiciste pour montrer *comment il ne faut pas écrire*.

Même quand il est question des affaires publiques, on peut varier son vocabulaire, en se servant des vocables suivants: « régime, système, mesure ministérielle, attitude du gouvernement, règle, ligne de conduite, programme ».

Exemple (un seul!): *An all British-Canadian fuel policy*, « un programme d'approvisionnement de charbon canadien et britannique ».

* * *

APPLICATION

En anglais, ce mot a le sens de « demande, requête, sollicitation ». Il faut éviter avec le plus grand soin d'employer l'équivalent français avec cette acception: ce serait une horreur. Malheureusement, on la commet souvent. Nous avons indiqué la façon de traduire. Voici quelques exemples: *An application for insurance*, « demander une assurance, une police ». *An application for a job*, « demande d'emploi ». Il peut être préférable d'employer le verbe. Ainsi: « postuler, solliciter un emploi; se porter candidat à un poste », etc, (Louvigny de Montigny, *la langue française au Canada*, p. 53).

On ne fait pas *une application pour un examen*, on « présente une demande d'admission à un examen », On ne saurait non plus présenter *une application à un club*. Il faut « demander l'admission à un cercle,

demander à en faire partie». On n'envoie pas *une application* à un ministre par qui l'on veut se faire pistonner; on lui présente une « requête ».

The City has made an application to the Legislature for an amendment to its by-laws doit se rendre comme ceci: « la ville a fait déposer à la Législature un projet de loi dont l'objet est de l'autoriser à modifier ses règlements administratifs ».

* * *

FINE

To draw it very fine, « Etablir une distinction bien subtile, être d'une exactitude trop minutieuse ».

* * *

FIT

Se rend par « apte, approprié », etc. *Medically fit* « physiquement apte au service militaire », (*Débats de la C. des c.*, 4 avril 1927). *Men fit for war*, « hommes propres à faire la guerre ». *He is fit for that job*, « il est capable de remplir ces fonctions ». *I am not fit to answer*, « je ne suis pas en état de répondre ».

Signifie aussi « convenable, bienséant », etc. *If you think it fit*, « si vous le jugez à propos ».

* * *

FORECLOSURE

Ce terme du langage juridique est souvent employé, surtout à propos des agriculteurs de l'Ouest. Il se rend par « forclusion », dont voici la définition: « Prise de possession par le prêteur d'une propriété en-

gagée en garantie ou hypothèque », (Méliot, *Dictionnaire financier*, p. 601). « Forclusion » signifie aussi: déchéance du droit de produire en justice après le délai prescrit. Mais les Anglais donnent rarement ce sens à *foreclosure*.

* * *

POLL

Désigne l'endroit où l'on vote, dans une élection. Se traduit par « bureau de scrutin » ou « de vote ». Ce mot signifie encore « scrutin ». *A poll has been asked for*, « on a demandé un scrutin », c'est-à-dire qu'on a demandé de mettre une question aux voix. *To be at the head of the poll*, « avoir la majorité ».

* * *

RETURNING OFFICER

Autre terme employé en temps d'élections. Il se rend par « directeur du scrutin ». *The deputy returning officer* est « le scrutateur, le surveillant du bureau de scrutin ».

* * *

STANDARD

Un des mots passe-partout de la langue anglaise. Il est bien commode, puisqu'il peut s'employer pour désigner toute idée qui évoque un rapport avec un modèle, un type quelconque. Mais c'est aux dépens de la clarté, car toute nuance se trouve détruite.

Il se rend par « type, modèle, moyenne, calibre, norme, étalon, au titre, critérium, règle »; adjectivement, par « normal, uniforme, réglementaire, ordinaire, légal, unifié, classique », etc.

Quelques exemples serviront mieux à indiquer la filiation des sens. *Standard of living* se traduit par : « régime de vie, mode d'existence, manière de vivre, habitudes, comforts de la vie, niveau de vie, train de vie ». « Des hausses et des chutes de *niveau d'existence*, (L. Romier, *Qui sera le Maître?* p. 15).

« La seule alternative d'une émigration massive ou d'un abaissement permanent du *niveau de vie* », (André Siegfried, *la Crise britannique au XXe siècle*, p. 14).

Standard gold, « or au titre ». *Standard of boxes*, « forme type des boîtes ». *Industrial Standards*, « conditions de l'emploi de la main d'oeuvre », (*Débats de la C. des c.*, 18 mars 1926). *So-called law of competing Standards*, « loi dite des types concurrents », (loi de Gresham relative aux métaux précieux), (*Débats, ib.*). « Standard » 200 pieds, mesure de planche (*ne se traduit pas dans ce cas*). *Grain standards board*, « bureau d'étalonnage des grains », (*Débats*, 22 juin 1925). *Standard unit of value*, « étalon de valeur », (F. Guillotel, *France-Canada*, août 1926). *Standard Time*, « heure réglementaire » (ou: « légale, solaire, normale »), (*le Gaulois*). *Standard day*, « journée conventionnelle », *Standard formula*, « formule classique », (Kettridge, *Dictionnaire des termes techniques*). *Standard barometer*, « baromètre étalon », (*Ib.*). » *Standard Copper*, « cuivre-type » (*Ib.*). *Standard measures*, « mesures étalon », (*Ib.*). *Standard sizes*, « dimensions types, grandeurs normales », (*Ib.*). *Standard weights*, « poids étalons », (*Ib.*).

Standard types of boats, « types réglementaires d'embarcations », (*Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer*, de 1930, art. 15).

Standard languages « La langue qui pourrait être adoptée comme étalon mondial... le français, (M. de Souza-Dantas, cité dans *les Soirées du Gram-*

maire-Club, p. 66). *Standard word*, « Un mot qui peut servir d'étalon analogique, (R. de Gourmont, *Esthétique de la Langue française*, p. 106).

Standard, « Dans les pays, comme les Etats-Unis, où règne le type uniforme, le standard... (L. Romier, *Qui sera le Maître?*, p. 85).

Labour standard, « condition de l'ouvrier ». *Standard bearer*, « porte-étendard » et (au figuré) « défenseur attitré ».

Federal standards for ice cream, « types établis par le Dominion pour les glaces », (*Débats*, 19 mars 1925).

Double standard of morality, « double mesure de moralité; double conception de la moralité », (*Débats de la C. des c.*, 13 mars 1930). Cette expression s'emploie à propos du divorce, pour indiquer qu'en vertu du droit britannique, le mari peut demander le divorce pour cause d'adultère, tandis que la femme doit établir que le mari est coupable, en plus de l'adultère, d'un autre crime: bigamie, viol, désertion, etc.

Ajoutons quelques citations pour éclairer tout à fait notre lanterne. *Un étalon* de mesure pour distinguer le beau et le laid est nécessaire à l'homme », (G. Ferrero, *Discours aux Sourds*, p. 67). L'anglais dirait: *standard*. « Aussi longtemps que la norme et l'idéal de la vie demeureront mobiles, comme ils le sont aujourd'hui, tant que chaque acquisition nouvelle sera l'appât de désirs nouveaux, le monde sera condamné à se sentir plus pauvre, à mesure qu'il s'enrichira », (G. Ferrero, *op. cit.*, p. 101). Le membre de phrase souligné représente un équivalent de *standard of living*. Autres façons de rendre cette dernière expression: « Pareil afflux d'immigrants peut aboutir au pire désastre, car il bouleverse les étages d'existence, (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 105). « Le niveau de vie

des Américains », (*Ib.*, p. 10). » *Un train de vie* qui provoque chez eux (les immigrants) la plus profonde commisération pour la vieille Europe », (*Ib.*, p. 29). « Il s'agit de protéger cette chose essentielle qu'est une *manière de vivre*, un *niveau matériel d'existence*, une civilisation », (*Ib.*, j. 335).

M. Siegfried ayant souvent à parler du *standard* dans son ouvrage a trouvé une foule d'équivalents qu'il a employés avec une virtuosité admirable. En voici d'autres exemples: « S'ils conservent une âme étrangère sous *l'uniforme social* du moderne Américain, quelle nation finira-t-on par avoir? » (*Ib.*, p. 8). « L'assimilation ne laisse le plus souvent subsister qu'un être primaire, implacablement ramené au *type de la série*, (p. 18). « Le nouvel arrivant passe désormais au *moule*, comme un *produit de série* », (p. 28). Cette dernière expression se dirait en anglais *standard product*. « Quand les Américains éprouvent le besoin d'un retour au « type », c'est invariablement à la tradition puritaine qu'ils se réfèrent », (p. 32). « Les immigrants... qui se mettent sans résistance à *l'alignement*, p. 164). « La *réclame-type*, (p. 165). « Il vaudrait mieux être coulé ou *moule commun*, (p. 167). « Des produits *de série*, (p. 204). « Vos éditoriaux ne sont pas conformes à nos vues, (*Your editorials are not up to our standards*) », (p. 241). « Un pays immense... penché sur ses propres *mesures* de la vie, de la morale, de la richesse », p. 304).

Deux autres citations pour finir: « Déterminer les qualités ainsi que les *types uniformes (standard)* de produits de manière à protéger à la fois le producteur et le consommateur », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 469). « *It would be grossly unjust to try a man situated as Barère was by a severe standard* », « il serait de la plus grande injus-

tice de juger un homme dans la position de Barère en conformité d'une *règle trop rigide* », (Macaulay, *Barère*, éd. Everyman's, p. 104).

* * *

TO STANDARDIZE, STANDARDISATION

Le verbe se rend par « uniformiser, systématiser, normaliser, ramener au type, réglementer, étalonner, unifier », etc. Le substantif, par « standardisation, normalisation, étalonnage, systématisation, titrage, unification, réglementation », etc.

Voici, à ce sujet, une note très appropriée: « Le mot *standardisation* est dérivé de l'anglais *standard*, qui signifie *étalon*. *Standardiser* c'est *étalonner*, c'est-à-dire, dans le sens restrictif de l'atelier, « créer des modèles », des « types » de pièces de mécanique, en un mot des « calibres »; c'est, en somme, limiter le nombre des formes d'outils ou de pièces détachées... Mais ce mot d'origine étrangère paraît devoir être remplacé plus avantageusement par un mot d'origine française qui a un sens infiniment plus général et plus large. C'est le mot « normalisation » que les Anglais eux-mêmes tendent à adopter à la place du mot *standardisation*, et qui vient du latin *norma*, qui signifie *la règle*... « Normaliser », c'est rendre conforme à la règle. Les mots « norme, normaliser et normalisation » sont même devenus internationaux et se retrouvent, plus ou moins altérés, dans toutes les langues... « Normalisation » ne doit pas être confondu avec... « rationalisation », par lequel les Allemands désignent une triple « réglementation » des ateliers, des approvisionnements et de la production », (E. de Geoffroy, *Larousse mensuel*, vol. 7, p. 574).

On trouve le mot « normalisation » dans de nombreux textes. Paul Ragnon donne le titre qui suit à une étude technique: « Les applications de la *normalisation* dans les habitations à bon marché », (*Revue du Génie civil*, 7 décembre 1929). Nous relevons cette expression dans un autre travail: « la systématisation, la normalisation de la profession », (*Conditions de travail et de vie des Journalistes*, publication du Bureau international du Travail de Genève). « Le travail de normalisation (uniformisation) des divers tronçons du transafricain », (A. Fock, *Revue politique et parlementaire*, 10 mai 1926, p. 94). « Cette « unification sociale » n'est du reste pas la seule qu'il faut prévoir, car « l'unification ethnique » des milieux ouvriers ne peut désormais manquer de se produire », (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 121). « Ces nationalités, que les bons Américains du Kansas ou du Nebraska nous conseillent amicalement de supprimer comme démodées et incompatibles avec « la fordisation » de l'Europe... » (*Ib.*, p. 167). « Quant au lecteur moyen, il ne sera pas trompé dans son espoir « standardisé » par et pour le malheur des temps », (*Vient de paraître*, février 1925, p. 63).

* * *

PATRONAGE

Le sens que nous donnons à « patronage politique » n'existe pas en français. C'est bel et bien un anglicisme. Ce que nous nommons ainsi doit se dire: « faveurs politiques » (ou « administratives »), « favoritisme, pistonnage, clientèle politique », etc. Quant au verbe *to patronize*, rendons-le par: « favoriser, pistonner, protéger », etc. On verra une ap-

plication de ces termes dans ces quelques exemples: *Colonial governorships are patronage*, les postes de gouverneur de colonie sont « donnés à la faveur », (*les Faux Amis*, p. 267). *He got his job by patronage*, il a obtenu son emploi par « favoritisme ». Ou encore: Ce garçon est fortement « pistonné »; il ira loin. Moreau, dans son *Précis de droit constitutionnel* parle des « faveurs administratives ».

Patronage signifie encore, en anglais, « clientèle d'une entreprise commerciale ». *To patronize a store* c'est « favoriser une maison de sa clientèle ». *To patronize a theatre* c'est « fréquenter un théâtre ». *We appreciate your patronage* doit se rendre par une phrase dans le genre de celle-ci: « Nous sollicitons votre clientèle ».

Patrons of a shop, « clients d'une boutique » (*boutique* est ici pris dans le sens de *magasin*).

* * *

LINE

To draw a line c'est « établir une distinction bien nette entre deux choses ». S'emploie au figuré, comme dans cet exemple: *To draw hard and fast lines between the British government and our own in the matter of the ultimate selection of a Governor General*, « délimiter rigoureusement les attributions du gouvernement anglais et du nôtre au sujet du choix définitif d'un gouverneur général », (*Débats de la C. des c.*, 13 décembre 1926).

To bring into line with, c'est « faire concorder ». *We cannot bring this declaration into line with the general policy of the government*, « nous ne pouvons faire concorder cette expression d'opinion avec la façon d'agir habituelle du Gouvernement ».

DUMMY

Au sens propre, « muet ». Au figuré, il entre dans de nombreuses expressions. Au jeu de bridge, on appelle *dummy* le partenaire de la personne qui fait le jeu. Les Français disent « le mort ». Ce n'est pas folichon. Dans le commerce, on donne le nom de *dummy* à des « accessoires d'étalages », comme une bouteille, une boîte vides, etc; comme à un « mannequin ». *Dummy* désigne encore ce qu'on appelle en français « un homme de paille ». *A dummy* (ou: *paper*) *company* c'est « une compagnie prête-nom », (*Débats de la C. des c.*, 18 février 1926). *A dummy directorship*, « conseil d'administration composé de prête-noms, d'hommes de paille; directeurs prête-noms », (*Débats*, 20 mars 1930). Dans l'art militaire, on appelle *dummy camps* des « simulacres de camps ». En langage technique, *dummy cartridges* signifie « fausses cartouches ».

* * *

OFFHAND

« Sur-le-champ, sans délai, sans aucune formalité, de but en blanc ». *To give an answer offhand*, « répondre sans aucune hésitation ».

* * *

OPEN

Nous ne voulons retenir que deux expressions dans lesquelles entre ce mot: *I am open to conviction*, je suis disposé à me rendre à un raisonnement solide, je veux bien me laisser convaincre, je ne demande qu'à me laisser convaincre. *The position is open*, « la place est libre, le poste est vacant ».

SELF-EVIDENT

A self-evident proposition (Macaulay), « une proposition dont l'évidence s'impose; une proposition qui s'explique d'elle-même, qui s'impose, qui ne saurait faire de doute ».

* * *

TO EDUCE

A system of justice and order is educed out of the chaos (Macaulay), « on tire du chaos un régime de justice et d'ordre ».

* * *

PARTS

On rencontre souvent dans Macaulay des expressions telles que celle-ci: *A man of many parts*. Cette tournure est encore fort usitée. *Parts* y signifie « talents, qualités, facultés, moyens ». On pourrait donc traduire par « un homme de beaucoup de talents, de ressources », etc. Mais *parts* désigne aussi, dans ce cas, « l'esprit, le tempérament », comme l'indique cette phrase du même Macaulay: « *His opinions on religious subjects seem to have been such as might be expected from a young man of quick parts* », (*Essay on sir William Temple*), phrase qui se rendrait de cette manière: « Il avait, sur les questions religieuses, les opinions qu'on pouvait s'attendre de trouver en un jeune homme d'esprit vif ».

Dans l'ancienne langue, on avait un équivalent français exact de *parts* pris en ce sens, comme en fait foi ce passage d'une lettre de Voltaire à l'abbé d'Olivet: « Le mot « partie » se trouve encore dans les comédies de Corneille pour « esprit ». Cet homme a des « parties ». C'est ce que les Anglais appellent

parts. Ce terme était excellent; car c'est le propre de l'homme de n'avoir que des parties: on a une sorte d'esprit, une sorte de talent, mais on ne les a pas tous. Le mot *esprit* est trop vague; et quand on vous dit: *Cet homme a de l'esprit*, vous avez raison de demander: Duquel? » (Voltaire, *Lettres*, éd. Garnier, vol. 11, p. 23.)

Mais Voltaire avait tort sans doute de sonner sitôt le glas de « partie ». Hatzfeld et Darmesteter admettent encore ce mot avec l'acception dont il est question ici. En tous cas, ils citent des exemples pris à des auteurs contemporains de Voltaire, bien qu'ils n'aient pas eu l'esprit de vivre aussi longtemps que lui. Saint-Simon a écrit, par exemple: « Il ne serait pas juste de lui nier (à Villars) des « parties »: il en avait de capitaine ». Et Montesquieu: « Cicéron, avec des « parties » admirables pour un second rôle, était incapable du premier ».

Le mot est encore employé en ce sens, comme dans ce jugement de Louis Bertrand sur Saint-Simon justement: « Et si, avec tout cela, il a des *parties* d'artiste, s'il a le don et comme le génie du mot à l'emporte-pièce, de l'injure pittoresque, du coup de boutoir terrible et incurable, il est, trop souvent aussi, un exécrable écrivain », (L. Bertrand, *Louis XIV*, p. 24).

Nous avons gardé à « partie » un sens assez voisin, quand nous disons: la philosophie de l'histoire est « sa partie ».

* * *

TENOR

Ce mot a de nombreuses acceptions. Nous n'examinerons que celle qu'il prend dans cette phrase: « It will take its perpetual tenor, it will receive its final

impression from the stamp of this very hour », (*Débats de la C. des c.*, 29 juin 1926). *Tenor* signifie alors la « caractéristique », le « caractère particulier, l'esprit ». On a traduit cette phrase de la manière suivante: « De l'heure présente dépendent « l'esprit qui l'animera », la marque qui la caractérisera à jamais ».

* * *

TO DISQUALIFY

Se traduit par « frapper d'incapacité ». On dit plus souvent, au Canada, « disqualifier », habituellement à tort. « Disqualifier » est français mais avec un sens très restreint, celui de « exclure d'un concours pour infraction au règlement ». On dira fort bien « disqualifier un cheval, un jockey »; mais non *disqualifier un député*.

* * *

DISQUALIFICATION

Se dira donc « incapacité ».

* * *

DISQUALIFIED

« Dégradé, déchu, exclus, privé de l'exercice de ses droits, frappé d'incapacité ».

* * *

TATTING

Un correspondant me demande comment se traduit ce mot, qui désigne une sorte d'ouvrages de dames, de dentelle. Larousse nous apprend qu'il faut dire « fri-

volité ». Le terme vous paraît bizarre? Je n'y puis rien, et la question est bien frivole!

* * *

TRAILER

Le même correspondant me demande « comment désigner en français la voiture attachée à une autre afin de transporter une plus grande quantité de marchandises à la fois ». Je consulte les spécialistes et je constate qu'on peut traduire *trailer* de trois manières différentes, c'est-à-dire, soit par « remorque », « voiture remorquée », ou par « véhicule remorqué », (Lucien Hudon, *Lexique technique anglais-français, Automobilisme et Radio*, p. 100). Si vous voulez mon avis, seul « remorque » devrait s'employer. C'est la seule traduction que donne le Répertoire analytique des fabrications, en trois langues, de *l'Annuaire France-Amérique de 1929-1930*.

* * *

TRAMP STEAMER

Cette expression désigne un navire qui ne fait pas un service régulier, à dates fixes, entre certains endroits bien déterminés. Plusieurs traductions ont été proposées: « navire-chemineau; navire sans destination fixe, à destination irrégulière, en cueillette, cargo volant », (*Bulletin de l'Association technologique du Canada*). Mais on pourrait trouver une traduction plus brève que toutes celles-là. Pourquoi ne dirait-on pas « navire irrégulier », pour *tramp steamer*, par opposition à *liner* qui est un « navire régulier »? Il y aurait ellipse. Mais ce n'est pas défendu.

* * *

TO TRANSACT

Dans cette expression: *to transact business*, il ne faut pas rendre *to transact* par « transiger ». Ce ne serait pas français, car « transiger » signifie seulement « accommoder un différend par des concessions réciproques ». Il faudrait traduire par « négocier » (ou « conclure », etc) « une affaire ».

* * *

CONTRACT BRIDGE

On a publié à Montréal, à l'automne de 1930, un ouvrage qui s'intitule: *Le bridge aux enchères et le bridge-contrat*. L'auteur connaît sans doute le noble jeu de bridge, mais on doit déplorer qu'il en ignore le vocabulaire français. Il est nécessaire de lui apprendre que *contract bridge* se traduit, en France aussi bien qu'au Canada, par « le bridge-plafond ».

* * *

RIGHT OF WAY

Dans le langage des automobilistes, cette expression désigne le droit de priorité de passage à l'intersection de deux rues. On la traduit par « priorité de passage », pour résumer. C'est ainsi qu'on lit, au début du récit d'une magnifique eng... de chauffeurs parisiens: « Je regardais, l'autre jour, deux chauffeurs aux prises à cause d'une importante question de « priorité de passage... » (Guy Launay, *le Matin*, cf *la Presse*, 4 octobre 1930).

Dans le vocabulaire des chemins de fer, *right of way* désigne « l'emplacement » de la voie, ou plus exactement « l'emprise ». *The company bought a right*

of way to build a line, « la société a acheté une emprise pour y établir une voie ».

Il ne serait pas absolument mauvais d'employer « droit de passage », dans les deux cas que nous venons d'examiner, mais la tournure manquerait de précision.

* * *

BASIS, TO BASE, BASIC

Les équivalents « base » et « baser » sont parfaitement légitimes, mais il importe de n'en point abuser. Dans une foule de cas, il y a avantage à les remplacer par des synonymes, plus exacts, comme « fondement » ou « fonder ». Ainsi, il est plus élégant de dire: « Je me « fonde » sur des renseignements très sûrs pour arriver à cette conclusion », que: « *Je me base...* » On peut traduire: *The basis of an argument* par « le fondement d'un raisonnement ». On dit, de même: « La loi est le « fondement » de la société ». Le contexte peut fournir l'occasion d'employer d'autres vocables. *On the basis of 5 to 1* peut se traduire par l'expression qu'on trouve dans cette citation: « multiplier par le « coefficient » 5 les dividendes antérieurs », (André Ply, *Revue hebdomadaire*, 4 janvier 1930). *Basis of taxation*, « assiette de l'impôt ».

Il va sans dire que d'autres équivalents pourraient s'employer. Par exemple, *on the basis of 5 to 1* se rendrait fort bien par « dans la proportion de 5 à 1 ». Mais je rappelle que mon travail n'a pas du tout le caractère d'un dictionnaire, ni d'un lexique au sens ordinaire du terme. Il se compose de simples notes: ce n'est pas un recueil *complet, augmenté, revu et corrigé*. C'est-à-dire que je me borne à signaler des manières de surmonter certaines difficultés que pré-

sente la traduction d'expressions anglaises. Je note des traductions qui me semblent bonnes, mais non pas toutes les bonnes manières de traduire.

Revenons à nos moutons, ou plutôt à notre *base*. Voici d'autres exemples, empruntés à Kettridge (*Dictionnaire des termes de finance*): *Bank which has a firm basis*, « banque qui a une assiette solide ». *The tax is based on the capital of the debt*, « la taxe est assise sur le capital de la créance ». *To base taxation on income*, « asseoir l'impôt sur le revenu ».

« Base » est employé de façon plus ou moins heureuse dans ces phrases: « Avec un paysan, il jetait les bases d'un marché d'avoine », (L. Fabre, *Rabevel*, p. 188). « Les contrats ont été passés sur la base des prix actuels », (Georges Mandel, *Revue hebdomadaire*, 18 avril 1925).

L'adjectif *basic* se rend de diverses façons. *Basic products*, « denrées essentielles », (Robert de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 23); « produits fondamentaux », (*Débats de la C. des c.*); « produits de base; laine, blé, coton, café, etc. », (André Ply, *Revue hebdomadaire*, 8 mars 1930). *Basic forms of iron and steel*, « le fer et l'acier à l'état naturel », (*Débats*, 11 mai 1926). *Basic industries*, « industries de base (fer et acier, etc.) », (F. Guillotel, *France-Amérique*, mai 1929, p. 133). « Toutes ces industries de base »... (A. Siegfried, *la Crise britannique au XXe Siècle*, p. 24).

* * *

OFFICER

Ce mot a des sens multiples, qu'on ne peut pas toujours rendre par l'équivalent « officier », pour la bonne raison qu'il s'applique souvent à des personnes désignées différemment en français. Les *officers*

of a club sont les « dignitaires », les « directeurs d'un cercle » ; les *officers of a department* sont les « fonctionnaires (ou les « hauts fonctionnaires) d'un département de l'administration ». On peut encore traduire *officer* par « autorités » (mot dont on fait cependant un grand abus au Canada sous l'influence de l'anglais), par « dirigeants, têtes dirigeantes, membres d'un conseil d'administration, administrations », etc., puisque ce mot sert à désigner quiconque est chargé d'une activité quelconque. Les *police officers* sont « les sergents de ville, les gendarmes, les policiers, les agents de police », etc.

* * *

OFFICIAL

On donne ce nom, en Amérique surtout, à toute personne chargée de fonctions administratives, dans un gouvernement, dans une société commerciale ou autre. On le traduit habituellement, au Canada, par *officier*. Or, il n'a jamais, croyons-nous, le sens d'officier. Ce dernier mot désigne, en français, la personne qui détient en propre un office, une charge. Mais *official* s'applique à un subalterne, dont la tâche est d'exécuter les directives ou les ordres d'un supérieur. *L'official* est donc un « fonctionnaire ». Notons que ce dernier mot ne s'emploie pas seulement à propos des employés de l'Etat, mais pour désigner toute personne à qui sont déléguées des fonctions, dans une entreprise particulière, tout comme dans une administration nationale. *Railway Officials* se rendra donc par « fonctionnaires du chemin de fer ». On peut, du reste, se servir aussi du mot « employé » et de certains autres. Par exemple, les *custom officials* sont les « douaniers », les « préposés des douanes », les « employés des douanes ».

* * *

EMPHASIS

Encore un *faux ami*. *Emphasis* n'a pas, en général, le sens péjoratif d'« emphase ». Il sert à marquer l'« énergie, la force, l'insistance » qu'on apporte dans l'énoncé d'une proposition. L'adjectif et le verbe, il va sans dire, ont des acceptions analogues.

I say this with great emphasis, « je l'affirme sans détour ». *He was emphatic in his denial*, « il l'a nié catégoriquement ». *I protest emphatically*, « je proteste avec énergie ». *To emphasize a point*, « s'attarder à un point particulier, s'étendre sur un point ».

Emphasis veut dire aussi « l'accent qu'on met sur un mot », etc. *He emphasized this word*, il a fait porter l'accent sur ce mot.

Sens rapproché: « mettre en relief, en valeur ». *To emphasize a thing*, « la mettre en valeur ».

C'est « *bombast* » qui rend le français « emphase », et non pas *emphasis*.

* * *

TO APPRECIATE

Ce verbe a plusieurs sens que ne connaît pas l'équivalent « apprécier ». Il veut dire « se rendre compte, comprendre, savoir ». *I appreciate the fact that you are in a bad position*, « je sais que vous vous trouvez dans une situation embarrassante ». *I appreciate the difficulty*, « je me rends compte de la difficulté ». Il serait tout à fait ridicule de se servir du verbe « apprécier », dans ces phrases.

To appreciate signifie encore: « qui prend de la valeur ». *This stock will appreciate*, « la valeur de ce titre augmentera ». *To appreciate prices*, « relever les prix », (*Débats de la C. des c.*, 10 mars 1925). En ce

sens, *to appreciate* est l'antonyme exact de *to depreciate*. Mais il tend à prendre un sens beaucoup plus général. Ainsi, dans le numéro des *Débats* que nous venons de citer, *to appreciate prices* avait en outre du sens que nous avons indiqué, celui de « fixer, établir, déterminer les prix ».

To appreciate s'emploie encore pour exprimer l'« approbation », la « satisfaction », ce qui n'est pas tout à fait encore le sens du français « apprécier ». *He appreciated your work*, « il s'est déclaré satisfait de votre travail ». *He appreciated the steps you have taken*, « il a approuvé les mesures que vous avez prises ».

* * *

TO REPORT PROGRESS

Il n'y a guère longtemps un correspondant occasionnel d'un quotidien terminait une communication par ces mots: « Le gouvernement rapportera progrès ». C'était le décalque de cette phrase anglaise: *The government will report progress*. Mais la traduction n'avait rien de français.

To report progress est une locution de la procédure parlementaire, dont on se sert surtout pour indiquer que le comité plénier de la Chambre, ayant levé sa séance, met l'Orateur au fait du point où en est rendue la discussion d'une question quelconque, quand cette question n'a pas encore été définitivement réglée. L'anglais veut dire, somme toute, que le comité annonce qu'il a fait avancer (ou « progresser ») l'étude du sujet. Mais l'expression manque d'exactitude, et elle n'a pour elle qu'une longue tradition. Il est vrai que la tradition est l'autorité suprême dans un parlement britannique; mais elle ne saurait régenter la langue française, qui reprend tous

ses droits et privilèges, même pour désigner des institutions britanniques. En français, nous indiquons avec précision en quoi consiste la formalité à laquelle s'attache l'expression *to report progress* et nous disons: « le comité fait rapport de l'état de la question », ou: « il est fait rapport de l'état de la question ».

* * *

JUG-HANDLED

Au cours d'une discussion relative à une question de politique étrangère, un député s'écria, un jour: « The government was dealing with the question by a *jug-handled piece* of legislation instead of a reciprocal treaty ». Il voulait dire que la mesure législative à l'étude n'engageait qu'une des parties intéressées, tandis que l'autre en bénéficiait sans rien donner en retour et il comparait cette mesure à un vase qui n'aurait qu'une anse. Image hardie et d'ailleurs peu compréhensible, comme les aiment les Anglais. Le français, qui veut la précision, ne saurait suivre la langue anglaise dans ce maquis de la métaphore et il faut traduire *jug-handled piece of legislation* par le terme qui rend clairement l'idée, c'est-à-dire par « mesure unilatérale ». La phrase que nous avons citée se traduit donc par celle-ci: « Le Gouvernement règle la question par une mesure unilatérale au lieu d'un traité réciproque », (*Débats de la C. des c.*, 25 mars 1930, p. 942).

* * *

JOKER

Au sens propre, ce mot signifie « bouffon, plaisant, farceur, loustic ». Au figuré, il a fini par avoir

le sens de « subtilité, échappatoire, mauvais tour ». *There is a joker in the law* ne veut pas du tout dire qu'un bouffon se cache dans la loi ! Mais bien que « le texte présente une subtilité, une échappatoire », la possibilité de donner aux dispositions de la loi une signification tout autre que celle qui semble la plus évidente.

* * *

VAMP

Vocabulaire que nous devons au cinéma américain et qui s'emploie, non seulement au sujet de certaines vedettes de Hollywood, mais de toute femme ensorceleuse. C'est l'abréviation d'un vieux mot, « vampire », qui avait une signification terrible. A cause du souvenir qu'il évoque, j'hésiterais à l'appliquer à une brave petite qui n'a contre elle que des yeux trop langoureux ou des manières un peu félines, défauts si agréables d'ailleurs ! Mais je n'aurais aucun scrupule à désigner ainsi toutes les Greta Garbo du monde. Dans les autres cas, servons-nous de termes bien connus, tels que « ensorceleuse, femme fatale, coquette », etc.

Voici une bonne définition du « vamp » : « Le « vamp », en argot mondain, américain, est le type de la « femme fatale », de la « mangeuse d'hommes », de la « coquette cruelle » qui brise les coeurs masculins et marche, triomphante, sur une voie jonchée de portefeuilles vidés et d'amoureux transis, d'adolescents suicidés et de chèques éparpillés », (Maurice Dekobra, *le Journal*, 16 mars 1930). On sait que le mot s'applique à beaucoup de femmes moins dangereuses.

Dans ce même article, Dekobra parle d'une « école des vampires », des « leçons de « vampirisme » du

docteur Weed », lequel docteur newyorkais ne semble pourtant pas « versé dans l'art de « vampiriser » les pauvres hommes ». Cela existe-t-il réellement? Dekobra a tant d'imagination! Mais il nous fournit au moins deux ou trois termes nouveaux, qu'il n'est pas inutile d'ajouter à son vocabulaire.

* * *

TO SECOND

Un correspondant nous écrit de Lennoxville pour nous avouer qu'il « suit avec intérêt » nos chroniques hebdomadaires sur la traduction de quelques locutions anglaises. Puis il nous pose une triple question, couchée en ces termes:

« Lorsque quelqu'un propose une motion dans une assemblée non parlementaire, doit-on dire:

« 1o. Qu'elle est « appuyée » ou « secondée » par un autre membre de l'assemblée;

« 2o. Et qu'ensuite, elle est « appuyée » ou « approuvée » par l'assemblée entière;

« 3o. Si le bon mot est « appuyée » dans le premier cas, comment se fait-il que, très souvent dans les rapports de nos chambres parlementaires, on dit *seconder une motion* et non « appuyer une motion ».

Grave question! Elle est d'ailleurs d'intérêt général et c'est pourquoi nous répondons par la voie du journal. Nous précisons ce point, afin d'expliquer à nos autres correspondants pourquoi nous nous bornons à une réponse personnelle.

Notons en premier lieu que le terme à employer est le même pour une assemblée parlementaire que pour une *assemblée non parlementaire*. Doit-on alors traduire *to second a motion* par « seconder une motion », ou « appuyer une motion »? Le doute n'est pas possible. C'est « appuyer » qu'il faut dire, comme on dit

appuyer la demande de quelqu'un, c'est-à-dire la fortifier de son autorité, de son influence. *Seconder* a un sens beaucoup plus restreint. Il ne signifie qu'*aider quelqu'un en suivant son plan, ses vues*. La répartition des sens est bien nette. Voilà pour la première partie la question.

Quant à la deuxième, il faut dire qu'une assemblée « appuie, adopte », ou « ratifie » une motion. *Seconder* ne saurait s'employer dans ce cas.

Le troisième paragraphe de notre correspondant soulève la question d'usage. Là encore, le doute est impossible. Le bon usage, le seul qu'on puisse suivre, veut « appuyer ». Les journalistes pressés et qui réfléchissent peu sur le vocabulaire qu'ils emploient se servent de *seconder*. Ils ont tort. Les documents qui font foi en la matière ne renferment que le mot « appuyer ». Ce sont le *Journal Officiel de la République française* et les *Débats de la Chambre des communes* ou ceux du sénat. Qu'on ne m'accuse pas de me citer comme autorité en mentionnant ces dernières publications: chacun sait que la version française de notre *hansard* des deux Chambres est surveillée et révisée au besoin par des hommes d'une très haute compétence.

* * *

SECONDER

La question traitée dans l'étude précédente en amène une autre. Les Anglais ont tiré du verbe *to second* le substantif *seconder*, lequel désigne la personne qui appuie une motion. Il n'y a pas d'équivalent français et il est nécessaire de recourir à un tour de syntaxe. On dira donc « celui qui appuie la motion ». Le contexte peut d'ailleurs fournir un grand nombre d'expressions. *The seconder of the motion is*

Mr. X. pourrait se rendre par « la motion est appuyée par M. X. », ou, si l'on veut éviter la forme passive, « M. X. appuie la motion ». Ce n'est pas plus malin. *The mover and the seconder of the motion* peut amener cette traduction: « Celui qui propose et celui qui appuie la motion ». Ou celle-ci: « l'auteur de la motion et celui qui l'appuie ». Ou encore: « les parrains de la motion »; « M. X. dépose un projet de motion, qu'appuie M. Z. »; « MM. X. et Z. proposent une motion », etc. Il y a un nombre infini de tournures auxquelles on peut avoir recours, sans commettre l'horrible anglicisme que constitue *seconder*.

* * *

ROUND TABLE CONFERENCE

On appelle de ce nom une réunion où les délégués sont égaux entre eux pour les fins de la discussion, c'est-à-dire où chacun peut exprimer librement son opinion et a une autorité égale à tous les autres par rapport aux décisions qui seront prises.

L'expression se traduit par « réunion paritaire ». L'Union interparlementaire, réunie à Ottawa le 12 octobre 1925, adopta un voeu ayant pour objet de déterminer que le sort des minorités sera décidé par « des « commissions paritaires » composées d'un nombre égal de représentants de la minorité et de la majorité », (*le Droit*, 13 octobre 1925). Voici d'autres exemples: « Les contrats collectifs et les « accords paritaires », (Robert de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 97». M. de Jouvenel propose, dans son ouvrage, la création « d'une commission paritaire permanente », (c'est-à-dire d'un parlement professionnel, où seraient représentés patrons, ouvriers et consommateurs), (*Ib.*, p. 123). *Round Table Conference* peut souvent se rendre par *réunion intime*.

* * *

BLACK-BALL

Voici un bon exemple de la facilité avec laquelle les Anglais créent du vocabulaire: il leur suffit de substantiver un verbe ou un qualificatif ou d'employer adverbialement un substantif, même un mot composé. Les mots *black ball* désignent la « boule noire » qui sert à voter négativement, dans les cercles de Londres comme dans beaucoup d'autres organismes. L'expression est composée d'un nom et d'un adjectif. On n'a qu'à les réunir par un tiret, à leur donner la place voulue dans la phrase et voilà un verbe nouveau, comme dans ce passage: « Some of the proud people and most of the parvenus of the Club were ready to *black-ball* him, (Thackeray, *The Book of Snobs*, éd. Collins, p. 195); « certains parmi les plus hautains et la plupart des parvenus du Cercle se disposaient à se prononcer contre son admission ».

Il existe, d'ailleurs, un verbe français qui est l'équivalent exact de *black-ball*. Ce cas est rare. C'est le composé hybride « blackbouler », formé de l'anglais *black* et du français *boule*. Il a la même signification que *black-ball*. On lit, en effet, dans Hartzfeld et Darmesteter: « *Famil.* Refuser, en lui donnant une boule noire, une personne qui demande à faire partie d'un cercle, d'un club ».

La dernière partie de notre citation pourrait donc se traduire: « se disposaient à le blackbouler ».

Par extension, *black-ball* et « blackbouler » s'emploient dans toutes sortes de circonstances, pour indiquer qu'on cherche à évincer quelqu'un, à lui nuire.

* * *

QUALIFICATIONS, TO QUALIFY

Nous allons étudier quelques sens du verbe et du substantif :

10.—Ils signifient « faire des réserves, faire une affirmation avec des réserves, modifier son affirmation, la mitiger, la restreindre, la limiter ». Substantivement: « restriction, limitation, réserve ».

To qualify a statement, « mitiger une déclaration, une affirmation ». *I cannot say that without qualification*, « je ne saurais l'affirmer sans réserve ». *An unqualified statement*, « une affirmation catégorique »; ou encore: « un exposé sans nuance ». *To qualify the sense of a sentence*, « fixer le sens d'une phrase », mais aussi: « modifier le sens d'une phrase, restreindre le sens, limiter l'application de la phrase ».

20.—Sens plus connu: « posséder les qualités requises, remplir les conditions voulues » pour exercer des fonctions.

Are you qualified for that job? « Etes-vous apte à occuper cet emploi »? *The qualifications required for that job*, « les qualités requises pour remplir ces fonctions », ou « les qualités requises des titulaires de ces postes ». *He is qualified to give an opinion on that subject*, « il est capable d'exprimer une opinion sur ce sujet », ou « il connaît suffisamment le sujet pour se prononcer ».

Voici des phrases où l'on peut trouver d'excellents équivalents: « Collège X... La chaire de latin est vacante... Adresser les demandes, avec « titres justificatifs », à M. le Principal... » (Offre d'emploi citée par Stéphane Lauzanne, *Sa Majesté la Presse*, p. 84). « Titres justificatifs » a le sens de *qualification*. Notez aussi dans cette phrase le mot « demandes »: il veut dire la même chose que l'anglais *applications*.

Autre exemple: « L'aptitude des aviateurs au pilotage est déterminée scientifiquement », (*la Science et la Vie*, avril 1930). L'anglais dirait, à peu près: *Air pilots' qualifications*.

De nombreux écrivains français n'hésitent pas à écrire *qualifié* en lui donnant le sens de *qualified*. C'est un abus. Les bons auteurs évitent cette expression. C'est pourquoi nous ne devons pas nous autoriser de l'exemple que nous donnent ceux qui se soucient peu de la pureté de la langue pour employer *qualifié*.

30.—*To qualify* veut dire encore « acquérir les qualités, l'expérience, les connaissances requises pour remplir des fonctions ». *To qualify as a stationary engineer*, « apprendre le métier de mécanicien de machine fixe ». *To qualify for medicine*, « étudier la médecine ». *To qualify for a Civil Service position*, « subir avec succès l'examen d'admissibilité aux emplois de l'Etat ».

40.—Dans certains cas, *qualified* signifie « autorisé ». *He is qualified to collect duties*, « il est autorisé à percevoir les redevances, les impôts ».

* * *

TO OPERATE

Ce verbe n'a pas le sens du français « opérer », en un cas qui se présente très fréquemment dans le langage commercial. *To operate a business*, ce n'est pas *opérer une affaire*, mais « exploiter une affaire ». *The manufacture is operated by Canadian interests* doit se rendre par « l'usine est exploitée par des capitalistes canadiens ». Si vous disiez qu'elle est *opérée par des capitalistes*, on croirait que ces braves gens sont des chirurgiens et qu'ils ont fait subir une

opération à une usine, ce qui serait assez extraordinaire.

Avec cette acception, *to operate* se traduit donc par « exploiter ». *Opérer* signifie faire une opération mathématique, chimique ou chirurgicale. Il veut encore dire: Combiner un ensemble de moyens pour en obtenir un certain résultat. C'est ainsi qu'on dit: « faire une opération financière, opérer à la hausse, à la baisse ». Mais on ne saurait donner à *opérer* le sens « d'administrer, gérer ou exploiter ».

Dans un cas analogue, *operator* se rend par « exploitant ». *Coal mine operators*, « exploitants de houillères ».

To operate signifie parfois « diriger ». *To operate an hospital*, « diriger un hôpital ».

* * *

FILE

Voici un mot dont on se sert beaucoup dans le langage administratif. Il désigne, d'abord, le meuble dans lequel on classe les documents. En ce sens, il se traduit, par « cabinet classeur », ou « meuble classeur ». Il désigne encore le compartiment où l'on classe les fiches. C'est, alors, un « casier », ou un « fichier ». Par extension, il s'applique à toute liasse de documents et il se rend, dans ce cas, par « dossier ».

Une *letter file* qui consiste simplement en deux broches fixées sur une planche ou en un carton, se dira « classeur de lettres » ou simplement « classeur ».

To file signifie « classer ». *To file letters in alphabetical order*, « classer des lettres par ordre alphabétique ». *Filing papers*, « classement de papiers, de documents ».

Eviter avec soin le français « filière », pour rendre

file. Malgré l'analogie des mots, ils n'ont pas du tout le même sens. « Filière » est un terme technique de divers métiers. Au figuré, il désigne les formalités à remplir avant d'arriver à un certain résultat. C'est ainsi qu'on dit *suivre la filière*. Il n'a aucun rapport avec le classement des documents.

* * *

HOT AND COLD

To blow hot and cold c'est « tergiverser », ou encore « parler pour et contre une proposition ». On peut d'ailleurs traduire l'expression littéralement, comme dans cet exemple: « Un roi de la presse américaine possède 24 quotidiens... et certaines de ses feuilles « soufflent froid à Chicago et chaud à Boston », (C. Meillac, *Larousse mensuel*, septembre 1929, p. 209).

* * *

FOOTBALL

A political football, c'est un « hochet », ou un « tremplin politique ». On peut dire aussi: un « ballon politique ». On emploie cette expression pour indiquer qu'un groupe politique quelconque se sert d'une question pour se livrer à des manoeuvres dont il espère tirer un avantage politique, au lieu de la régler dans l'intérêt général.

* * *

FLAG-WAVING

Expression prise en mauvaise part. Elle veut dire: « pincer la corde patriotique ». Elle se rend aussi

par: « affectation de patriotisme ». *A flag-waver* est un « patriotard ».

* * *

HOME-MADE COOKING

Ne pas traduire par: *cuisine faite à la maison*. C'est ridicule, car la cuisine n'est jamais faite au milieu de la rue. Et puis, certains restaurants n'attirent-ils pas la clientèle en lui promettant une *home-made cooking*? L'expression se traduit par: « cuisine bourgeoise ». On dira d'un plat qu'il est préparé « à la bourgeoise ». *Home-made steak*, « bifsteak » (ou: « steak ») « à la bourgeoise ».

* * *

STATE OWNERSHIP

Cette expression désigne la méthode d'exploitation d'une activité quelconque que l'Etat a monopolisée. Elle s'oppose à *private company*, expression qui s'applique aux entreprises exploitées par des particuliers. On éprouve parfois des difficultés à faire cette distinction dans un texte, et nous connaissons un journal qui, en désespoir de cause, écrit toujours *state ownership* sans le traduire.

La difficulté n'est qu'apparente. *State ownership* se rend par « étatisation, nationalisation, monopole d'Etat, entreprise nationale », etc., selon le contexte. *Private company* se dit « entreprise particulière ». N'allez jamais écrire *compagnie privée*; ce serait une horreur. *State* (ou: *publicly*) *owned railroads and private railroads* se traduirait par « chemins de fer de l'Etat et voies ferrées laissées à l'entreprise particulière ».

* * *

INTERESTS

Quelques sens de ce mot dont les Anglais font un abus déplorable, en quoi nous aurions tort de les imiter.

10.—Ils désignent ainsi certains groupes d'individus dont ils s'occupent particulièrement, c'est-à-dire, en somme, les *intéressés* à l'objet de leur discussion. On doit alors rendre ce terme par la désignation des gens ainsi visés. Comme *interests* sert surtout à nommer les personnes qui s'occupent d'industrie ou de finance, on peut généralement traduire ce mot par « capitaliste ». C'est ainsi que se rend toujours l'expression *big interests*. Par exemple, *this factory has been taken over by American interests* se traduira par: « des capitalistes américains ont acquis cette usine ».

Par *mining interests*, on entend « les exploitants de mines »; par *agricultural interests*, les « cultivateurs »; par *railroad interests*, les « compagnies de chemins de fer »; par *privileged interests*, les « capitalistes privilégiés », etc. Ces exemples démontrent que le mot *interests*, pris dans cette acception, se rapproche de notre *intéressé*, lequel est superflu dans la plupart des cas. Dira-t-on *les intéressés à l'agriculture*, quand on peut se borner à écrire *les cultivateurs*?

20.—*Interest*, veut encore dire « la part que l'on prend à une affaire ». *Interest in a company*: « participation dans une société ». (C. Maury, *France-Amérique*, septembre 1928).

En ce sens, on peut employer l'équivalent « intérêt ». Ainsi: « La Société possède une minoterie en pleine propriété et à des « intérêts » prépondérants dans une autre », (Prospectus de la Société des Fermes françaises de Tunisie). « Avoir un intérêt dans une entreprise », (Kettridge, *Dictionnaire des termes financiers*). Mais Kettridge donne d'autres équiva-

lents, comme « tantième, commandite » : *His interest is 3,000 pounds*, « sa commandite est de trois mille livres » ; *the interests of each partner in the profits is proportional to what he brings in*, « le tantième de chaque associé dans les bénéfices est proportionnel à ce qu'il apporte ».

30.—*Interests* peut être pris dans le sens de catégorie de la population ayant des préoccupations communes. C'est ainsi que l'on dit : *The different interests of the country are represented in Parliament*, « les diverses catégories de la population sont représentées au Parlement ». Mais, dans ce cas encore, l'équivalent français « intérêt » peut s'employer. Un auteur n'a-t-il pas donné ce titre à un ouvrage : *La représentation des intérêts*, où il étudiait la possibilité d'assurer la représentation, au Parlement, des diverses professions, des corps de métiers, des diverses classes de la population ? (Cf F. Duval, *les Livres qui s'imposent*, p. 613).

40.—Sens connu de tous : *Interest on loan*, « intérêt de prêt, intérêt sur prêt », (Kettridge). Deux observations s'imposent à ce sujet : En ce sens, « intérêt » s'emploie plutôt au singulier. Et puis, il n'est pas mauvais de se servir d'une autre expression pour varier son vocabulaire. Ainsi, *Interests on capital* peut fort bien se rendre par : « Loyer des capitaux ».

50.—*Public interest* signifie ordinairement « l'intérêt général ». Mais *intérêt public* peut aussi s'employer : « Les ministres ont la faculté de déclarer par écrit que « l'intérêt public » leur interdit de répondre (à une question d'un sénateur) », (Art. 80 du Règlement du Sénat français).

SALARY, WAGES, INDEMNITY

Ces termes désignent les sommes données pour rétribuer un service, un travail. Ils ont des équivalents en français: « salaires, gages, indemnité », ce qui ne veut pas dire qu'on puisse, dans chaque cas, les traduire par lesdits équivalents. Il y a là une nuance qui est cause de beaucoup de fautes.

Tout d'abord, le français a plus de mots pour désigner la rétribution. Outre « salaire, gages et indemnité », déjà mentionnés, nous avons: « appointement, traitement », etc. Chacun de ces mots a son application particulière.

En anglais, *salary* s'emploie pour désigner la rémunération des employés supérieurs d'une entreprise ou d'un Etat, ou des services littéraires ou professionnels. *Wages*, a trait à la rémunération des travailleurs manuels, tandis qu'*indemnity* se rapporte à la somme versée chaque session aux députés et sénateurs.

En français, « salaire », s'emploie dans le cas des ouvriers et des employés; « traitement » désigne les appointements des fonctionnaires de l'Etat; « gage » indique le prix convenu pour les serviteurs. Un « appointement » est la rétribution mensuelle ou annuelle d'un fonctionnaire, d'un employé.

La répartition des sens est bien nette *A minister's salary* doit donc se traduire par: « le traitement » (ou « les appointements d'un ministre »), et non pas par *le salaire d'un ministre*, comme nous l'avons lu dernièrement dans un journal. *A civil servant's salary*, le « traitement » d'un fonctionnaire. Mais *A servant's wages*, les « gages » d'un domestique. *Workers' wages*, « salaires » des ouvriers (et non « gages »).

MOUTH-VALUE

To take one at his mouth value signifie « prendre quelqu'un au sérieux, accepter sa parole sans plus ample informé, croire ce qu'il raconte ».

Dans son livre extraordinaire, *Revolt in the Desert*, T. A. Lawrence, raconte (p. 317): « Greedy fellows who had ridden into Jerusalem only to taste Allenby's bounty, « but had there been taken at their mouth-value ». Le contexte indique bien que le général Allenby a pris au sérieux des gens rapaces qui faisaient semblant d'épouser la cause de l'Angleterre à seule fin de toucher la prime promise. Mais les traducteurs de Lawrence, B. Mayra et le colonel de Fonlongue, ont traduit la dernière partie de la phrase de cette façon: « ...mais là on ne s'y laissa pas prendre et ils ne firent pas de dupes », (*la Révolte dans le désert*, éd. Payot, p. 340). C'est un contresens absolu.

Ces traducteurs en ont commis bien d'autres d'ailleurs et, pour nous amuser un peu, nous en allons relever au moins encore un. Racontant l'attaque d'un poste turc par une auto blindée, Lawrence avait écrit: « He put half a belt through the door and shutters, and, getting no reply, slipped out of his car, searched the building... » (p. 315). Il voulait dire que le commandant de l'auto avait tiré la moitié d'une bande de cartouches de mitrailleuse: tel est le sens de *half a belt*. Mais les traducteurs ont écrit, avec une admirable sérénité d'âme: « Il lia solidement avec des courroies les portes et les volets des fenêtres, puis il se décida à pénétrer dans l'intérieur du poste », (p. 336). Voyez-vous cet homme qui attache une porte et des fenêtres avec des courroies avant d'y pénétrer? On serait plutôt porté à croire qu'il les aurait ouvertes! Le mot *reply* a aussi embêté MM. Mayra et de Foulougue. N'ayant pas vu la « bande » d'une

mitrailleuse, dans la *belt*, ils n'ont pu songer que *getting no reply* signifiait « comme aucune riposte ne venait de l'intérieur ». Ils ont passé l'expression sans la traduire.

Nous pourrions en outre relever des anglicismes criants. Par exemple: « *To satisfy* Allenby of the fact that the Arab revolt was of *material* aid to the British » est rendu par: « Pour *satisfaire* Allenby du fait que la révolte arabe constituait une aide *matérielle* apporté à l'entreprise britannique contre les Turcs », (p. 221). *Satisfy*, dans cette phrase, signifiait: « convaincre, persuader » (et non *satisfaire*). *Material* devait se rendre par « appréciable » (et non par « matérielle »).

Ces exemples de mauvaises traductions nous paraissent utiles, pour apprendre ce qu'il y a à éviter dans une traduction. La méthode *ab absurdo* a du bon.

* * *

PROMOTER

On désigne ainsi celui qui organise une entreprise. Le mot se traduit par « promoteur, organisateur, fondateur, lanceur d'une affaire », « Les « lanceurs des Pêcheries », (Henri Davignon, *Un Pénitent de Furnes*). Il est bon de noter, toutefois, que l'expression *lanceur d'affaires*, employée seule, a un sens louche, péjoratif.

Promoter's shares, « parts de fondateurs », (*Larousse mensuel*, vol. V, p. 18).

Promoter of a syndicate, « promoteur d'un syndicat », (*Kettridge, Dictionnaire des termes financiers*).

* * *

MASS PRODUCTION

Cette expression est bien connue, en Amérique, parce qu'elle désigne la méthode sur laquelle repose l'édifice économique conçu de ce côté-ci de l'Atlantique. Elle désigne cette façon de procéder qui consiste à produire un même article en quantités considérables.

Plusieurs traductions peuvent servir. Nous les indiquerons toutes, afin de montrer comment on peut varier son vocabulaire. Et en passant, je rappelle qu'un de nos grands défauts réside dans la pauvreté du vocabulaire que nous employons. Tout ce qui peut contribuer à nous enrichir à cet égard, doit être bienvenu.

Voici des exemples: « Fabrication en forte série », (C. Meillac, *Larousse mensuel*, vol. 7, p. 869). « Des usines qui sont prêtes à « fabriquer à bloc », (Général Mordack, *Revue hebdomadaire*, 1er mars 1930, p. 20).

Voyons comment un auteur a exprimé la même idée de diverses façons dans un unique ouvrage: « Les conditions modernes de la « grande production », (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 23). « La fabrication de l'article en masse », (Ib., p. 165). « La fabrication en séries », (Ib. p. 166). « Les industries qui fabriquent en séries, sur une large base » (*mass production*) » (Ib., p. 181).

* * *

POWER

L'anglais *water-power* ne saurait se traduire par « pouvoir d'eau ». Il faut rendre cette expression par « forces hydrauliques, source de force motrice ». *Electric power* se rend par « énergie électrique, force hydro-électrique » ou simplement par « électricité ».

Carillon power development « aménagement des chutes de Carillon », *Power plant* « centrale d'énergie » (ou: « de force motrice), centrale hydraulique ».

Pour varier son vocabulaire, surtout dans un texte qui n'a rien de particulièrement technique, on pourrait se servir des deux expressions définies dans cette citation: *Houille verte*, puissance motrice des rivières et cours d'eau... *Houille blanche*, force motrice des sources naturelles et chutes d'eau », (M. Molinié, *Larousse mensuel*, vol. IV, p. 341).

M. L.-P. Geoffrion, dans ses *Zigzags autour de nos Parlers*, a condamné *pouvoir d'eau* en termes non équivoques. « *Pouvoir d'eau*, écrit-il, est un hideux anglicisme, une traduction horrible de l'anglais *water-power*. *Pouvoir* n'a pas et n'a jamais eu en français le sens de chute, de saut ou de cascade. Il n'a pas et il n'a jamais eu, non plus, même dans le vocabulaire des physiciens, le sens de force, de puissance. On peut fort bien dire: *la force, la puissance*; mais non le *pouvoir* d'une chute d'eau, d'une machine ».

Dans ses autres acceptions, le mot *power* peut se traduire par « puissance, faculté, moyen, talent, capacité », etc.

Power of absorption, « capacité d'absorption », (André Tardieu, *Devant l'Obstacle*, p. 57). *Purchasing power*, « la puissance d'achat du client », (Lucien Romier, *Explication de notre temps*, p. 58). *Earning power* « puissance productive des capitaux, ou simplement: « productivité ». *Party in power*, Victoire électorale qui rejetait à l'opposition le parti hier « aux affaires », (Louis Madelin, *Revue hebdomadaire*, 28 février 1925). *Powers that be*, « pouvoirs constitués », (*Débats de la C. des c.*, 24 mars 1930). *Productive power*, « Les nations, s'écrit mélancoliquement A. Balfour dans ses *Economic notes on Insular Free*

Trade, se sont aperçues que ce qui est bon pour la « puissance productrice » du monde peut ne pas être bon pour chaque état en particulier », (Fontana-Russo, *Traité de politique commerciale*, p. 203).

Power canal, « canal d'aménée », (*Débats*, 22 février 1928). Ou: « coursier » (sens plus restreint; désigne l'endroit exact où le *canal d'aménée* entre dans l'usine).

Reasoning power: « faculté logique ».

* * *

GLORIFIED

S'emploie, surtout dans le style familier, pour évoquer un être au-dessus du commun. Ainsi, Fred Harrison écrit: « Macaulay is a *glorified* journalist and reviewer, who brings the mature results of scholars to the man in the street », « Macaulay est un journaliste et un critique *de grande envergure*, qui met à la portée du profane le résultat du patient labeur des savants ».

Le mot a, en général, un sens péjoratif et l'on peut en trouver des équivalents dans cette phrase truculente de Léon Daudet sur les grands hommes de la Révolution: « Ce n'est pas seulement la faute de Hugo, de Michelet, de Quinet, d'Henri Martin, si ces excès de gorilles bavards et illuminés ont été *honorés, encensés, panthéonisés...* » (*Melancholia*, 3e vol du *Courrier des Pays-Bas*, p. 240).

A glorified school-master est un « cuistre », un « pion de collègue ».

* * *

EXALTED

Un « exalté », en français, est une personne prise d'une sorte de délire. En anglais, *exalted* veut dire

une personne qui occupe une situation élevée. *An exalted social standing* se dira « une situation mondaine élevée ».

Mais *exalted* a un sens péjoratif, analogue à celui de *glorified*. *An exalted valet* désigne une personne qui, bien que d'un certain rang social, se prête à toutes les fantaisies d'une autre pour en retirer un avantage quelconque. L'expression a un peu la signification de « flagorneur ».

* * *

JAM

Ice jam, se traduit par « embâcle », (*Débats de la C. des c.*, 5 juin 1925). Le dictionnaire nous apprend, en effet, que le mot « embâcle » signifie « un amoncellement de glaçons dans un cours d'eau ».

Log jam se rend par « prise », (*Larousse*); par « prise de billes, enchevêtrement, engorgement, barrage ». « Les bûches voyageuses s'amoncelaient sur certains points et formaient *barrages*; il fallait alors *débâcler*... » (*Larousse mensuel*, mai 1929). « Débâcle » se dit surtout d'une rivière au moment du dégel: « la rivière débâcle ». Mais on l'emploie aussi, d'une manière générale, pour signifier *ouvrir, débarrasser*. On peut dire, par exemple: « débâcler un port ».

* * *

PARADE

Dans le langage militaire, l'équivalent français « parade » s'emploie en un sens restreint, celui de « revue de troupes qui vont monter la garde », ou de revue en général. On ne peut s'en servir pour désigner un défilé de troupes ou d'un corps quelconque.

Il faut alors dire « exercice, défilé, monôme » (sens restreint. « Le ministre de la Guerre prépare pour la Fête nationale du 9 juillet, un *défilé militaire* de neuf mille hommes », (*l'Amérique latine*, 28 juin 1925). « Un jour, le régiment eut ordre de s'assembler dans la grande cour des Tuileries pour y faire *l'exercice*, (Du Cauze de Nazelle, *Aventures de guerre et d'amour*, éd. Plon, p. 31). « Monôme d'étudiants, retraite aux flambeaux, revue militaire », etc. En France, on a traduit le titre du film de Maurice Chevalier, *Love Parade*, par « Parade d'amour ». Ce n'était pas une traduction très heureuse. On a été bien mieux inspiré, quand on a rendu le refrain principal de l'opérette, *You are my Love Parade*, par « Vous êtes mon cortège d'amour », ce qui ne rendait pas le texte plus intelligent, d'ailleurs.

J'ai reçu, d'un Français fixé au Canada, cette note édifiante: « Au cours de six ans de service dans l'armée française, je n'ai jamais entendu le mot *parade* autrement que comme un mouvement de l'escrime. Le mot anglais, si souvent employé dans l'armée britannique, est diversement traduit par « rassemblement, défilé, revue, inspection, visite », selon l'occasion; par exemple, « rassemblement d'une unité, défilé devant un général, inspection d'armes, visite des malades, revue des effets d'habillement », etc. »

Notons que « défilé devant un général » se dit en anglais *march past a general* aussi bien que *parade*.

* * *

RATE

En anglais, *rate* désigne toute mesure servant à marquer la quantité ou la valeur. On le traduit presque toujours par *taux* au Canada. Or *taux* a une acception beaucoup plus restreinte. Il s'emploie d'a-

bord pour le montant de l'intérêt auquel l'argent est prêté: *taux de six p. 100*. Il désigne encore le prix de certaines marchandises, quand ce prix fait l'objet d'une convention spéciale ou d'un règlement et alors il a son sens étymologique de *taxe*. Dans tous les autres cas, il faut rendre *rate* par une autre expression. *Insurance rate*, « prime de l'assurance ». *Rate of exchange*, « cours des devises ». *Discount rate* signifie « taux de l'escompte », parce qu'il s'agit d'une proportion, d'un pourcentage. *Extravagant rate*, « prix exorbitant ».

Freight rate se traduit par « prix » (ou « frais) de transport ». Si l'on parle de transports par mer, dire « fret maritime » et non *taux du fret*, car le *fret*, c'est le *loyer d'un navire*. Quand on veut désigner l'échelle des prix exigés par les entreprises de transport, dire « tarif des transports », ou, dans certains cas, « barème des frais de transport ».

Rate désigne encore « la taxe ». *Frontage rate*, « impôt riverain », (*Bulletin de l'Association technologique*). *Highway rates*, « impôt pour l'entretien des routes ».

Ce mot est employé pour désigner toute mesure de valeur même abstraite: *A first rate singer*, « un chanteur de premier ordre ». *At that rate*, « à ce compte-là, de cette façon, considéré de ce point de vue »... *Rate of speed*, « vitesse, allure ». *A car going at a terrible rate*, « voiture lancée à une vitesse vertigineuse ».

Quelques exemples encore pour terminer: *Agreement rate*, « tarif convenu ». *Discount rate*, « taux de l'escompte », (P. Durand, *Dossiers de l'Action populaire*, numéro 45). « On a trop tardé à augmenter le *taux* des pensions », (Geo. Mandel, *Revue hebdomadaire*, 18 avril 1925). « Le *taux* des em-

prunts » (Ib.). Dans toutes ces expressions « taux » sert à désigner une proportion, un pour-cent.

« Tarif de transport », (L. Romier, *Explication de notre temps*, p. 86).

Horse-power-rate, « chevaux indiqués », (*Débats*, 4 juin 1925).

* * *

SELF-CONSCIOUS

Mot assez pédant, pour exprimer une chose très simple. *To be self-conscious*, c'est être « gêné, intimidé »; c'est, quand il s'agit d'un artiste, « avoir le trac ».

* * *

LENGTH and BREADTH

Throughout the length and breadth of the country signifie « dans toute l'étendue du pays ». Ce n'est pas plus malin. Mais, si l'on en croit la légende, certains traducteurs, embarrassés par la solennité de l'expression dont se servent beaucoup les hommes politiques, n'ont pas hésité à traduire par *dans toute la largeur et le souffle du pays*.

Pour rendre cette image d'une façon pittoresque, il existe une foule d'expressions toutes faites en français, telle celle-ci: « Chez les princes tout est gardé; autour d'eux, *au loin et au large*, rien ne dort qu'au bruit des tambours et à l'ombre des baionnettes », (P.-L. Courier, *Simple discours de Paul-Louis, vigneron*).

* * *

HOLDING COMPANY

Il s'agit d'une société qui détient les titres d'une entreprise commerciale, financière ou industrielle, mais qui ne se livre pas elle-même à l'exploitation. Voici diverses manières de traduire l'expression: « trust de valeurs », (Kettridge, *Dictionnaire des termes de finance*); « compagnies détentrices du capital-action de plusieurs sociétés », (Ed. Lambert, *France-Amérique*, juillet 1927); « une société de portefeuille exploitant par l'intermédiaire de six filiales », (Emile Royot, *l'Economiste français*, 8 février 1930, p. 174). Cette dernière expression, *société de portefeuille*, est de beaucoup la meilleure. N'oubliez pas que *portefeuille* a ici le sens de *titres, valeurs*.

* * *

PAINTING THE TOWN RED

Cette expression désigne un acte peu louable: celui de s'enivrer et de se livrer au désordre le plus absolu. C'est, en somme, « faire une bombe monstre, faire un chahut de tous les diables, se livrer à une orgie sans nom », etc. Comme l'expression est argotique, il faut la traduire par une autre aussi haute en couleurs, sinon l'on ne rendrait pas la pensée de l'auteur avec toutes ses nuances.

Le traducteur du *Saint François d'Assise* de G. K. Chesterton a été bien embarrassé par cette locution. Il n'y a vu que du feu, peut-être parce qu'elle renferme le mot *red*! Elle se présentait dans cette phrase, si ma mémoire ne me fait défaut: *Francis did not paint the town red*. Le traducteur a transposé exactement: « François ne peignait pas la ville en rouge ». Puis, en une note du bas de la page, il expliquait: « Comme ont fait les bolshevistes, par exemple, dans

certaines villes de Russie ». Ce brave homme se doute-t-il qu'il nous a procuré une minute de folle gaieté?

Si vous voulez vous amuser, d'une façon plus ou moins intelligente, je vous conseille de prendre un livre anglais traduit en français et de mettre en regard texte et traduction. Je vous promets l'hilarité la plus franche que vous ayez jamais connue. Neuf fois sur dix, vous trouverez dans la traduction les contresens les plus absurdes, les cocasseries les plus colossales, sans compter les anglicismes les plus horribles. On peut, en effet, poser comme règle que les Français n'ayant qu'une connaissance livresque de l'anglais n'arrivent pas à traduire convenablement un texte d'un auteur anglo-saxon. Un jour que nous voudrions nous reposer de nos graves études linguistiques, je relèverai certaines de ces absurdités que j'ai notées.

* * *

WASHING ITS WAY

Voici un exemple caractéristique d'une forme particulière à l'anglais; « One half billion dollars' worth of soda water « washes its way » annually into the great American stomach ». (Charles Merz, *The Great American Band-wagon*, chap. V. *The New American Bar*). « Un flot de soda qui représente une somme d'un demi-milliard de dollars « coule » chaque année dans le gosier des Américains (ou: dans l'estomac formidable de la nation américaine) ». Cet emploi très expressif d'un verbe transitif avec *way* se présente dans de nombreux cas: *She dances her way into all hearts*, « elle conquiert tous les cœurs par sa danse ». *He sings his way to a great fortune*, « par son chant, il arrivera à une grande fortune ».

* * *

TO REALIZE

Peut-on se servir de l'équivalent « réaliser » dans le sens de *comprendre*? Querelle troublante que tous les journaux de France ont ranimée depuis quelques années.

Disons tout de suite que ce néologisme, si néologisme il y a, est parfaitement inutile, car la langue française offre une infinité de vocables pour rendre la même idée d'une façon beaucoup plus satisfaisante et, surtout, plus précise. On peut dire: « comprendre, s'aviser, se rendre compte de quelque chose, saisir, se rendre à l'évidence, avoir la sensation nette que, toucher du doigt, être frappé par, entrevoir, concevoir nettement, d'une manière concrète et réelle ». On doit s'inspirer de l'intention de l'auteur. Le contexte n'est pas fait pour les chiens.

Ouvrons maintenant l'écluse au flot des citations, pour ou contre « réaliser ». Je dois avouer que je n'apporterai pas grand chose à l'appui de cet américanisme. Américanisme, car il paraît que Paul Bourget a, le premier, donné cette acception à « réaliser » dans *Outremer*, volume où il a réuni ses impressions de voyage aux Etats-Unis. Tout s'explique: les Français qui écrivent sur les Etats-Unis, comme sur le Canada, se croient obligés d'émailler leur texte de mots anglais, purs et simples, ou francisés plus ou moins. Ils pensent ainsi se rendre intéressants et montrer au vulgaire qu'ils *la connaissent dans les coins*.

Abel Hermant condamne « réaliser » sans ambages: « Je ne daigne pas plus aujourd'hui qu'hier examiner s'il conviendrait d'employer en français le verbe « réaliser » au sens où les Anglais l'emploient. Je maintiens que cette question est baroque et qu'elle ne

doit pas être posée... » (*Remarques de Monsieur Lancelot*, p. 21). Et encore: « Je n'ai nul besoin de leur prendre (aux Anglais) ou de leur reprendre « réaliser », puisque je peux dire la même chose en bon français », (*Ib.* p. 28).

Plus loin: « N'est-ce pas un abus que de dire ou d'écrire réaliser pour imaginer, concevoir, se représenter ou se rendre compte? » (*Ib.* p. 67).

André Thérive condamne aussi cet emploi de « réaliser », mais avec des réserves. « Il est sûr, écrit-il, que c'est angliciser que de prendre « réaliser » pour « concevoir, comprendre, comme réel ». (Les Canadiens-français le dénoncent chez eux). Mais avant d'être un anglicisme, « réaliser » pourrait bien être un latinisme scolastique. Il est complémentaire « d'idéaliser » (*concevoir comme idéal*). A telle enseigne que Fénelon a dit: « la vue (de la mort) rapproche et réalise tristement l'objet... » Pour moi, je trouve commode et efficace l'emploi de « réaliser » dans son sens brut, même lorsqu'il est voisin de l'acception anglaise. On dira donc librement: « Un combat, madame? en réalisez-vous bien les horreurs? » J'aime beaucoup moins « réaliser que... » tel que M. Bremond l'emploie. Nos pères s'en sont bien passés, se sont bien contentés de « concevoir », de « se rendre compte », etc... Et si ces humbles mots s'affaiblissent, le rôle du bon écrivain est justement de leur redonner du sang et de la plénitude... Réagissons donc, là comme ailleurs, contre l'usure de notre langue et gardons « réaliser » pour régir un complément substantif et non une proposition. J'avoue que ce sera une règle un peu chinoise. Mais Chine ou Angleterre, quel joug est le plus dur, morbleu, au pays de Jeanne d'Arc et de Villebois-Mareuil? » (*Querelles de Langage*, pp. 61 et 62).

Thérive condamnerait donc sans appel l'usage que

nous faisons de « réaliser », car il ne l'admet que dans une acception que nous ne connaissons guère et réservée, sans doute, aux écrivains raffinés comme l'auteur du *Plus grand Péché*.

Il revient plus tard sur la question, pour constater que l'abbé Bremond s'est rangé à son avis. C'est-à-dire qu'il n'admet plus « réaliser que »... mais seulement « réaliser » avec le complément substantif, « emploi philosophique, scolastique si on veut ».

L'auteur ajoute: « M. Paul Souday est intervenu dans *le Temps* pour condamner « réaliser » dans tous les cas; d'abord comme anglicisme inutile, ensuite comme équivoque, vu le sens pratique et matériel qu'a le verbe « réaliser » en bon français (« réaliser sa fortune »). M. Kr. Nyrop, l'éminent professeur danois, rappelait, naguère, dans *les Etudes* publiées par la « Société scientifique de Danemark » un des cas bizarres de cette équivoque. A la Maison de la Presse, durant la guerre, un traducteur nonchalant transcrivit de l'anglais cette phrase: « L'état-major français a pleinement réalisé les intentions de l'ennemi ». Il voulait dire: « deviné, percé ». Mais sa phrase semblait d'une ironie horriblement défaitiste... La bonne doctrine me paraît celle de M. Clédat, qui admet « réaliser » (comme « revue » au sens de *review*), mais dans le langage technique et philosophique. M. Paul Souday est prêt de s'y ranger, si « réaliser » signifie seulement « attribuer une réalité objective à des idées... » M. Bremond marque assez clairement que, pour lui, l'usage de « réaliser » entraîne tout le système du « réalisme » métaphysique, donc la religion et aussi la poésie-prière; il est sûr que la foi « réalise » Dieu au sens plein et fort du mot. Mais puisque l'usage courant n'a rien de philosophique et n'aurait point cure de l'ontologie, méfions-nous d'y introduire « réaliser » sans intention for-

melle ou nuance marquée. Voilà donc, je pense, tous nos chanoines réconciliés? » (Op. cit., pp. 63 et 64).

Nous étions à Paris à l'époque où commençait la querelle de « réaliser », par l'enquête que poursuivaient au sujet de ce terme les chroniqueurs de *l'Intransigeant*, qui signent *les Treize* et qui ne sont peut-être que cinq, que deux, ou qu'un seul. L'enquête s'est poursuivie longtemps et, chaque soir, en belle place, paraissaient de nombreuses communications de lecteurs qui se passionnaient pour ou contre « réaliser ». Heureux pays!

* * *

IN THE AFFIRMATIVE

On ne peut rendre cette expression par « dans l'affirmative ». Ce serait un affreux anglicisme, qu'on commet d'ailleurs avec une grande sérénité d'âme, au Canada. On répond « par l'affirmative », on donne une « réponse affirmative », mais on ne peut être « dans l'affirmative ». *In the affirmative* se traduit de diverses façons, comme on le verra dans cet exemple: « Is the government going to implement the royal commission recommendations? *In the affirmative*, what measures does he contemplate? » « Le Gouvernement donnera-t-il suite aux avis de la commission royale? *Le cas échéant* (ou: « dans ce cas, si tel est le cas, advenant cette décision, etc. »), quelles mesures proposera-t-il? »

On ne vote pas « dans l'affirmative », pas plus que « dans la négative ». On donne un « vote affirmatif », ou un « vote négatif ».

« Affirmative » est substantif. On dira fort bien « l'affirmative » pour *la proposition affirmative*. Le dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter, qui fait cette affirmation, donne les exemples suivants: « Il parle

encore pour l'affirmative », (La Bruyère). « Il tient pour l'affirmative », (Voltaire). On notera qu'*affirmative* est accompagné de la préposition *pour*, dans ces citations. Les mêmes remarques s'appliquent à « négative ».

M. L.-P. Geoffrion, dans ses *Zigzags autour de nos parlars* est d'avis que « dans l'affirmative » peut se dire pour *si tel est le cas*. Malgré l'exemple qu'il cite, nous ne sommes pas convaincu.

« Dans l'affirmative » ne pourrait s'employer qu'en donnant à *affirmative* le sens de *proposition affirmative*, comme dans les phrases que nous avons citées. On persiste « dans l'affirmative », comme on soutient « l'affirmative »; c'est-à-dire qu'on continue, malgré les objections, à soutenir *la proposition affirmative*, *proposition* étant pris dans le sens *d'énonciation d'un jugement*, et non de *ce qu'on propose à l'examen de quelqu'un*. Il serait donc impossible de dire: « Voter « dans » la proposition affirmative », ce serait absurde; mais *on vote* « pour » *la proposition affirmative*. Là, nous rejoignons M. Geoffrion.

* * *

BALANCE OF POWER

Dans le langage parlementaire, cette expression s'applique au groupe de députés qui détient le nombre de voix nécessaires pour faire pencher la décision d'un côté ou de l'autre, aucun des deux partis les plus nombreux n'ayant une majorité suffisante pour l'emporter sur tout le reste de la Chambre. Peut-on la traduire par « balance du pouvoir »? C'est douteux. En France, on emploie une métaphore hardie et fort discutable: « la charnière des partis », (*Journal Officiel*, 29 janvier 1925). On l'a usitée à propos de

l'éphémère ministère Chautemps du printemps 1930 et du second cabinet Tardieu: « Comme ils étaient satisfaits le soir du 17 février, ces Messieurs de « la charnière »! Ils venaient de renverser M. Tardieu pour rien, pour le plaisir », (François Le Grix, *Revue hebdomadaire*, 15 mars 1930, p. 355). « La gauche radicale ou les radicaux indépendants, (car il paraît qu'il y a maintenant deux « groupes-charnières », deux « charnières » interchangeables) », (Ib. p. 361).

En France, *balance du pouvoir* créerait une équivoque, car on y appelle *balance des pouvoirs*, l'équilibre, la pondération des pouvoirs politiques entre le pouvoir exécutif et les Chambres, comme dans cette phrase: « La balance des pouvoirs est la base du gouvernement constitutionnel », (Larousse).

Cherchons ailleurs une traduction acceptable. Ne pourrait-on dire « l'équilibre des partis »? D'un groupe qui détient la *balance of power*, on écrirait que « l'équilibre des partis », ou de la Chambre dépend de lui », ou qu'il est « entre ses mains, à sa merci ».

C'est ce qu'on dit, pour une autre acception de *balance of power*, c'est-à-dire pour désigner « l'équilibre des États, relativement à la distribution des territoires et des alliances ». C'est le fameux « équilibre européen ». « Ne commence-t-on pas, enfin, à comprendre que « le principe d'équilibre », de la *balance of power*, est le seul qui pourra empêcher la guerre? » (W. Morton-Fullerton, *Figaro*, 23 mars 1930). En ce sens, on dit toujours le principe « d'équilibre européen ». Ne pourrait-on, de même, parler de « l'équilibre parlementaire », de « l'équilibre des partis »?

Balance du pouvoir a pour lui des analogies. Ainsi, on dit parfaitement « la balance du commerce ». Et *l'équilibre européen* s'appelait autrefois « la balan-

ce », comme dans ces phrases de Voltaire: « Les nations européennes... s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, *une balance égale de pouvoir*, (Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, éd. Garnier, vol. I, p. 6). « Cette *balance* que l'Angleterre s'était longtemps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique », (Ib., p. 11). « L'Angleterre... affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une *balance* entre les dominations de l'Europe; mais Charles 1er, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir « le poids de cette balance », sentait le sceptre échapper déjà de sa main », (Ib., p. 11). « La Russie ne mettait, il y a vingt ans, aucun poids dans la balance de l'Europe, » (Voltaire, *Lettres*, éd. Garnier, vol. II, p. 13).

Mais Voltaire lui-même emploie le terme *équilibre* avec ce sens: « Le système de l'équilibre prévalait dans les esprits », (*le Siècle de Louis XIV*, vol. I, p. 188).

Cet emploi de *balance* est en tout cas vieilli. Serait-ce de la réaction linguistique que de dire *balance du pouvoir*? Il nous semble. Nous sommes donc d'avis que *balance of power* doit se traduire par « équilibre des partis », et *the party who has the balance of power*, par « le groupe qui commande l'équilibre des partis ».

* * *

UNDESIRABLE

On se sert beaucoup de ce terme, au Canada comme aux Etats-Unis, pour désigner les immigrants qui sont de mauvais sujets et ne pourraient, pour une raison quelconque, devenir de bons citoyens. On le

traduit, chez nous, par « indésirable » et l'on a bien raison. Cependant, on ne trouverait ce mot dans aucun dictionnaire français, si ce n'est à titre de néologisme. Il s'agit bien, en effet, d'un néologisme dont nous sommes responsables. Voici ce qu'en dit Théodore Joran, dans ses *Manquements à la Langue française* (p. 255) : « Inlassable » n'a pas même l'excuse d'être aussi bien formé que le « charmant euphémisme des Canadiens « indésirable ».

Cet exemple est plein d'enseignements.

Il démontre, tout d'abord, que le français parlé par les Canadiens est bien vivant, puisqu'il crée des mots de bonne frappe. Nous pouvons donc enrichir la langue commune aux peuples de culture française. *Indésirable* n'est pas, du reste, le seul vocable bien formé qui soit né au Canada. Ne citons qu'un autre exemple, car il faut nous limiter : *la poudrierie de la neige*.

Ensuite, il indique qu'il est bon, parfois, de créer des mots, quand il en est absolument besoin. Cette affirmation ne contredit en rien ce que nous énoncions dans notre introduction, c'est-à-dire que l'augmentation du vocabulaire constitue en réalité un appauvrissement de la langue. Toute règle a des exceptions. Il est vrai que, pour celle-ci, les exceptions doivent être aussi rares que possible.

Complétons nos remarques sur ce point en ajoutant que, lorsque des circonstances tout à fait exceptionnelles produisent un état de choses qu'aucun mot existant ne saurait définir avec assez d'exactitude, on peut recourir à un néologisme, à la condition formelle que ce nouveau vocable soit tout à fait conforme au génie de la langue et, par conséquent, ne viole en rien les règles de la formation des mots en français.

Nous vivons dans une civilisation bien différente de celle de la France. Cet accident peut rendre né-

cessaire, ou simplement utile, la création de mots pour désigner des choses inconnues en France. C'est le cas d'*indésirable*, comme de *poudrerie*. Mais il n'est pas exact d'affirmer que ces cas sont très nombreux. Presque toujours, les termes existants suffisent, car, pour reprendre l'expression usitée par André Thérive dans *Querelles de Langage*, le « contexte n'est pas fait pour les chiens ». Parfois, on n'a qu'à attacher une idée nouvelle à un mot connu. Nous le faisons, par exemple, pour « balise » et « baliser ». La balise, en France, est un ouvrage en fer, en bois ou en maçonnerie qui indique le chenal des navires. Chez nous, c'est un petit arbre résineux planté dans la glace pour marquer le chemin des voitures qui traversent un cours d'eau en hiver; du moins, telle est une des acceptions courantes que le mot a au Canada. Et c'est de très bonne langue.

Ne laissons pas ce sujet, sans noter que quelques auteurs français ont aussi risqué le néologisme « indésirable ». Il y aurait quelque présomption à croire qu'ils nous l'ont emprunté. Il convient plutôt de penser qu'ils ont agi de leur propre chef. C'est ainsi que nous trouvons dans un ouvrage de Ferri-Pisani: « Cent millions « d'indésirables » que le Vieux Monde allait nous envoyer au cours des siècles suivants », (*l'Amour en Amérique*, p. 185). Ferri-Pisani a simplement voulu décalquer le terme anglais, comme il le fait souvent, par snobisme. Dans le cas qui nous occupe, il a eu une idée heureuse.

Paul Morand l'a aussi employé: « En ce début du XXe siècle, ceux qu'on accueillait hier sont devenus des « indésirables », (*New-York*, p. 32). J.-J. Brousseau est également, dans *l'Itinéraire de Paris à Buenos-Aires*, (p. 70).

* * *

HARBOUR

Se traduit par « havre », ou par « port ». Mais on ne peut prendre ces deux termes l'un pour l'autre. Chacun a son acception bien délimitée. « Havre » désigne plus particulièrement, dans la langue moderne, *un port naturel*, ou un petit port de mer qui reste à sec à marée basse. De son côté, « port » sert à indiquer un abri aménagé par l'homme et muni de tout l'outillage nécessaire au chargement ou au déchargement des navires. Il serait donc ridicule de dire: *le havre de Montréal*, car ce *havre* a subi bien des transformations et est devenu le « port » le plus moderne du monde. On ne se fait pas scrupule de le dire, d'ailleurs. Se doute-t-on qu'on déprécie le port dont la Métropole canadienne est si fière, à bon droit? En disant *havre*, on laisse entendre qu'on ne possède aucun outillage, ou que le *port* n'a absolument aucune importance. On commet couramment une autre faute énorme en traduisant *board of harbour commissioners* par *commission du havre*. Il faut dire « commission du port ». On aggrave la faute en mettant un accent circonflexe sur le *a* de *havre*. N'en jetez plus!

On ira sans doute me dénicher quelque vieux texte pour me démontrer que *havre* a la même signification que *port*. On ne m'étonnera aucunement, car Hatzfeld et Darmesteter écrivent: « *Havre*: « Anciennement, Port de mer ». Vous avez noté le mot *anciennement*? se servira-t-on de cette citation pour affirmer de nouveau que les Canadiens-français parlent la plus pure langue du 17^e siècle, ce vieux bobard par lequel on justifie les tares les plus grossières de notre parler? Je le sais bien, que les habitants de nos campagnes ont gardé de vieux mots savoureux. C'est admirable. Mais, dans les villes, on ne recule devant aucun anglicisme, qu'on réussit parfois à expliquer par le fait

que le terme avait été français avant de passer par l'anglais. On ne se dit jamais, cependant, que l'anglais a fait subir de profondes transformations de sens aux mots empruntés au français, et que, lorsque ces mots nous reviennent, ils ont pris une figure étrangère. Et puis, que diable! nous vivons en 1930! Mais n'allez pas me faire dire que j'approuve tous les excès de la langue moderne!

* * *

PORTAGE

Voici un mot qui va nous servir à établir que le parler canadien-français peut créer des vocables de bonne frappe, et autrement qu'en empruntant à l'anglais. Il s'agit même d'un terme que les Canadiens-anglais nous ont pris. Car nos compatriotes *de l'autre langue* ont trouvé chez nous des mots dont ils avaient besoin. Que ne leur laissons-nous l'initiative de ces emprunts! Notre langue étant plus vigoureuse que la leur peut se suffire à elle-même et en outre prêter à ses voisines.

« Portage » désigne l'action de porter, entre deux cours d'eau ou d'un point navigable à l'autre d'un même cours d'eau, tous les objets qu'apportent avec eux des explorateurs, des *voyageurs*: canot, couvertures, provisions, etc. Il désigne aussi l'endroit où il est nécessaire d'effectuer un « portage ». Dans la forêt, on rencontre ainsi de nombreux « portages ». Voilà un vieux mot que nous avons très heureusement rajeuni. Dans l'ancienne langue, *portage* signifiait « l'action de porter ». L'orthographe s'est modernisée, tandis que le mot gardait son sens, mais passait de l'usage courant. Nous lui avons donné une acception nouvelle et nous avons enrichi la langue. Cet exemple démontre à l'évidence que nous pouvons désigner les

particularités de la vie canadienne sans sortir de la langue française et sans passer par l'anglais pour retrouver des mots français.

* * *

ABSENTEE OWNERSHIP

Se dit des biens qui appartiennent à un propriétaire toujours absent et se traduit par « absentéisme ». Le mot est pédant, mais les termes techniques le sont en général: il faut se faire une raison! Il est d'ailleurs employé en littérature: « L'absentéisme... Le seigneur vit à la cour: le domaine est administré par un régisseur », (Frantz Funck-Brentano, *l'Ancien Régime*, p. 400). On appelle de telles propriétés: *biens des absents*, ou *des non-résidents*.

* * *

TUG OF WAR

Naguère, un journaliste d'Ottawa traitait la question des différends ouvriers. Il peignait la lutte des travailleurs, qui demandent sans cesse un relèvement de leurs salaires, et des industriels, qui aspirent à enfler toujours leurs dividendes. Puis, il ajoutait: « C'est une sorte de *cable de guerre*, tiré à un bout par une équipe beaucoup plus forte que l'autre ». Cette perle était signée, ne vous déplaît!

Ce confrère avait à l'esprit l'anglais *tug of war*, qu'on écrit souvent *tug o'war* et il traduisit littéralement—du moins le croyait-il—sans se douter qu'il existe une expression française pour rendre ce vocable, c'est-à-dire « souque à la corde »: *Souquer* est un terme de marine, qui signifie « tirer avec beaucoup d'énergie ». C'est précisément ce qu'on fait au jeu du *tug o'war*.

L'expression « souque à la corde » est fort évocative, plus que l'équivalent anglais. Mais *câble de guerre* n'a plus aucun sens. Ce n'est même pas une traduction servile de l'anglais, puisque *tug* ne veut pas d'abord dire « câble », mais *tirer avec effort*. En définitive, *souque à la corde* est plus français et, en même temps, plus conforme à l'anglais.

Comme quoi, les mauvaises traductions sont bien dangereuses!

* * *

HIT-AND-DUN DRIVER

C'est le chauffeur qui, après avoir frappé un passant dans la rue, force de vitesse pour échapper aux conséquences de son acte, au lieu de s'arrêter pour donner des soins à sa victime ou la transporter dans un endroit où elle serait soignée. Cette expression a pour équivalent, en France, l'excellent mot « chauffard », que nous avons relevé avec plaisir dans nos journaux, de rares fois il est vrai.

Ce néologisme est tout à fait louable, d'autant plus que le suffixe *ard* comporte une idée de mépris bien appropriée dans le cas des êtres peu recommandables que le terme « chauffard » désigne. Songez à *bagnard*, *patriotard*, *froussard*, *bavard*, *gueulard* (révérence parler!) *dreyfusard*, ce dernier formé lors de la fameuse affaire Dreyfus en France, et de nombreux autres qui impliquent tous un sens péjoratif.

N'hésitons donc pas à employer « chauffard ».

* * *

CREDIT

Nous n'examinerons pas, pour l'heure, les acceptions qu'a ce mot dans la langue commerciale. Nous

voulons plutôt nous arrêter à un emploi qu'on en fait dans le langage courant.

Credit a souvent le sens de « mérite, honneur, réputation, gloire ». *This work does credit to the company* se traduit par « cette entreprise fait honneur à la société, rehausse sa réputation ». Le français « crédit » ne rendrait pas du tout l'idée. *That is to his credit*, « c'est tout à son honneur ». *He deserves great credit for this action*, « il a droit à l'estime de tous pour cette action. *He has all the credit for it*, « il en a tout le mérite ».

Le verbe *to credit* veut dire, souvent, « croire, ajouter foi », ou « attribuer à ». *We credit him with the best intentions*, « nous croyons qu'il est animé des meilleures intentions ». *That achievement has been credited to him*, « on lui a attribué ce résultat ».

* * *

PULLING LEATHER

Un jour, à la Chambre, un ministre devait faire face à une forte opposition. Un député de l'opposition s'écria: « *The minister is pulling leather* ». Que veut dire *pulling leather*?

Cette expression est usitée dans les fermes d'élevage de l'Ouest. Quand un *cowboy* ne peut maîtriser un *broncho*, il se cramponne au pommeau de la selle qui se déplace, de sorte que toutes les courroies, bandes d'arçon, sangles, etc., se trouvent fortement étirées. La situation est humiliante et l'on dit que le cavalier *is pulling leather*, littéralement: « étire du cuir ».

On emploie cette locution pour indiquer que quelqu'un « se trouve dans une mauvaise passe », qu'il « en a tout son saoul ».

Cet exemple démontre comme la connaissance li-

vresque d'une langue ne suffit pas pour la bien traduire. Il ne faut rien ignorer même de l'argot ni, comme nous l'avons écrit dans notre Introduction, des coutumes du peuple qui parle cette langue, surtout quand il s'agit de l'anglais, si idiomatique.

* * *

RADICAL

Les Anglais ne délimitent pas strictement, comme nous, le sens de leurs mots. A chaque vocable, ils attachent toutes les acceptions qui se rapprochent, de près ou de loin, à la signification primitive. Ils font dire tant de choses au même terme que leur phrase est rarement fort claire à la lecture rapide. *Radical* en est un exemple. Aussi, la traduction de ce terme offre-t-elle une difficulté, dans un cas que nous allons signaler.

Radical s'emploie pour marquer la qualité de ce qui est excessif. Mais l'équivalent français n'est pas usité autant que l'anglais. *A radical opinion* doit se rendre par « Opinion hardie », et non *radicale*. « Radical » en français veut dire « complet, absolu » et l'on peut donc dire « une guérison radicale, un changement radical ». Mais le génie de notre langue répugne à l'emploi fréquent des termes qui impliquent une idée trop tranchée: il veut plus de nuance.

A radical member of Parliament n'est pas un « député radical »: il n'y a de radicaux qu'au Parlement français! C'est « un député aux idées avancées ».

A radical remark, « remarque osée »; *He is radical in his conclusions*, « il tire des conclusions catégoriques ».

* * *

PEACE

On parle beaucoup d'*Establishment of peace* par le temps qui court. La chose ni le mot ne sont nouveaux, comme on le verra dans cette citation: « Cette réconciliation de l'Espagne et de la France... avait été obtenue au profit de la *pacification générale*, (B. Combes de Patris, compte rendu d'une biographie du *Régent*, Philippe d'Orléans, dans le *Larousse mensuel* de février 1930, p. 339).

Nous citons cette phrase, d'abord parce qu'elle offre une excellente traduction d'une expression à la mode, et surtout pour apporter une preuve contre ceux qui prétendent que l'anglais est plus concis que le français. Cette opinion est une erreur. On pourrait trouver de nombreux exemples pour le démontrer. Le fait est que, si l'anglais fournit parfois des formules plus commodes, le français, en général, est plus précis en moins de mots.

* * *

MOONSHINE

Je n'ai pas à apprendre à mes lecteurs ce que veut dire *moonshine*. En un mot comme en cent, ce terme désigne le produit, au moyen duquel nos braves voisins américains tentent, avec un succès qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, d'oublier qu'ils vivent sous le régime de la vertu forcée et officielle. Le *moonshine*, pour parler un langage plus sérieux, est « l'eau-de-vie distillée frauduleusement ». Nous en avons trouvé une traduction littéraire, bien que littérale, ou plutôt, littéraire parce que littérale, dans un roman de l'Américain Carl van Vechten, traduit par M. Rémon sous le titre de *l'Araignée mâle*, traduction d'ailleurs fort sujette à caution. Pour l'intelligence du récit, il faut dire que la scène se passe près de Santa-Fe et

que le héros est venu de New-York pour rendre visite à son ami Jack. « La Mexicaine, raconte l'auteur, entra apportant un plateau chargé de verres, de bouteilles et d'un bol de glace.

« —Essaie un peu d'acide prussique, conseilla Jack; *Tequila* ou « Clair de Lune »? Tous deux sont également venimeux ».

Avons-nous besoin d'ajouter que nous ne citons cet exemple que comme curiosité? Il serait un peu risqué de traduire, dans un texte sérieux, *moonshine* par « clair de lune ».

* * *

CYMBELINE

Un journal canadien-français (qui n'est pas de Montréal, Dieu merci!) imprimait récemment ce texte ineffable: « Le conférencier a fait ressortir que la mer et l'océan sont les principales sources d'inspiration du poète anglais (Shakespeare), notamment dans ses oeuvres *Cymbale*, *Rêveries des nuits d'été*, *Othello*, la *Tempête* et *Macbeth*.

Voilà le pauvre « Cymbeline », *King of Britain*, transformé en vulgaire cymbale et le *Mid-summer night's dream* ravalé au rang de *Rêveries des Nuits d'été*.

Cet exemple montre bien les âneries que peuvent se permettre les gens qui veulent traduire à tout prix des titres anglais, sans avoir la moindre notion de ce dont ils parlent. Pourquoi notre journaliste ne laissait-il pas les titres en anglais, s'il ne pouvait donner un bon équivalent français? Il faut toujours être très prudent dans la traduction des titres et, en général, il vaut mieux les laisser dans leur langue d'origine. Mais le cas qui nous occupe est bien différent. Il s'agit d'oeuvres archi-connues, en français aussi bien

qu'en anglais et qui ont leurs titres acceptés depuis longtemps en notre langue. *Cymbeline* reste *Cymbeline*, puisque c'est le nom d'un personnage. Quant au *Mid-Summer Night's Dream*, on l'a toujours rendu par « le Songe d'une nuit d'été », ce qui est excellent. Il faut ignorer le premier mot de Shakespeare pour transformer un tel *dream* en *rêveries*.

* * *

MERITS

Quand, en anglais, on veut exprimer qu'il ne faut pas faire intervenir de points étrangers à la discussion, on dit: *The question has to be studied on its merits*. Le mot *merits* ne peut se rendre par l'équivalent français *mérite*. La phrase se rendrait par: « Il faut examiner la question en elle-même ». Ou: « Il importe d'étudier le fond de la question ». *To judge a resolution on its merits*, c'est « la considérer en elle-même ». *The bill will be discussed on its merits*, peut se traduire: Le projet de loi sera considéré pour ce qu'il vaudra », (*Débats de la C. des c.*, 8 juin 1925).

Ce terme peut encore signifier « le bien-fondé », ou « le pour et le contre ». *He admitted the merits of his request*, « il a reconnu le bien-fondé de la demande ». *The merits of a proposal*, « le pour et le contre d'un projet ».

Dans l'administration de l'Etat, on appelle *merit system* la méthode de nomination des fonctionnaires qui consiste à tenir compte des aptitudes, révélées par un examen de concours, plutôt que des attaches de parti. C'est la « nomination au mérite », ou « déterminée par les aptitudes ».

* * *

PINT

Il est de curieuses analogies de mots anglais et français qui, bien qu'identiques, n'ont pas la même signification dans les deux langues. Ainsi de « pint » et de « pinte ». L'anglais *pint* désigne ce que nous appelons « chopine », c'est-à-dire la moitié d'une « pinte », et le français « pinte » se dit en anglais *quart*.

Ces analogies constituent un autre piège de la traduction. Celle que nous signalons ne présente pas de grandes difficultés, puisqu'il s'agit de choses usuelles. Mais il en est d'autres qui mettent à contribution toute l'agilité d'esprit du traducteur.

Les curieux se demanderont d'où vient la différence de signification entre de tels mots. L'explication, dans la plupart des cas, est que le vocable anglais a été emprunté au français, en prenant une nouvelle acception adaptée aux habitudes ou aux circonstances du milieu où il s'acclimatait par un procédé de sémantique fort simple.

* * *

TEASPOONFUL

Autre curiosité de la traduction. Les *modes d'emploi* des médicaments portent souvent, en anglais, cette mention, qui devient, dans les étiquettes ou les prospectus des pharmaciens de France, « cuillerée à café ».

En effet la « cuiller à thé » des Anglais est la même que la « cuiller à café » des Français. Ce petit fait philologique indique à lui seul une différence profonde dans les moeurs des deux peuples. En France, on ne parle pas de la cuiller à thé, parce qu'on n'y boit pas de thé, sauf chez les gens qui font violence à

leur goût pour se mettre à *la page*. C'est le café que le Français préfère, et il ne comprend pas qu'un repas puisse se terminer sans un *café nature*. L'Anglais, au contraire, absorbe du thé en quantités effroyables et il se croirait déshonoré de ne pas en boire une tasse vers quatre heures et demie, ou cinq heures et demie, car le fameux *five o'clock*, qui existe surtout dans l'imagination des Français anglomanes, se produit rarement à cinq heures. D'où il suit que le Français a une *cuiller à café*, tandis que l'Anglais a sa *cuiller à thé*, l'une et l'autre se ressemblant comme deux soeurs. Au Canada, il ne faut pas confondre: nous avons notre *cuiller à café*, mais beaucoup plus petite que celle des Français ou que la *cuiller à thé*.

* * *

AFTERGLOW

Les fabricants d'allumettes, depuis la disparition de l'allumette souffrée, se vantent que leur produit soit sans *afterglow*. Ce mot veut dire que le bois de l'allumette continue à se consumer après qu'on a soufflé la flamme. Il se rend tout simplement par « tison ». *Without afterglow* se dira donc « sans tison, ne laissant pas de tison ».

On a proposé des traductions pompeuses: *résidu incandescent*, ou *incandescence résiduelle*. Cela rappelle la plaisanterie de *petite école*: *horse chestnut and chestnut horse*. Un tel pédantisme est bien inutile. Ecrivons avec la plus grande simplicité compatible avec la clarté et l'élégance. Voilà le secret des bons écrivains, sauf peut-être de MM. Paul Claudel et Paul Valéry.

* * *

FOOTING

Encore un mot qui se traduit très simplement. Le *footing* c'est la « marche ». Mais des gens qui adorent la solennité ont conseillé de dire « pédestrianisme ». Cela vous a un petit air louche et canaille. Je souris et je passe.

Je souris aussi quand je lis *footing* dans un texte français. C'est de l'anglomanie puérile, et d'autant plus ridicule que les Anglais ignorent probablement cet emploi de *footing*.

* * *

DANCING

Anglomanie très répandue en France. On y affuble de noms anglais des choses qu'on désignerait beaucoup mieux par un terme français. Ainsi en est-il de *dancing*, mot qui désigne chez nos cousins d'outremer un établissement où l'on danse. Autrefois on disait un « bal », comme *le bal Bullier*, *le bal Tabarin*, mais ce n'était plus assez *dernier bateau*.

Dancing, comme *footing*, présente un cas assez curieux. Il n'a qu'en France l'acception que nous venons d'indiquer. Dans les pays de langue anglaise on désigne les *boîtes* similaires sous le nom de *dance hall*.

Il y aurait toute une étude à écrire sur les mots empruntés à l'anglais pour désigner des choses que les Anglais nomment d'une autre façon. On pourrait, comme pendant, examiner les mots que les Anglais nous prennent pour les accoler à des objets que nous connaissons sous d'autres noms.

Par exemple, les grandes automobiles dans lesquelles les touristes vont visiter les curiosités d'une ville et où ils paraissent si ridicules, se nomment « auto-

cars » en France. Mais en Angleterre, on les appelle *charabancs*. En France, par conséquent, ces voitures ont un nom anglais; en revanche, elles en ont un français, en Angleterre. En Amérique, on dit *sight-seeing car*.

En France, encore, on nomme souvent « groom » l'employé d'un hôtel qu'on désigne aussi par le nom de « chasseur ». Mais, dans les pays de langue anglaise, ce garçon porte la désignation de *bell-boy*. Voici d'ailleurs une citation savoureuse sur ce point: « Le bell-boy (lisez: le *groom*) qui monta mon bagage était allemand », (Ferri-Pisani, *l'Amour en Amérique*, p. 17).

Dans le même ouvrage nous avons relevé une autre phrase de ce genre: « A travers les glaces du « lobby » (lisez: *hall*)... (Ib., p. 17). *Hall* est le terme anglais usité en France, et *lobby* le vocable anglo-saxon employé aux Etats-Unis. Mystères de la sémantique!

Les Anglais, nous l'avons vu, agissent de la même façon. Exemple: Chez eux, un repas de *table d'hôte* est celui où l'on mange d'un nombre de plats déterminé pour un prix fixé à l'avance. C'est l'opposé du repas à *la carte*. Or, en France, on dirait un « repas à prix fixe », ou, plus simplement, « un prix fixe ». L'expression *table d'hôte* a une autre signification. Elle désigne la méthode des pensions où tous les hôtes mangent, à la table commune, les mêmes plats, sans qu'on leur laisse le choix entre plusieurs. C'est le *boarding house plan*.

Notons en passant que les restaurants canadiens-français donnent à *table d'hôte* son acception anglaise.

Et puisque nous parlons des restaurants, n'oublions pas de signaler qu'en Amérique, on donne aux restaurants le nom de *café*, croyant être très parisien. Or un café est surtout un endroit où l'on va déguster un

breuvage. Il n'y en a pas dans l'Amérique sèche. Il n'y en avait pas non plus sous le régime du *saloon* et du *bar*. Nous ne le connaissons pas davantage, hélas! dans la province de Québec qui, a moins perdu la tête que tout autre Etat de l'Amérique au sujet des boissons alcooliques, mais qui ne connaît que les *tavernes*.

* * *

ACHIEVEMENT

Se dit d'une oeuvre « accomplie, réalisée », surtout après avoir vaincu des difficultés, ou à la suite de labeurs très longs.

M. André Tardieu n'a pas très bien compris ce que les Anglais entendent par ce mot, car il écrit dans son ouvrage, excellent par ailleurs, *Devant l'Obstacle*, consacré aux Etats-Unis, des phrases comme celles-ci: « L'effort associé de la France et des Etats-Unis a connu, en un siècle et demi, deux grands *achèvements*, 1781 et 1918 », (p. 3). « Le pays des *achèvements* matériels illimités... » p. 33). Le mot revient avec une insistance accablante dans cette oeuvre. On y trouve même « inachèvement » (p. 190 et autres). Cet anglicisme était-il bien nécessaire? Ne dénote-t-il pas une pointe de pédantisme? Il faut bien montrer qu'on connaît l'anglais et les Américains!

L'idée est beaucoup mieux rendue dans cette phrase d'un autre écrivain français, spécialiste des questions américaines: « Les Stuarts restaurés portent aux colonies un intérêt qui se manifeste par une suite continue de *résultats* à partir de 1660 », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 35). « Résultats » est, dans ce texte, l'équivalent exact de l'anglais *achievement*, et il est bien français.

Achievement a le sens « d'oeuvre réalisée », de « victoire », de « réussite », de « prouesses », de « succès » et aussi (rarement) de « carrière bien remplie ».

On saisit bien ce sens dans la phrase de Macaulay : « Though no man was more capable of *achieving* for himself a separate and independent renown, he attached himself to others », (*Essay on Mirabeau*, éd. Everyman's Library, p. 77) ; « bien que personne ne fût plus à même d'acquérir » (ou : de « s'assurer ») une célébrité tout à fait personnelle, il a lié son sort à d'autres ». Ai-je besoin d'ajouter que cette phrase ne se rapporte pas au tonitruant tribun, mais à l'auteur de mémoires où il est longuement question de lui ?

Autre exemple pris dans le même auteur : « The *achievements* of enamoured knights and the smiles of rescued princesses », « les prouesses des chevaliers enflammés d'amour et les sourires des princesses délivrées », (*Essay on Milton*, p. 159).

* * *

CAR

Se traduit par « wagon », ou « voiture ». *Sleeping car*, « wagon-lit ». *Observation car*, « voiture point de vue », (*Débats de la C. des c.*, 1er février 1926). *Pullman car*, « wagon de luxe, voiture Pullman ». *Dining car*, « wagon-restaurant », (Larousse). *Parlor car*, « wagon-salon », (Larousse). *Box car*, « wagon fermé » ou « couvert ». *Flat car*, « wagon à plateforme ». *Stock car*, « wagon à bestiaux ». *Ballast car*, « wagon à ballast ». *Service car*, « fourgon de travail ». *Hand car*, « draisine, wagonnet à bras ». *Smoking car*, « wagon de fumeurs ».

Mail car, « wagon-poste, bureau ambulant des postes », (Sergines, *les Annales*). *Baggage car*, « four-

gon » (ou « wagon) à bagages ». *Tank car*, « wagon-citerne ».

L'une des pires horreurs de la langue parlée par certaines gens au Canada: « chars », pour désigner une automobile (par contamination de l'anglais *car*, abréviation de *motor car*). Un autre monstre aussi affreux: « machine », encore pour désigner une auto. Pourquoi ne pas dire: une « automobile », une « auto », une « voiture » et, même, si vous voulez de l'argot, une « bagnole »: vous parlerez un argot d'origine française, ce qui vaut beaucoup mieux qu'un jargon canado-américain.

* * *

CARLOAD

« Chargement de wagon ». *In carload lots*, « au chargement de wagon ».

* * *

COMMONWEALTH

On désigne souvent l'empire britannique sous le nom de *Commonwealth of British Nations*. Cette expression se rend par « commonwealth des nations britanniques »; par « communauté des nations britanniques », (*Débats de la C. des c.*, 21 février 1928), ou encore par « la Fédération britannique des nations », (traduction d'un article de John W. Davis, dans *France-Amérique*, de juin 1929, p. 169). Il aurait valu mieux écrire: « la fédération des nations britanniques ». « La communauté de nations britanniques », (*le Temps*, 12 mars 1931).

* * *

TO SATISFY

Verbe dont la ressemblance avec un équivalent français porte à commettre les pires fautes de syntaxe, sinon les contresens les plus absurdes.

To satisfy a d'abord toutes les acceptions du français « satisfaire ». Mais il signifie en outre: « persuader, convaincre, s'assurer d'un fait ». *I am satisfied that this is a case of suicide*, « je suis convaincu qu'il s'agit d'un suicide ».

Notez comme il serait ridicule d'employer « satisfaire » dans la traduction de la phrase qui suit: *He is satisfied that he has been fooled by those people*. Il faut écrire: « Il est persuadé que ces gens l'ont trompé ».

Arrêtons-nous à un exemple caractéristique: « *To satisfy Allenby of the fact that the Arab revolt would be of material aid to the British* », (T. A. Lawrence, *Revolt in the Desert*). Les traducteurs de ce livre ont rendu ce passage par: « Pour satisfaire Allenby du fait que la révolte arabe constituerait une aide matérielle apportée à l'entreprise britannique », (Mayra et de Fonlongue, *la Révolte dans le désert*, p. 221). Cette traduction est absurde et totalement dénuée de sens. Il aurait fallu mettre: « Pour convaincre Allenby que la révolte arabe constituerait », etc.

Dans une autre acception, *to satisfy* se rapproche assez du sens français, mais avec une nuance, comme dans ce passage de Shakespeare: « *I do not misdoubt my wife; but I would be loth to turn them together. A man may be too confident: I would have nothing lie on my head; I cannot be thus satisfied* », (*Merry Wives of Windsor*, II, 1), « je ne soupçonne ma femme de rien; mais je n'aimerais pas à la lâcher en liberté avec cet homme. Un mari peut avoir à regretter un excès de confiance; je ne veux pas de décor à mon

front, moi; je ne suis pas d'humeur à *m'accommoder* de cela ». Le traducteur qui se servirait de *satisfaire* dans ce cas ferait preuve de beaucoup de nonchalance.

I satisfied myself that nobody was in sight, « je me suis assuré que personne n'était en vue ».

* * *

MATERIAL

Autre exemple de mot anglais qui a des acceptions beaucoup plus étendues que l'équivalent français.

Dans la phrase de Lawrence citée à l'article précédent, on aura noté ces mots: « The Arab revolt would be of *material* aid to the British ». Les traducteurs inexpérimentés n'ont pas su éviter la difficulté et ils ont écrit sans remords: « La révolte arabe constituerait une aide « matérielle » apportée à l'entreprise britannique ». Ils auraient pourtant dû songer que l'adjectif *matériel* n'a que le sens de « relatif à la matière, ou qui a rapport au physique ». Une révolte pas plus qu'une aide ne peut être « matériel-le ».

Material a les mêmes acceptions que le français. De là, en anglais, on passe au sens de « important, sérieux, solide, puissant, notable, appréciable, considérable ». Un degré de plus et on arrive à « substantiel, essentiel, fondamental ». *A material change*, « une modification essentielle, un changement de fond ».

Notre citation aurait dû se rendre par: « La révolte arabe constituerait une aide « appréciable » (ou « substantielle », ou « importante ») à l'entreprise britannique ».

Voyez ce que produirait le mot *matériel* dans la traduction de cette phrase: *A material change has*

been made in their studies. Dirait-on qu'une modification matérielle a été apportée au programme des études? C'est « modification notable », par exemple, qu'il faudrait mettre.

* * *

IMMATERIAL

D'où il suit que *immaterial* veut dire « sans importance, sans gravité, sans conséquence sérieuse, indifférent, insignifiant ». *That is quite immaterial*, « cela n'a aucune importance ». *It is very immaterial whether he comes or not*, « peu importe qu'il vienne ou non ». *It is immaterial to me*, « cela m'est indifférent ».

* * *

ADDING MACHINE

La citation qui suit, d'un excellent auteur, fournit à peu près toutes les façons de traduire cette expression: « La « machine à calculer » de Pascal, ancêtre vénérable de tous les « compteurs » et « totalisateurs » du monde... » (Fortunat Strowski, *la Sagesse française*, p. 227).

* * *

TECHNICALITIES

Ce sont les « subtilités » de la loi, d'un règlement. Ne pas dire *technicalité*, ce qui n'est pas français et ne signifie rien.

* * *

TELEPHONE

Quelques termes relatifs à l'administration d'une entreprise de téléphonie. *Exchange revenue*, « pro-

doit des abonnements ». *Toll revenue*, « messages tarifés ». Par conséquent *exchange and toll revenue* se rend par « Recettes produites par les abonnements et les messages tarifés ». *Toll revenue* se traduit aussi « messages taxés ». Toutes ces traductions se trouvent dans les *Débats de la Chambre des communes*, numéro du 19 mars 1929, p. 1154 de l'édition française non révisée.

* * *

TALKING PICTURES

Ou *talkies*. André Thérive, dans ses *Querelles de Langage* (*Nouvelles littéraires* du 30 novembre 1929), conseille d'employer le terme « film parlant » ou « le parlant » tout court, ou encore à la rigueur, « cinéphone ». Il ridiculise tous les noms pédantesques qu'on a proposés.

Un film accompagné de musique et de bruits divers s'appelle « film sonore ».

Dans les *Nouvelles littéraires* du 29 mars 1930, André Thérive revient sur la question, cette fois pour signaler l'enquête entreprise par un journaliste parisien en vue de « créer un terme spécial, un verbe pour indiquer la perception d'un film sonore qu'on « entend » et qu'on « voit » en même temps ». Thérive n'hésite pas: « Entre nous, écrit-il, cette question est sans intérêt, car la précision d'une langue ne réside nullement dans la richesse de son vocabulaire. On dit fort bien qu'on a été « voir » une pièce de théâtre; et quand on a été « entendre » un opéra, on ne spécifie nullement qu'on l'a « vu » par la même occasion ».

Nous sommes de cet avis. Mais citons quelques-uns des verbes proposés, pour voir jusqu'à quel degré de folie délirante peut aller un cerveau détraqué.

Voici les monstres: « ouivoir, phonorer, photour, sonorer, photophoner, phonovider, phonoscéner, écouter, aurioculer, visitendre, visicouter, visouir, théaphoner, visophoner, phonoscoper, audiscoper, auxispecter, otoscoper, entenvoir, phonorfilmer, vidouir, visouir, aspaudir, orécouter, orcouter, orphoner, lorgnour, audicerner, auricerner ».

Comme quoi, les fous dangereux ne sont pas tous aux petites maisons!

* * *

DISCRIMINATION

En anglais, ce mot signifie « établir une distinction entre deux objets, deux personnes, mais en se montrant plus favorable à l'un qu'à l'autre ». L'équivalent français n'a pas la même valeur: il veut simplement dire « faculter de discerner, de distinguer », sans évoquer l'idée d'une inégalité de traitement et il s'emploie surtout dans le langage philosophique. Il faut donc traduire *discrimination* par « inégalité de traitement, distinction injuste au détriment de quelqu'un, disparité de traitement, traitement différentiel, préférence indue, traitement de faveur, passe-droit, injustice, traitement préférentiel, distinction injustifiée », selon le contexte.

Voici un bon exemple de l'emploi de l'un de ces termes: « Les amendements à la constitution fédérale, votés après la guerre de Sécession, ne visaient pas à supprimer toute distinction entre les races, mais seulement l'injustice des *traitements différentiels* (entre blancs et noirs) », (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 90). On saisit bien, dans cette phrase, la différence qu'il y a entre une simple *distinction* et ce que les Anglais appellent *discrimination*. Une autre citation du même auteur: « Cela se

traduit, dans la vie sociale, par un *traitement différentiel*. La justice, au fond, n'est pas tout à fait la même pour l'autochtone et pour l'exotique », (Ib. p. 137).

Maintenant un exemple de l'emploi correct de « discrimination » : « Qui sera chargé de faire la *discrimination* entre les ouvrages sans danger et les obscènes ? » (*Gringoire*, 28 mars 1930). Dans cette phrase, « discrimination » signifie seulement l'action de distinguer entre deux catégories d'ouvrages. Autre exemple semblable : « C'est le seul moyen de faire la *discrimination* de ce qui est essentiel en lui et de ce qui est accidentel, du temporaire et du permanent », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 9).

Mais voici des citations où *discrimination* semble mal employé : « Les *discriminations* de prix entre consommateurs », (Ed. Lambert, *France-Amérique*, juillet 1927). L'auteur voulait dire « distinction injustifiée », et non *discrimination*. « Quelle que soit la bonne volonté de la Société des Nations et les efforts qu'elle déploiera pour *discriminer* l'avion commercial de l'avion de guerre, les avions commerciaux de l'avenir seront très rapidement transformables en avions militaires », (Pierre Faure, *Revue hebdomadaire*, 29 mars 1930). L'anglais aurait très correctement dit *to discriminate*, mais en français il était préférable d'écrire « établir une distinction » entre les deux catégories d'avions, ou « traiter différemment » l'avion commercial et l'avion de guerre. « La loi sur le commerce entre les Etats, *Interstate Commerce Act*, de 1887, avait précisément pour objet d'interdire aux chemins de fer cette injuste *discrimination* des tarifs », (Firmin Roz, op. cit., p. 306). Pourquoi n'avoir pas écrit : « ces tarifs différentiels », ou « cette distinction injustifiée » ?

De toutes façons, il vaut mieux garder à « discrimination » son acception philosophique.

* * *

CLERICAL ERROR

Expression qui désigne toute erreur commise dans la transcription ou l'impression d'un document. On la traduit souvent par « erreur d'écriture ». Mais ce n'est pas tout à fait exact. Car une *clerical error* peut être commise, aussi bien par un typographe que par une dactylo, ou un compilateur de données statistiques ou autres. Il est préférable d'employer l'expression usitée en France et qui est excellente: « erreur matérielle ». Ce dernier adjectif rend parfaitement l'idée et s'applique à tous les genres de *clerical errors*.

* * *

PREFERENCE TO SOLDIERS

La loi du service civil accorde aux anciens combattants la priorité sur tous les candidats à un emploi de l'Etat, priorité qu'on désigne en anglais sous le nom de *preference to soldiers*. Une disposition analogue existe en France, où elle est connue sous l'appellation de « droit de priorité »: « Les militaires ayant servi pendant un an au moins au delà de la durée légale ont un *droit de priorité* pour l'attribution de certains emplois de fonctionnaires... » (Loi militaire de France, analysée dans le *Larousse mensuel* d'août 1929, p. 179).

* * *

STATUS

Les Anglais font un emploi excessif de ce terme, qui doit se rendre en français par « statut », avec un « t ». C'est la seule épellation admise en notre langue, n'en déplaise à de distingués journalistes canadiens-français qui écrivent toujours « status ». Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter quelques auteurs. Le dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter, par exemple, donne cette définition de « statut »: « Ce qui est statué. *Statut personnel*, relatif aux personnes. *Statut réel*, relatif aux choses. » Au mot « statuer », on lit: « Etablir ce qui doit régir (les personnes, les choses dans tel ou tel cas). » C'est clair.

L'étonnant est que des avocats de chez nous s'obstinent à écrire « status ». Ne connaissent-ils aucun auteur français qui traite de la *théorie des statuts*? Ils y verraient toujours le mot écrit avec un « t ». L'auteur de ces lignes a des connaissances juridiques très limitées, mais il peut citer à ses lecteurs, par exemple, le *Précis de Droit international privé* de Frantz Despagnet, où l'on trouvera la *théorie des statuts* (p. 144), une longue étude sur le *droit des personnes*, ou « Statut » personnel (Livre II) et une autre sur le « statut » réel (Livre V).

Veut-on d'autres citations? Il n'y a qu'à choisir. « M. J. H. Morgan, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Londres, a fait, le 15 mars, à l'University College, une conférence sur le *statut des Dominions* », (*Paris-Canada*, 31 mars 1929). « Qu'il ne soit plus question de discuter le *statut* du réseau de l'Etat » (Geo. Allix, « *Revue politique et parlementaire* », 10 décembre 1924, p. 541). « Un projet de loi sur le *statut* du réseau d'Alsace et de Lorraine », (*Ib.* p. 545). « Il faudra résoudre le pro-

blème infiniment complexe du *statut* des fonctionnaires », (Georges Bonnefous, Correspondance de la Solidarité française, Cf. *la Patrie*, 1er juin 1928). « Un Statut du travail », (*Larousse mensuel*, septembre 1929, p. 209). « Le statut particulier des journalistes », (Ib.). « Le nouveau statut de l'empire britannique », (E. Guyot, *Larousse mensuel*, nov. 1929, p. 250). « Le statut de Tanger », (A. Girault, Ib., p. 257).

Préfère-t-on un texte littéraire? « On t'offre la présidence à vie avec le titre de grand-duc dont tu as l'habitude... Bref, sauf le droit divin, c'est ton statut d'avant la révolution », (Abel Hermant, *Phili*, p. 240).

Est-on convaincu?

* * *

CONDUIT

Une aimable correspondante me demande s'il est préférable d'employer *conduits* ou *conduites*, pour traduire le mot anglais *conduits*, servant à désigner les tuyaux qui renferment les fils électriques enfouis sous terre.

J'ai le regret de lui annoncer qu'à mon sens, ni l'une ni l'autre de ses traductions n'est la meilleure. Il faudrait mettre « tubes isolants ». Le *Technical Dictionary, in six language*, de Deinhardt et Schlo-mann, donne les exemples suivants: *Conduit*, « tube isolant »; *Conduit wiring*, « pose de tubes isolants à nu »; *Conduit net-work*, « réseau de tubes isolants »; *Fire-proof conduit*, « tube isolant réfractaire »; *Flexible conduit*, « tube articulé »; *Insulated iron conduit*, « tube en fer à revêtement intérieur isolant »; *Brass conduit*, « tube isolant de laiton », etc. (Op. cit., vol.

II, *Electrical Engineering*, par Chas. Kinzbrunner, pp. 867, 868 et 869).

Tout cela ne veut pas dire que « conduit », ou « conduite » ne serait pas français. Dans le même ouvrage (p. 837), on trouve *conduit* traduit par « conduite, canalisation ». Le Larousse nous apprend aussi que « conduit » signifie « Petit tube pour recevoir le fil de fer d'une sonnette », et « conduite », « Tuyau ou aqueduc de petite dimension amenant les eaux à un endroit déterminé ». Par extension, et à la rigueur, on pourrait donner à *conduit* et *conduite*, le sens de l'anglais. Mais je ne l'emploierais que pour les tubes des fils enfouis sous terre, et avec le crainte de ne pas parler un français très pur.

* * *

RUMBLE SEAT

Cette expression désigne le siège extérieur d'un cabriolet automobile. Nous n'avons pas de mot particulier pour la rendre en français. Il faut employer une périphrase telle que: « siège arrière escamotable » (ou « s'éclipsant »). On n'ignore pas, en effet, que ce siège est renfermé dans une caisse dont le couvercle forme dossier et qu'il « s'éclipse » ou « s'escamote » quand on le désire.

En France, on a adopté le mot anglais « spider » pour désigner cette partie de la voiture. Nous avons sous les yeux un catalogue de la Société des usines Renault où est offert au client un « cabriolet décapotable 2-3 places avec *spider* ». D'ailleurs les personnes revenues récemment de Paris, après y avoir vu autre chose que la place de l'Opéra ou l'« Enfer » de Montmartre, vous diront qu'on n'y emploie pas d'autre terme.

Inutile de noter le ridicule parfait de l'expression

usitée en France. N'aurait-on pas pu trouver un mot français beaucoup plus expressif même? Car notez qu'aucune personne de langue anglaise ne comprendrait ce que les Français veulent dire par *spider*. Ce n'est que par une association d'idée bien compliquée qu'on a pu appliquer ce mot au *rumble seat*. En effet, *spider seat* peut désigner que nous nommons « le strapontin ». Mais l'expression n'est jamais employée, même dans ce cas.

Si l'on s'avisait, au Canada de traduire *rumble seat* par « spider », on provoquerait un bel éclat de rire.

* * *

THREE POWER PACT

Cette expression s'est retrouvée fréquemment dans les dépêches des journaux, à l'occasion de la conférence navale de Londres. On peut la traduire par « pacte tripartite », (ou « triparti » comme l'a imprimé un journal), bien qu'on puisse gloser sur la signification de « tripartite ». Cet adjectif a plutôt le sens de « divisé en trois parties », que de « composé de trois membres ». Ainsi, a-t-on appelé en France « Chambre tripartite » un tribunal où un tiers seulement des magistrats appartenait à la religion réformée. Pour éviter la faute possible, il est préférable de recourir à une autre traduction. Nous avons relevé celles-ci: « Le pacte à trois puissances... Le pacte à trois », (F.-L. Cru, *le Temps*, 7 avril 1930). « Le pacte à trois », (Jules Sauerwein, *le Matin*, 8 avril 1930). « Le pacte à trois », (*Figaro*, 8 avril 1930). « On ne fonde plus guère d'espoir sur un pacte à cinq puissances, mais « un accord à trois puissances » paraît en bonne voie », (*Journal des Débats*, 8 avril 1930). Dans le même numéro du *Journal des Débats*, nous relevons encore: « accord à trois... entente à trois...

accord anglo-américano-japonais », et enfin « accord tripartite ». C'est d'ailleurs le seul exemple de cet emploi de « tripartite » que nous ayons trouvé dans la presse française et il est bon de noter que nous l'avons rencontré dans une tradition d'un article du *Morning Post*.

* * *

ALTERNATIVE

Le français « alternative » signifie « nécessité de faire un choix entre deux partis à prendre ».

L'anglais lui a d'abord donné ce sens, mais il a fini, dans le langage courant, par appliquer ce mot à chacun des deux objets entre lesquels il faut choisir. D'où l'expression *double alternative* qu'il faut rendre simplement par « alternative ». Du reste, *double alternative* n'est pas de l'anglais très littéraire. Malheureusement, on l'entend et on le lit sans cesse en Amérique.

Voici un bon exemple de l'emploi correct d'« alternative » en français: « L'Italie fasciste, puissamment armée, posera *sa simple alternative*: ou une amitié précieuse, ou une hostilité très dure! » (Louis Latzarus, *Revue hebdomadaire*, 24 mai 1930).

« Alternative » est encore employé légitimement dans ce passage: « Si Pascal avait été un homme politique, l'histoire de la France eût pris une autre orientation. Ce géant l'eût sans doute placée devant *cette alternative*, ou bien se livrer à la forme impolitique du catholicisme, et se soumettre au pape, ou bien se réformer », (Friedrich Sieburg, *Dieu est-il français?* traduit de l'allemand, p. 74).

Double alternative peut se rendre encore par « option », comme dans cette phrase: « Que devait faire la France? Renverser sa politique ou la continuer en

étant vigilante? *C'était l'option*, (André Tardieu, président du Conseil, au Sénat de France, séance du 4 décembre 1930, cf *Journal Officiel*, 5 décembre 1930).

To be faced with a double alternative peut se rendre par: « être dans l'alternative, en présence de deux éventualités; avoir le choix entre deux partis ».

* * *

CHARACTER

A des sens beaucoup plus étendus que le français.

Outre les acceptions de « caractère », il peut avoir celles de « personnage, rôle, expression, homme, réputation, honneur, moralité, original ». *Bernard Shaw's characters*, « personnages » (des pièces) de Bernard Shaw. *He is quite a character*, c'est un « original », c'est un « type » peu ordinaire. *What kind of a character is he*, quelle espèce « d'homme » est-il? *He is a dangerous character*, c'est un « homme » dangereux. *He has a questionable character*, il a une « réputation » douteuse. *His character is beyond all doubts*, on ne saurait douter de sa « moralité ».

Du sens de « réputation » et « moralité », on est passé à celui « d'attestation de réputation, de bonne conduite », c'est-à-dire de « certificat » (d'un domestique). *The new maid has very good written characters*, la nouvelle bonne a d'excellents « certificats ». *He was confident upon the score of my lord sandwich's character of me*, (*Pepys' Diary*, 14 juillet 1664), « il avait confiance à cause de l'opinion qu'avait exprimée lord Sandwich à mon endroit ». Cet emploi est rare en Amérique.

Dans une traduction d'un passage de Charles Lamb qui nous est tombée sous les yeux, on a rendu cette phrase: « Reader, if you are gifted with nerves

like mine, aspire to any « character » but that of a witt », par: « Lecteur, si vous êtes doué de nerfs comme les miens, aspirez à tous les *caractères* autres que celui de bel esprit. » Il y a méprise sur le sens de *character*, qui signifie, dans cette phrase, « rôle, emploi ».

* * *

KNOCKED DOWN

On connaît la signification habituelle de cette expression, qui peut se rendre par « abattu, renversé, assommé, terrassé ». Mais elle se présente dans des phrases comme celle-ci: « Portrait of second Earl of Egmont and his wife knocked down for sum of \$14,000 » (*Ottawa Citizen*, 13 décembre 1930). Il ne faudrait pas croire que le portrait en question a été « abattu pour une somme de \$14,000 », ce qui n'aurait aucun sens, ou bien un sens trop fantastique. L'auteur de la dépêche voulait dire que le portrait a été « adjugé » à l'enchère, faisant allusion au marteau de l'encanteur (ou *commissaire-priseur*). La phrase pourrait donc se traduire: « Le portrait du deuxième comte d'Egmont et de sa femme, « vendu aux enchères » (ou « adjugé ») pour la somme de \$14,000 ».

* * *

CLAM CHOWDER

Deux journalistes de Montréal, l'un fort éminent, l'autre moins connu, ont glosé sur la traduction de cette expression.

Le confrère... plus obscur, attachant le grelot, proposait *potage aux moules*. C'était inacceptable. La moule n'est pas le *clam* et ne lui ressemble à vrai dire

que de loin. Le contradicteur l'a parfaitement démontré, appelant même à son aide le souvenir de gueuletons chez *Son Père*. Je ne peux vous cacher plus longtemps que ce contradicteur porte le nom considérable d'Olivar Asselin. Et, comme il a mis de l'avant une autre traduction, c'est-à-dire « potage aux coques », on pourrait croire que la discussion est close. Seulement, elle se terminait sur un point d'interrogation, car M. Asselin se demandait si « coque » est bien français. D'un autre côté, M. Louvigny de Montigny, au nom presque aussi redoutable, a confié à l'auteur de ces lignes qu'il faut dire « bucarde » et non pas *coque*, puisque lui, M. de Montigny, est bien sûr que ce dernier terme est du langage populaire. Qui croire? La question se complique tellement que nous pensons utile d'apporter notre modeste avis.

Je consulte Larousse. Mon Dieu, oui! Larousse n'est pas Littré, je le sais, mais il est précieux pour tout ce qui se rapporte à la vie pratique. Larousse écrit donc, au mot *coque*, que ce vocable est « le nom vulgaire de la bucarde ». Et il est bien évident que la « bucarde » ou la « coque » est le *clam*. Puisqu'il faut choisir entre ces deux termes pour implanter un mot inconnu de la plupart, prenons le plus correct. M. de Montigny a raison.

Mais il faut toujours écrire pour être compris, surtout sur un menu de restaurant. Comprendrait-on « potage aux bucardes »? J'en doute. Il faudra donc se résigner à ajouter *clam chowder* entre parenthèses, du moins jusqu'à ce que l'expression nouvelle soit entrée dans le vocabulaire courant.

Un autre doute me vient. Puisqu'on veut une expression tout à fait conforme à la bonne langue littéraire, je me demande si l'on peut rendre *chowder* par *potage*. *Potage* est évidemment correct, mais « soupe » serait plus exact. Ignorez-vous qu'il existe

une nuance entre *potage* et *soupe*? Ne savez-vous pas qu'on ne dirait jamais *potage à l'oignon*, pour désigner le plat que les amateurs d'émotions fortes vont manger aux Halles de Paris, vers quatre heures du matin? On dit « soupe à l'oignon », comme on dit « la soupe du soldat », ou « la soupe du paysan ». Toutes ces expressions désignent un aliment dont le bouillon est fortement mêlé de matière solide. Et voilà pourquoi, il vaudrait mieux écrire sur les menus: « Soupe aux bucardes (Clam Chowder) ».

* * *

Encore sur CLAM CHOWDER

J'ai reçu de nombreuses communications sur ce sujet. En voici une, particulièrement intéressante:

« Me trouvant un jour à table à Washington en compagnie d'un délégué français à une conférence internationale, après avoir jeté un coup d'oeil sur le menu où figuraient des *clams*, je demandai à mon voisin quel était le nom français de ces mollusques. Il me répondit « palourdes ». Ce qui pourrait tendre à justifier cette traduction, c'est que le traducteur avait déjà vécu quelques années en Amérique ».

Malgré la compétence apparente de ce traducteur bienveillant, « palourde » est inacceptable, car c'est le « nom vulgaire de plusieurs mollusques (*bucardes*, *vénus*, etc.) », (Larousse). Inacceptable pour deux raisons, par conséquent: parce que le terme appartient à la langue populaire et, surtout, parce qu'il désigne de nombreux mollusques et manquerait de précision. Un simple coup d'oeil au dictionnaire suffit pour s'en convaincre.

Après de nouvelles recherches dans les auteurs qui font autorité sur le sujet, je reste convaincu que la

meilleure traduction de *Clam Chowder* est « soupe aux bucardes ».

N'oublions pas du reste que *Clam* est un terme générique. Mais on ne peut songer, dans le langage courant, à respecter toutes les distinctions des savants.

« Bucarde » reste une bonne moyenne.

* * *

OMINOUS

Mot venu du latin, en passant par le français comme la plupart des vocables anglais tirés de la langue de Cicéron. Mais, comme toujours aussi, le mot a pris de nouvelles acceptions en traversant la Manche. *Ominous* présente même un cas assez curieux, ayant gardé le sens du français, pour lui ajouter la signification tout à fait contraire.

Le français « omineux » (du latin *omen*) signifie « qui est de mauvais présage ».

Mais *ominous* veut dire: 1o « de fâcheux présage; de mauvais augure; sinistre, funeste, omineux » (sens analogues à ceux du français); 2o « de bon augure, d'heureux présage ».

La traduction de ce terme présente donc un danger et il faut examiner le contexte de près pour ne pas commettre un contresens.

Par contre, le substantif *ominousness* n'a qu'un sens, celui de « nature sinistre ».

L'*Oxford Dictionary* signale que *ominous* peut avoir toutes les acceptions de *portentous*, c'est-à-dire qu'il peut signifier, en plus des sens que nous avons indiqués, « merveilleux, prodigieux, monstrueux, horrible, épouvantable ». Mais, ajoute le dictionnaire, cet emploi est rare. Heureusement!

* * *

COMPREHENSIVE

Adopté directement du latin, fait assez rare en anglais, ce mot ne rappelle en rien notre verbe *comprendre*, dont on pourrait croire, à première vue, qu'il a été tiré.

Il signifie « qui contient beaucoup de choses, qui renferme tout, qui a une grande portée ». Ou encore « qui a des vues très larges, une grande largeur d'esprit », (sens qui se rapproche d'une des acceptions de « comprendre »).

« The music was infinitely sad; and yet it consoled... It included the sadness within some vaster, more *comprehensive* happiness », la musique était infiniment triste, et cependant elle apportait une consolation... Elle faisait rentrer la tristesse dans un bonheur plus vaste, plus *large*, (Aldous Huxley, *Point Counter Point*, p. 34).

Autre exemple, tiré du même livre (p. 116): « There's nothing I hate more than the noise of cultured, respectable, eminent people, like these creatures ». She waved her hand *comprehensively* ». Je ne déteste rien tant que le bruit que font des gens cultivés, vénérables, importants, comme ces personnes ». Elle eut un geste de la main *qui les embrassait tous*.

* * *

FORMAL, INFORMAL

Formal a des acceptions que ne connaît pas l'équivalent français. Notre « formel » signifie « exprès, précis, positif », comme dans ces expressions: « ordre formel, texte formel », et son emploi est limité à des cas bien définis. Il a en outre divers sens philosophiques, auxquels nous ne nous arrêterons pas.

L'anglais a la même signification, mais il se dit

surtout de « ce qui est conforme à la règle, ce qui observe les formes ». Il signifie encore « solennel, cérémonieux, d'apparat ». De là, on passe à « excessivement méthodique ou régulier, raide, prétentieux, gourmé », etc.

Informal se rend par « sans cérémonie, à la bonne franquette, irrégulier, non officiel, intime ».

Formal party se dira « grande soirée, réunion d'apparat, réception solennelle », etc. *Informal party*, « réunion intime », etc.

Formal meeting, « réunion régulière » (*régulière* étant pris dans le sens de conforme aux règles de procédure); *informal meeting*, « réunion non officielle ».

* * *

SCIENTIFIC

Les Américains abusent de ce terme. C'est ainsi qu'ils parleront d'un *scientific boxer*, aussi bien que d'une *scientific method* de nettoyage des carreaux. On peut y voir leur tendance bien connue à l'exagération, à la grandiloquence, entretenue par les méthodes de publicité de leurs commerçants.

Bien entendu, on ne doit jamais rendre *scientific* par « scientifique » dans les cas de ce genre. Notre mot garde toute sa force, parce qu'il s'en tient à ses acceptations restreintes et abstraites.

En Amérique, on appelle *scientific* tout ce qui s'inspire de conceptions logiques, tout ce qui est bien adapté à ses fins, c'est-à-dire ce qui est « méthodique », par opposition aux procédés routiniers ou empiriques.

Un *scientific boxer* n'est qu'un pugiliste qui connaît la technique de son sport et qui se bat avec prudence, ayant recours à des *trucs*, au lieu de se fier uniquement à la vigueur de ses poings.

Une scientific method de faire une chose donnée est une « méthode logique, raisonnée, d'ordre éminemment pratique ».

Le mot *scientific* revient surtout dans l'expression *scientific management*, par laquelle on désigne la réglementation rigide, fondée sur l'observation méticuleuse, de la fabrication, de l'outillage, de l'approvisionnement des ateliers. On la rend par un mot bien expressif : « rationalisation ». Il est vrai qu'en France, on emploie aussi le terme « taylorisation », mais il est mal formé et ne dit rien au profane. On peut aussi, dans certains cas, se servir du mot « normalisation », dont le sens est cependant un peu plus restreint que celui de « rationalisation ».

Voici, au sujet de *scientific management*, des remarques d'un homme qui s'y connaît : « Il y aurait peut-être lieu de faire remarquer qu'en Amérique on fait un usage extrêmement fréquent du mot *scientific* dans un sens qu'il n'est peut-être pas exact de traduire par « scientifique », lequel mot a en français un sens certainement plus vigoureux et plus abstrait que le mot anglais qui lui correspond en apparence en Amérique. Ainsi on peut considérer que les mots : *scientific management*, expriment plutôt un ensemble de méthodes dans lesquelles on s'efforce simplement d'introduire le plus de bon sens possible et le plus de logique naturelle, par opposition au laisser-aller de la routine traditionnelle par laquelle on se livre à des habitudes sans se demander si on pourrait faire mieux. Ce sont là de ces mots qui montrent bien comment il faut se méfier des traductions qui ne pénètrent pas au fond du sens que chaque peuple a pu mettre dans un terme », (H. Dubreuil, *Standards*, p. 115, note).

* * *

TO TELL

Verbe transitif ou intransitif. Ce détail de grammaire a son importance, puisque le mot n'a pas la même signification dans un cas comme dans l'autre.

On connaît le sens le plus usuel du verbe actif *to tell*: « dire, raconter ». Mais il peut signifier aussi: « reconnaître, distinguer, discerner, découvrir, trouver ». *How do you tell which button to press?* « Comment reconnaître le bouton qu'il faut pousser »? *I cannot tell them apart, him from his brother*, « je ne puis distinguer les deux frères l'un de l'autre ».

Il se rend aussi par « désigner »: *Those told off to that work*, « ceux qu'on avait désignés pour ce travail », (C. F. Young, *The medici*, p. 171).

Quand il est neutre, *to tell* veut dire: « faire son effet, faire de l'effet, agir ». « But the plight of Canadian wheat farmers during the past year *has told heavily* on profits from these two sources », mais l'état financier où se sont trouvés les producteurs de blé canadiens au cours de la dernière année a eu un effet désastreux sur les bénéfices provenant de ces deux sources, (*Ottawa Journal*, 27 décembre 1930).

Il signifie encore « compter, énumérer »; d'où l'on passe au sens de « payer, verser de l'argent », (de là *teller*, « caissier » dans une banque). « And so to my office again; where the Excise money was brought, and some of it *told* to soldiers till it was dark », de nouveau à mon bureau, où l'on apporta le produit des taxes d'accise, qu'on se mit à distribuer aux soldats, jusqu'au crépuscule, (*Samuel Pepys' Diary*, 5 janvier 1660).

Pour bien s'assurer de la signification que Pepys donne à *told* dans cette phrase, voyons comment il raconte un incident analogue, le lendemain: « At my

office, where we *paid* money to soldiers till one o'clock », je me rends à mon bureau où nous versons de l'argent aux militaires jusqu'à une heure.

* * *

GENTLE, GENTEEL, JANTY

Trois éditions différentes, si j'ose dire, du français « gentil » adopté par les Anglais. Chacun de ces mots a pris des acceptions distinctes.

Gentle a gardé de « gentil » le sens de « bien né, de bonne famille » : *gentleman*, « gentilhomme » ; puis celui de « joli, gracieux ». De là, l'anglais a passé à la signification de « doux, plein de mansuétude, modéré, tempéré, apprivoisé, docile, bienveillant », sens qui se rapprochent tous du français. Mais prenez garde qu'on ne saurait toujours rendre *gentle* par « gentil » ; les deux termes ne sont pas interchangeables. Quelques exemples feront mieux saisir la nuance qui les sépare : *He is of a very gentle disposition*, « il a l'humeur douce ». *A gentle horse*, « un cheval docile ».

Genteel a pris des sens différents, mais dérivés de la signification primitive de *gentle*, c'est-à-dire celle de « bien né ». Il se rend par « distingué, de bon goût, élégant, poli, civil, honnête, bien mis ». *She had a genteel appearance*, « elle avait un air distingué ».

Mais il s'est attaché au mot un sens péjoratif. Il veut alors dire « qui affecte la distinction ». *I don't like such genteel folks*, « je n'aime pas les gens qui affectent des manières », (Clifton et Grimaux).

Janty, ou *jaunty*, a été tiré du français longtemps après *gentle* et *genteel*, et il a la prétention de reproduire la prononciation de notre langue. Il signifie « vif, preste, léger, gracieux ».

* * *

ADJUDANT

A diverses reprises, nous avons signalé des bizarreries de l'usage en vertu desquelles un objet ou un être peut avoir un nom différent en France ou au Canada, en Angleterre ou aux Etats-Unis. Elles créent une difficulté au traducteur, qui veut employer un vocabulaire correct, tout en respectant « l'usage », se souverain maître du langage. Quel usage doit-il suivre, celui de France ou du Canada? Question qu'il n'est pas facile de résoudre; car, si nous devons éviter l'accusation de provincialisme, il nous faut écrire pour être compris.

Voici justement un cas des plus embarrassants. Le substantif « adjudant » fait partie du vocabulaire de l'armée anglaise (et canadienne) aussi bien que de l'armée française. Dans chacune de ces armées, il désigne un gradé chargé de fonctions administratives. Mais leur grade, comme la nature de ces fonctions diffèrent d'une armée à l'autre. Dans notre armée, « adjudant » ne désigne pas un grade comme *capitaine*, ou *major*, mais un poste que remplit un officier du grade de capitaine à l'ordinaire. Il fait partie de l'état-major du régiment et est chargé de toutes les besognes administratives importantes, ayant sous ses ordres le personnel voulu pour expédier ce travail. Dans l'armée française, l'adjudant est un sous-officier ne portant pas d'autre titre et à qui est confiée la police de la compagnie. On l'appelle, en argot militaire, *le chien de quartier*. C'est le gradé le plus détesté et le plus détestable, assure-t-on. Rien de commun avec notre adjudant, par conséquent. Mais chaque régiment français compte un « capitaine-adjudant-major », chargé de la police de tout le régiment et dont certaines fonctions rappellent en partie celles de notre *adjudant*. Pour cette raison, on serait tenté de rendre

un terme par l'autre, comme on le voit dans cette citation: « Le commandant des Zara Scouts est-il là?

—Non, mon capitaine... Mais le *capitaine adjudant-major* est dans le bureau », (Maurice Dekobra, *le Sphinx a parlé*, p. 20).

Dekobra songeait évidemment à l'adjudant d'un régiment anglais qui remplace le colonel pour toutes les fonctions administratives. Mais l'expression française peut faire naître une équivoque. Il vaut mieux garder le terme anglais.

Notons en passant que, puisqu'il veut mettre de la couleur locale, Dekobra a commis une erreur. Dans l'armée anglaise, on ne donne pas son titre à un officier supérieur, on l'appelle « Monsieur ». Le soldat du roman aurait donc dû répondre « Non, Monsieur ».

* * *

PRETERNATURAL

Mot qui n'a pas d'équivalent exact, en français, pour toutes ses acceptions.

Le préfixe *preter* (latin *proeter*) désigne en anglais ce qui est au-dessus, ou en dehors de la norme. Ainsi, *preternatural* signifie « ce qui est en dehors du cours ordinaire de la nature, irrégulier, inusité, anormal ». De là, on passe au sens de « surnaturel », puis, par corruption, « contre nature ».

On retrouve le même préfixe dans une foule de vocables, par exemple dans *preterhuman*: « surhumain ».

* * *

SERVICE

L'expression *in service* peut se rendre de diverses façons, rarement par « en service », sauf lorsqu'il

s'agit d'un domestique. Notre intention n'est pas, pour l'heure, de nous livrer à une étude complète de la question, ce qui nous prendrait des colonnes du journal, mais de signaler un équivalent élégant, pris dans un auteur à la mode: « Je suis diplomate, *en poste* à Athènes », (Drieu La Rochelle, *Une Femme à sa fenêtre*, p. 42).

Autre exemple, pour confirmer: « Il est *en poste*, là-bas, sur la frontière de l'Afghanistan, au Khyber-Pass », (Francis de Croisset, *Nous avons fait un beau voyage*, p. 17).

* * *

COMBINE

Un de ces auteurs va nous permettre de préciser la signification de ce mot, en français. Car on l'emploie en français, mais non pas avec le sens d'« union », de « coalition », de « monopole » qu'il a en anglais.

Dans notre langue, il désigne des *machinations en vue d'une fin peu avouable*, sens qu'il a dans cette phrase: « Ou bien Margot a peur, parce qu'elle n'aime pas les *combines*, le vice », (Drieu La Rochelle, *op. cit.*, p. 152). Ce n'est pas du langage tout à fait académique, il va sans dire.

* * *

TO CONGRATULATE, TO FELICITATE

Deux verbes qui ont des équivalents exacts en français, « congratuler » et « féliciter », mais qui ne sauraient se rendre par ces équivalents dans tous les cas. *L'usage* présente à ce propos un curieux imbroglio.

Notre verbe « congratuler » ne s'emploie guère sérieusement. Nous nous servons de « féliciter » pour complimenter quelqu'un. Or, en anglais, *to felicitate*

est d'un emploi assez rare et c'est *to congratulate* qui sert surtout, dans le sens que nous donnons à *féliciter*.

Mais il y aurait une nuance entre *to congratulate* et *to felicitate*, si l'on s'en rapporte à ce passage de Trench que nous traduisons: « *To felicitate* quelqu'un c'est lui souhaiter du bonheur, sans affirmer que son bonheur est aussi le nôtre. Ainsi, dans cet esprit de bienveillance que nous devons entretenir à l'égard de tous, nous pouvons *felicitate* une personne qui nous est presque inconnue. Je peux même en toute sincérité *felicitate* quelqu'un sur sa nomination à un poste, bien que je ne le considère pas comme le plus apte à le remplir: je puis désirer ou espérer qu'il y trouvera du bonheur et de la joie. Mais je ne pourrais, sans blesser la vérité, le *congratulate*, ou *congratulate* un étranger dont la prospérité n'a éveillé aucune réjouissance bien vive en mon cœur. Car, quand je *congratulate* une personne (*con gratulor*), j'affirme que je partage sa joie, que je me suis réjoui de ce qui l'a réjoui. Même sans avoir analysé de la sorte la distinction entre ces mots, nous sentons tous que *congratulate* est un terme beaucoup plus cordial que *felicitate*... Les *felicitations* valent un peu mieux que les *compliments*; les *congratulations* expriment une sympathie et une joie véritables », (R. C. Trench, *On the Study of Words*, éd. Everyman's Library, p. 108).

En français, il faudrait employer une périphrase, comme « je partage votre bonheur », pour exprimer la nuance que comporte *to congratulate*.

* * *

INTERMISSION

Désigne, en terme de sport, le moment de repos au milieu d'une partie. En français, « mi-temps »,

qui est dans Larousse, où l'on trouve cet exemple: « la première mi-temps ». « L'équipe de football qui s'est changée pendant *la mi-temps*... (*Candide*, 27 novembre 1930).

* * *

TO CERTIFY

Se rend par « certifier, authentifier, viser, déclarer ». *Certified copy of a deed*, « copie authentique d'un acte ». *Certified copy, or certified a true copy*, « copie certifiée conforme à l'original, pour copie conforme ». *Certified broker*, « courtier attitré », (*Kettridge, Dictionnaire des termes de finance*).

En terme de banque, ce verbe se rend par « viser ». *Certified cheque*, « chèque visé », (*Kettridge, op. cit.*), et non *approuvé*, comme nous disons à tort.

Nous avons sous les yeux un livret de chèques du Crédit Lyonnais accompagné d'instructions au client. Nous y lisons: « Quand vous « créez » des chèques payables en dehors de notre Agence, il est indispensable que vous nous communiquiez pour « visa » le chèque que vous créez ».

Notez qu'on « crée » un chèque, en France. Avec notre habitude de l'imprécision et notre ordinaire indigence de vocabulaire, nous disons au Canada « faire » un chèque, *to make a cheque*.

* * *

POST OFFICE BOX

On me demande s'il vaut mieux rendre cette expression par « casier postal » ou par « case postale ». L'hésitation n'est pas permise: c'est la seconde traduction qu'il faut adopter.

En effet, le *casier* est « un meuble à cases », (*Hatz-*

feld et Darmesteter), c'est-à-dire la réunion de plusieurs cases. Ce ne peut être un seul compartiment.

* * *

DEPUTY PROTONOTARY

On me consulte aussi sur cette expression et l'on voudrait savoir si l'on peut dire *député-protonotaire*. Mais non ! Le français « député » n'a pas du tout le sens de l'anglais *deputy*, lequel doit se rendre par « adjoint, suppléant, lieutenant », etc. *Deputy protonotary* doit se traduire par « protonotaire adjoint ».

* * *

RENDEZVOUS

Voici un curieux exemple de la facilité avec laquelle l'anglais tire un verbe d'un substantif : « We saw where Agamemnon's fleet *rendevoused*, « Nous avons vu le lieu de rassemblement de la flotte d'Agamemnon », (Mark Twain, *The Innocents Abroad*, éd. Collins, p. 218).

Il y a donc, dans cet exemple, un mot étranger adopté tel quel par l'anglais, en lui faisant subir une légère modification d'orthographe, puis détourné de son emploi primitif. Quelle langue commode, mais, aussi, peu précise !

Notons encore qu'en français, « rendez-vous » ne serait guère correct dans le sens que lui donne Mark Twain.

* * *

BLOCK

Street block désigne l'espace compris entre deux coins de rues. C'est un « pâté de maisons ». Mais,

cette traduction manque de précision. C'est pourquoi, on lui préfère « quadrilatère », ou « îlot ». A vrai dire, ce dernier terme seul est exact. Larousse donne cette définition du mot « îlot » : « groupe de maisons isolées des autres ».

D'ailleurs l'expression est très vieille en français, bien qu'elle se soit légèrement transformée : dans l'ancienne langue on disait « islet ». « Il appartient à cette ancienne société louisianaise qui nomme encore les blocks des « islets », qui parle, en famille, un français du XVIIIe siècle, mais que, bientôt, submergera la lourde vague anglo-saxonne », (Georges Duhamel, *Scènes de la Vie future*, p. 166).

Il est vrai que M. Paul Morand ne se donne pas tant de mal pour traduire le mot, comme en fait foi cette citation : « L'espace, toujours identique, compris entre deux rues, se nomme « bloc », (*New-York*, p. 112). Mais on aurait tort d'aller chercher des leçons de français dans M. Paul Morand.

* * *

RULE OF THUMB

Expression qui signifie « mesure sans précision ; à peu près, approximativement », au propre et au figuré.

C'est, d'abord, un terme de métier, dont on trouve une bonne explication dans ce passage : « La règle du pouce (*rule of thumb*), expression d'atelier qui correspond à peu près à une expression d'atelier française assez bizarre également dans ses termes : « A vue de nez », employée pour désigner un travail exécuté « à l'oeil » sans mesures précises ni sérieuse étude ou préparation », (H. Dubreuil, *Standards*, p. 42). Plus loin (p. 274), M. Dubreuil traduit cette expression par « mesure à l'oeil ».

* * *

ANTIC, ANTICS, ANTIQUE, ANTIQUES

L'anglais possède beaucoup de doublets, tout comme le français d'ailleurs, c'est-à-dire des mots qui ont la même étymologie, mais qui se différencient par l'orthographe et la signification.

Ainsi en est-il des mots qui font l'objet du présent article.

Antique a le sens du français « antique ». Au pluriel, il signifie « antiquités ». *He has many antiques in his house*, « sa maison est remplie d'antiquités ».

Antic, venu de la même source, a tout à fait perdu ce sens. Il signifie « grotesque, bizarre, bouffon, fantasque ». Le substantif se rend par « bouffon, baladin, farceur ». Au pluriel, le mot veut dire « bouffonnerie, pantalonnade, grimace, geste grotesque, simagrée », etc.

On explique cette corruption de sens par l'idée de ridicule qui s'attache aux choses passées de mode, ou très anciennes. « *Antique* is ancient, but *antic* is now the ancient regarded as overlived, out of date, and so in our days grotesque, ridiculous; and then, with a dropping of the reference to age, the grotesque, the ridiculous alone », (Richard Chevenix Trench, *On the Study of Words*, éd. Everyman's, p. 104).

* * *

HUMAN, HUMANE

Autres doublets. *Human* se rend par « humain ». *Humane*, par « compatissant, bon, miséricordieux ». *The humane Socieay*, « Société pour la protection des animaux ».

Trench dit que *human* signifie ce que chaque homme est en réalité et *humane*, ce que chaque homme devrait être: « *Human* is what every man is, *humane* is what

every man ought to be », (R. C. Trench, op. cit., p. 104».

Johnson avait émis l'hypothèse que *human* vient du français *humain* et *humane* du féminin *humaine*. Mais Trench n'admet pas cette explication. Il croit plutôt que *humane* a été tiré de *human* pour exprimer une idée différente. Mais ces questions d'étymologie sont souvent oiseuses.

* * *

SELF-SUPPORTING

Se dit de ce « qui se suffit à soi-même », d'un être « indépendant » des autres, d'une entreprise « qui paye ses frais d'exploitation ». On trouve un équivalent de cette expression dans la phrase suivante: « Tout ce dont l'homme a rigoureusement besoin pour sa vie matérielle ou pour sa vie morale, la famille le possède en soi. Il ne lui faut rien du dehors; elle est un Etat organisé, *une société qui se suffit*, (Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 126). L'anglais dirait *a self-supporting community*.

* * *

DESIGNING

L'adjectif désigne particulièrement celui qui forme des « desseins » contre quelqu'un, qui a de mauvaises intentions, et non pas celui qui trace un *dessin*. Il se rend donc par « insidieux, trompeur, intrigant », etc. « It is just a question whether the legislation sets up sufficient protection for the public against designing applicants, » il s'agit de déterminer si la mesure offre assez de protection à la nation contre « les requérants animés d'intentions malhonnêtes », (*Débats du Sénat du Canada*, 27 mai 1930).

* * *

DESIGN

Design, d'où vient *designing*, ne se dit pas seulement, en effet, d'un *dessin* ou d'une *esquisse*, il désigne le « dessein, le projet, l'intention, le but ». *I have a design in my head*, « j'ai un projet en tête ». *To bring about a design*, « venir à bout d'un dessein ».

Le verbe a les mêmes acceptions.

* * *

LABOUR

Quelques acceptions de ce mot, qui en a de plus nombreuses que le français « travail ».

Il a d'abord, cela va sans dire, tous les sens du français. Mais le français emploie souvent d'autres mots pour rendre l'idée qu'il exprime. « Ouvriers » (au pluriel) ou « travailleurs », tout d'abord: *labour is dissatisfied*, « les ouvriers sont mécontents ». Dans ce cas, l'anglais peut employer le mot *workers*. L'adjectif « ouvrier » rend aussi certaines de ces acceptions de *labour*: *labour union*, « syndicat ouvrier ». *Main-d'oeuvre* s'emploie dans certains cas: *wages and labour conditions*, « circonstances qui régissent les salaires et l'emploi de la main-d'oeuvre »; *the country is rich in natural resources and labour*, « le pays possède une grande abondance de matières premières et de main-d'oeuvre ». « Ses ressources en denrées et en emploi de la main d'oeuvre s'étaient-elles tout à coup développées? » (Henri Béraud, *Ce que j'ai vu à Rome*, p. 175). L'anglais dirait: *its natural resources and labour*.

On rend parfois *labour* par « exercice »: *moderate labour*, « exercice modéré ».

Il faut encore avoir recours à « travailliste »: *labour government*, « gouvernement travailliste »; *the*

labour party is very aggressive, « les travaillistes attaquent avec vigueur ». Mais *farmer-labor party* doit se dire « parti agraire-ouvrier ».

Voici maintenant une expression tout à fait particulière: *labour saving devices*, « appareils facilitant (ou destinés à faciliter) le travail ménager »; (*Débats de la C. des c.*, 6 février 1928); ou encore: « appareils ménagers », cirouses et frotteuses, aspirateurs et ventilateurs, etc », (*les Annales politiques et littéraires*, 15 février 1928, p. 197).

Hard labour se traduit: « travaux forcés ». (A noter que le singulier devient pluriel).

Day labour, « en régie ». *Work will be done by day labour*, « les travaux seront exécutés en régie ». *En régie* s'emploie surtout pour les travaux de l'Etat et l'expression signifie que les travaux sont exécutés par l'Etat même, sous la surveillance de ses agents, et sans passer par l'intermédiaire d'un entrepreneur. Les auteurs d'un dictionnaire anglais-français réputé n'ont rien compris à *day labour*, qu'ils ont traduit par *travail de jour, travail exécuté le jour*.

Mais *day labourer* se rend par « journalier, ouvrier qui travaille à la journée ».

* * *

WIT, SPIRIT, SPIRITS

On me propose une traduction de cette phrase des *Confessions of a Drunkard* de Charles Lamb: « We dealt about the wit, or what passes for it after midnight, jovially ». Et voici comment ma correspondante a traduit cette phrase: « Nous nous entretenions jovialement des choses de l'esprit ou de ce qui, après minuit, passe pour tel ». Elle a donc rendu *wit* par « chose de l'esprit ». Ce n'est pas exact. *Wit* signifie bien « esprit », mais dans le sens de « viva-

citée piquante de l'esprit », (Hatzfeld et Darmesteter), comme dans ces expressions: *homme d'esprit*, *faire de l'esprit*; tandis que *choses de l'esprit* signifie ce qui se rapporte à l'intelligence. La confusion vient des nombreuses acceptions de notre terme *esprit*. On pourrait croire qu'à ce point de vue, le français est moins riche que l'anglais, si l'on ne songeait que le contexte et l'usage empêchent de se tromper.

Choses de l'esprit se dirait *intellectual matters*.

Spirit rend une autre acception d'« esprit », celle de « principe immatériel, intelligent, l'être immatériel ». *God is a spirit*, « Dieu est un esprit ». Mais il faut bien prendre garde que *spirit* signifie aussi le « courage, l'entrain, la fougue, le caractère, le tempérament ». *A lad of spirit*, « un garçon de caractère ». *To attack with spirit*, « attaquer avec fougue ». *A spirited attack*, « une attaque vigoureuse, énergique ».

Spirits peut avoir un sens analogue, comme dans cette autre phrase de Charles Lamb: « They were men of boisterous spirits », « c'était des hommes à l'esprit turbulent ». Mais il désigne surtout, dans le langage courant, « l'alcool », les « boissons enivrantes ».

Il y aurait un très long article à écrire sur les mots anglais, très nombreux, qui servent à traduire les différents sens « d'esprit ». Mais nous nous bornons à signaler deux ou trois pièges que peut rencontrer le traducteur, quitte à y revenir un autre jour.

* * *

FEELING

Se rend par « sentiment, sensation, état d'âme, émotion, compassion », etc.

Le mot prête à ambiguïté, car il désigne aussi bien un état physique que moral, c'est-à-dire la « sensation » aussi bien que le « sentiment ». Aussi, pour éviter l'imprécision, on l'accompagne souvent d'un qualificatif: *physical feeling*, « sensation »: *moral feeling*, « sentiment ».

* * *

FAMILIAR

A le même sens que « familier », mais signifie souvent « bien informé, être au courant, connaître à fond ». *To be familiar with a question*, « être bien renseigné sur un sujet ». *This is familiar to me*, « cela m'est bien connu ». *This looks familiar to me*, « je crois connaître cela ».

Le mot a encore le sens « d'intime ». *To be on familiar terms*, « être sur un pied d'intimité ».

De là, dans le langage américain, on est passé à un sens assez épineux, pour désigner l'homme qui se permet des privautés avec une amie. Si donc une femme vous dit: « *Don't be familiar* », ne croyez pas qu'elle vous défend de la considérer comme une amie intime. Elle veut dire: « Ne soyez pas si entreprenant, ne me manquez pas de respect », ou « conduisez-vous mieux avec moi... »

* * *

CASE

Etudions deux acceptions particulières de ce mot.

10.—Il peut signifier « démonstration, argumentation, justification, plaidoirie, thèse, argument », etc. *The case for the eight hour day*, « les arguments en faveur de la journée de huit heures ». *He made a*

strong case for his friend, « il a fort bien défendu son ami, il a fortement établi les arguments qui militent en faveur de son ami ». « *He made the best case he could, though it can hardly be called a case* », « il a exposé son point de vue sous le jour le plus favorable, sans réussir à le rendre acceptable », (*Débats de la C. des c.*, 3 février 1926).

20.—Il peut signifier « particularités, caractéristiques, détails », etc. « *We have got down to cases on this thing* », « Nous en sommes rendus à examiner des particularités » (ou « des points de détail ») (*Débats*, 3 mars 1927).

* * *

HINTERLAND

Désigne « l'intérieur d'un pays », par opposition au littoral. Mais le mot a un sens figuré qu'on retrouve dans cette phrase: « *Canadians who look on Canada as a proud young nation, and not as the hinterland of the United States* », les Canadiens qui considèrent le Canada comme une jeune nation pleine de fierté et non comme un *champ d'exploitation* pour les États-Unis, (*Débats*, 2 mai 1930).

* * *

DRIVE

Je reçois de M. Fulgence Charpentier, des Archives nationales, cette intéressante note: « Je viens de lire dans le récit d'un voyage fait par un soldat du nom de Durant, entre Québec et Halifax en 1784 (*Collection Haldimand*, cote B-171, page 81), qu'il a souvent été arrêté dans ses pérégrinations par des glaces « drivantes », ce qui était évidemment la manière négligée de prononcer « dérivantes ». Une autre

fois, son propre traîneau à chiens fut emporté à la « drive » par le courant et il y perdit une partie de ses bagages.

« Entre la « drive » de nos amis de Blue-Sea et de Maniwaki (M. Charpentier et l'auteur de ces lignes ont l'habitude de fréquenter ces patelins, l'été, soit dit en passant), la *drive* des foremen anglais et la « dérive » de nos pères, n'y aurait-il pas quelques degrés de consanguinité? »

M. Charpentier a raison d'apercevoir une origine française à « drive ». Seulement la question ne se pose pas tout à fait comme il le croit. Les mots « drivantes » et « drive » employés par le soldat Durant n'étaient pas des corruptions de *dérivante* et *dérive*, mais de vieux mots français qui, à l'époque où il écrivait, avaient disparu de la langue littéraire. Il est fort intéressant de constater, par son exemple, qu'ils se maintenaient dans la langue populaire. Ils y sont restés vivants pendant longtemps sans doute et c'est pourquoi l'on peut penser qu'ils existaient encore quand l'exploitation forestière prit de l'ampleur au Canada. Dans ce cas, « drive » représenterait une survivance de « drive », mais corrompue, quant à la prononciation, par le contact de l'anglais. On ne saurait y voir une transformation de « dérive », qui, dans cette acception, est un produit de la langue savante.

Rappelons-nous en effet que, s'il faut en croire le Dictionnaire d'Hatzfeld et Darmesteter, il existe en français quatre verbes « dériver » : le premier, emprunté du latin *derivare* et qui signifie « faire sortir de sa source, de son lit ». C'est en ce sens qu'on dit : *un mot dérivé d'un autre*. Le deuxième, composé de la particule *dé* et *river*, qui veut dire « défaire ce qui est rivé ». Un autre, composé avec la particule *dé* et *rive*, qui signifie « écarter de la rive » et, en

langage technique, « éloigner des rives d'un cours d'eau un train de bois, des pièces de bois abandonnées au courant, qui viennent s'arrêter contre le bord ». Enfin, le quatrième, emprunté de l'anglais *to drive* (venu de l'anglo-saxon *driefen*), qui veut dire « être entraîné par le courant ».

C'est ce dernier qu'il faut retenir. La forme primitive du français était « driver », qu'a employé d'Aubigné dans son *Histoire universelle* : « Il y voulait faire « driver » par la rivière quelques bateaux » et qu'on trouve encore en 1700 dans la Coutume de Langle, (Cf. Hatzfeld et Darmesteter). Ce verbe devint « deriver » puis « dériver », sous l'influence d'un autre verbe français. Mais il garda sans doute sa forme originale dans la langue populaire, comme nous l'avons vu dans le texte du soldat Durant et il vit toujours sous cette forme, contaminée par l'anglais, au Canada français.

On ne saurait donc douter que « draver, draveur » et « drave » ont une origine composite: française, quant à l'étymologie, si l'on convient que des siècles d'usage ont consacré la nationalité de *drive*, et anglaise, pour la prononciation.

Cela ne leur donne pas droit de cité dans le langage correct et il faut retenir les traductions acceptées: *to drive*, « flotter »; *drive*, « flottage » du bois. C'est très français, car « flottage » n'a qu'un sens: transport par eau de bois qu'on abandonne au courant. Quant à *driver*, il faut le rendre par « flottageur », « ouvrier qui dispose, qui conduit les trains de bois flotté », (Hatzfeld et Darmesteter).

Signalons un mot français inconnu chez nous: « dérivotte », qui désigne la « perche pour dériver, éloigner du bord un train de bois ». Nous disons « gaffe », qui n'est pas aussi précis.

COOPÉRATION

Ce mot a, en anglais, des usages beaucoup plus fréquents qu'en français. Il s'emploie chaque fois qu'on veut désigner l'unité d'action, les activités communes à plusieurs personnes ou groupes. Dans la traduction, il est nécessaire de varier le vocabulaire. Quelques exemples le démontreront: *A concert has been arranged with the cooperation of the Association*, « on a organisé un concert avec le concours de l'association ». *They cooperate to the same end*, « ils travaillent de concert pour atteindre la même fin ». *The cooperation of the different departments is essential to the good administration of the law*, « la collaboration des divers services est essentielle à l'exécution de la loi »; ou: « les divers services doivent unir leurs efforts pour assurer l'exécution de la loi ».

En économie politique, « coopération » a pris un sens spécial: il désigne l'activité des « coopératives » d'achat ou de vente.

Un auteur a voulu l'employer pour rendre l'expression *age of cooperation* par laquelle les ouvriers syndiqués des Etats-Unis signifient l'époque où patrons et travailleurs doivent unir leurs efforts dans l'administration des ateliers, et il ajoute: « Ce n'est pas ma faute ni naturellement celle des unionistes américains si ce mot de coopération a pris un sens particulier chez nous, à cause de son emploi dans les coopératives de consommation. Le mot doit être pris ici dans le sens que les dictionnaires donnent au mot coopérer: *agir conjointement* », (H. Dubreuil, *Standards*, p. 359, note).

* * *

COMRADE, BROTHER, RADICAL

Empruntons à M. Dubreuil, qui a fait une étude minutieuse des milieux ouvriers des Etats-Unis, cette note sur une bizarrerie de l'usage: « Dans ces organisations ouvrières, on n'emploie pas non plus de terme équivalent à notre mot « camarade ». On s'interpelle officiellement sous le nom de *brother*... Il y a bien dans l'anglais le mot *comrade* que nous serions tentés d'employer à cause de son analogie, mais... il est employé seulement par les communistes ou les révolutionnaires qu'on appelle là-bas *radicals* », (H. Dubreuil, op. cit., p. 336). Cette note confirme ce que nous avons écrit à propos de *radical*, (voir ce mot).

* * *

HIGH-PRESSURE

On appelle *high-pressure salesman* le vendeur, ou commis-voyageur, qui a recours aux moyens de persuasion les plus énergiques. L'expression pourrait se rendre par « vendeur énergique, hautement persuasif, aux méthodes violentes », etc.

Voici une autre façon de la traduire: « Grâce à l'art prodigieux de la réclame américaine et aux efforts des « vendeurs travaillant à haute pression », des personnalités sans importance sont exploitées aussi habilement, et parfois d'une manière aussi profitable que des spécialités pharmaceutiques », (Georges Duhamel, *Scènes de la Vie future*, p. 161).

* * *

COLLECTION

En langage de pécune, ne se rend pas « collecte, quête, perception, recouvrement, levée, encaissement ».

Tariff for collection, « tarif de recouvrement ». *Abstract of bills sent for collection*, « bordereau de recouvrement ». *Collection charges*, « frais de recouvrement ». *Moneys collected*, « on se charge des recouvrements ». *To undertake the collection of a debt*, « se charger du recouvrement d'une créance ». *We shall give you our debts to collect*, « nous vous donnerons nos créances à recouvrer », (J. Bompas et L. Mettée, *Dictionnaire français-anglais de la Correspondance commerciale*).

Collection of taxes, « perception, recouvrement, levée, rentrée des impôts ». *Collection of a letter box*, « levée d'une boîte aux lettres ». *The remittance of a bill for collection*, « la remise d'un effet en recouvrement; la remise d'un billet à l'encaissement ». *Bills for collection account*, « compte effets à encaisser ». *Collection of a sum due*, « recouvrement d'une somme due », (Kettridge, *Dictionnaire des termes de finance*).

* * *

RETURN

A le sens de « retour », mais d'autres fort nombreux, dont voici quelques-uns :

10—« Vicissitude, changement ». *Strange returns of fortune*, « vicissitudes étranges de la fortune » (ou « du sort »).

20—« Rapport officiel, état, relevé, énumération ». *To make out a return*, « dresser un état ». *Return of killed and wounded*, « liste des tués et des blessés ». *Monthly returns of the bank*, « situation mensuelle de la banque », (Bompas et Mettée, op. cit., et Kettridge, op. cit.). *Return of expenses*, « état de dépenses » (ou « de frais »). *Weekly returns give total stock at 000 tons*, « les statistiques hebdomadaires donnent le total des stocks à 000 tonnes ».

30—De là, « rapport du directeur d'un scrutin », et, par extension, « élection ». *The returns of an election*, « les résultats d'une élection ». *The constituency returned Mr. X*, « la circonscription a élu M. X ».

40—« Réponse, réplique ». *To make a return to a compliment*, « répondre à un compliment ».

Dans le langage parlementaire, on appelle *return* l'ensemble des documents déposés à la suite d'un ordre de la Chambre. On traduit par « dépôt de documents », ou par « documents déposés ».

50—« Rémunération, rendement, rapport ». *Return on a capital*, « rémunération, rapport, rendement d'un capital ». *Profitable return*, « rapport fructueux, bon rendement ».

60—Au pluriel, « vœux, souhaits ». *I wish you many happy returns*, « je vous souhaite une bonne fête » (et d'en voir beaucoup de semblables).

* * *

DUPLICATE

Se rend par « en double exemplaire, en double ». On peut dire aussi « par duplicata », ou « en duplicata », mais ces deux dernières expressions ne valent pas les autres. *To draw up a deed in duplicate*, « dresser un acte en double ». *Duplicate receipt*, « quittance en double ».

Il faut parfois traduire par « faire double emploi ». *Commission which duplicates with another commission already charged*, « commission qui fait double emploi avec une autre commission déjà prélexée », (Kettridge).

Duplication a également le sens de « double emploi ».

* * *

TO DONATE, TO DON

Le verbe *to donate* n'a pas d'équivalent français exact. Pour exprimer la nuance qu'il comporte, il faut employer la périphrase « faire don de » (ou « faire une donation »).

Dans certains cas, il va sans dire, on peut le rendre par « donner », c'est-à-dire quand il n'est pas essentiel d'insister sur l'idée de « don gratuit ». Mais on ne doit pas oublier qu'entre *to donate* et *to give*, il y a une distinction bien marquée. *To give* a le sens général de « donner » ; *to donate* indique particulièrement « le don, la libéralité » consentie surtout à une société, à une oeuvre de bienfaisance.

La signification de *to don* ne se rapproche en rien de celle de *to donate*. Nous signalons le mot pour marquer le piège que l'orthographe peut tendre au traducteur. *To don* (contraction de *to do on*) signifie « mettre, vêtir, revêtir ». *To don a coat*, « mettre un veston ».

* * *

COMPLIMENT

N'a pas toujours le sens de « compliment ».

Peut signifier « hommage ». *With the author's compliments*, « hommages de l'auteur ». L'expression revient souvent, à propos de présents, de dons. Il faut toujours traduire *With the compliment of...* par « Hommage de »...

Le mot signifie aussi « don ». *He made his friend a compliment of that book*, « il a donné ce livre à son ami ».

Ou encore « salutations ». *Best compliments*, « salutations empressées ».

* * *

TO REGARD

N'a pas le sens restreint du français moderne « regarder », mais celui, plus général, de « porter attention à ».

Nous ne saurions mieux faire à ce propos, que de citer le passage suivant :

« Si l'on s'avise que l'ancien verbe français *esgarder*, de *es*, préfixe, et *garder*, signifiait : *avoir soin, surveiller, regarder*, on comprendra aisément que *to regard* veuille dire « faire attention à » quelqu'un ou quelque chose, « prendre garde à ; s'intéresser à ; veiller sur, soigner » (ses intérêts, sa santé) ; « apprécier (une chose), y « attacher du prix », en « faire grand cas ; avoir de l'estime, des égards, de la considération pour » quelqu'un ; « tenir compte de » quelque chose pour régler ses actes, sa conduite ; « respecter, craindre » quelqu'un ; « tenir compte » d'un avis, d'un conseil ; y « avoir égard, se laisser influencer par ; prendre en considération (le contraire de *to ignore*) ; « considérer comme » (sens se rapprochant du français), etc. On comprendra, d'autre part, que *in this regard* (synonyme de *in this respect*) signifie : « à cet égard », et que le substantif *regard* soit l'équivalent de « soin, circonspection, attention » ; d'où, par extension, « égards, respect, déférence ; considération », dans le sens de « motif » ; « estime, affection, amitié ». Au pluriel, terme épistolaire : « compliments », (Koessler et Derocquigny, *les Faux Amis*).

Complétons cet exposé par deux ou trois remarques de détail.

In this regard se dit bien « à cet égard », mais aussi « relativement à, quant à, pour ce qui concerne, par rapport à ». L'anglais dit également *in regard to*.

Au pluriel, le terme épistolaire se rend moins par

« compliments », que par « hommages, considération, amitiés, meilleurs sentiments », etc. *My kindest regards to*, « amitiés de ma part à » : *with great regard*, « avec une parfaite considération ».

Donnons quelques exemples pour le mot de la fin : *To hold in great regard*, « tenir en haute estime, avoir une grande considération pour ». *Out of regard for you*, « par égard pour vous ». *Regard being had to*, « attendu, vu, considérant que, compte tenu de ». *To show regard to*, « témoigner des égards pour ».

* * *

FOUNTAIN PEN

La question n'a pas une très grande importance, mais les curieux s'intéresseront à cette autre bizarrerie de l'usage.

Au Canada, nous traduisons littéralement *fountain pen* par « plume-fontaine » ou, quand on a des prétensions au beau langage, par « plume-réservoir ». Ni l'une ni l'autre de ces expressions ne serait comprise en France, où l'on dit « stylo » (abréviation de « stylographe »). Ce mot vaut infiniment mieux que notre anglicisme : il est plus court, plus précis, plus expressif.

Notez que *fountain pen* n'est employé universellement qu'aux Etats-Unis. En Angleterre, où l'on se sert aussi de *fountain pen*, les personnes de bonne éducation disent « stylo », comme en France, et vous trouverez « stylograph » dans tout bon dictionnaire anglais. Mais vous n'y verrez pas toujours *fountain pen*.

Une citation amusante pour corroborer :

« —But why in pencil, why in pencil? » Cuthbert was roaring.

« I get by fingers so dirty when I use a pen. »

consommés progressivement

« I'll kiss the ink away », protested Cuthbert, and bending over the hand he was still holding, he began to kiss the thin fingers.

Lucy laughed. « I think I'd rather buy a *stylo*, she said », (Aldous Huxley, *Point Counter Point*, p. 169).

Arnold Bennett emploie *stylo* à diverses reprises dans *The Old Wives Tale*.

* * *

AGGRAVATING

Qu'on nous permette une autre citation de *Point Counter Point*, l'un des livres les plus puissants, les plus *intelligents* parus en ces dernières années: « Do you really want me to go », he asked with the same cool, *aggravating* politeness », (Aldous Huxley, *op. cit.*, p. 243).

L'auteur ne veut pas dire que la politesse de son héros « aggravait ». Aggraver quoi? Il indique que cette politesse était « exaspérante ». Car, si *to aggravate* et *aggravating* ont le sens du français « aggraver » et « aggravant », ils signifient aussi « exaspérer, exaspérant » ou « irriter, irritant » ou encore « agacer, agaçant ». Il est vrai que cette dernière acception constitue un vulgarisme, au dire des puristes, mais on a vu que les meilleurs auteurs, comme Aldous Huxley, l'acceptent. « To aggravate: Increase the gravity of (burden, offence, etc); (*colloquial*) *exasperate* (person) », (*Oxford Dictionnaire*).

Notre citation pourrait se traduire : « Désires-tu vraiment que je parte? demande-t-il avec la même politesse froide, « exaspérante ».

* * *

TRADE-IN

Dans le commerce des automobiles, on nomme de la sorte l'opération qui consiste à donner une vieille voiture en paiement partiel d'une neuve. En France on dit excellemment « reprise ». Voici une réclame d'un journal parisien qui en fait foi: « Monsieur « à la page » change de voiture moyennant « reprise ». De même Madame « à la page » change d'aspirateur... Nous reprendrons dans d'excellentes conditions votre vieil aspirateur de l'époque héroïque et le remplacerons par notre nouvel appareil », (*Candide*, 23 octobre 1930).

* * *

ROUTINE WORK

Se rend par « besogne de routine » quand on veut désigner une tâche où l'on est devenu habile par habitude plutôt que par étude, ou que l'on accomplit toujours de la même manière et sans y apporter de réflexion. Mais, pour indiquer l'article du programme d'une réunion qui comporte l'expédition des affaires revenant régulièrement, il vaut mieux traduire par « besogne courante » ou « affaires courantes ». Cette dernière épithète est plus exacte et dépourvue de la nuance légèrement péjorative de « routine ». « *La routine work*, la besogne courante », (Victor Forbin, « La Gendarmerie du Pôle Nord », *Revue des deux Mondes*, 15 septembre 1930, p. 403).

* * *

GOODWILL

Ce mot fait souvent blêmir nos confrères de la presse canadienne-française. Il se traduit bien sim-

plement, toutefois. Il signifie: 1o « bienveillance »; 2o « bons rapports entre deux personnes » ou « deux groupes »; 3o sens plus habituel, « achalandage », c'est-à-dire disposition que manifeste un groupe de clients à fréquenter un établissement commercial plutôt que les autres. De là, on passe à l'idée de « clientèle », et de « fonds de commerce », (Kettridge, *Dictionnaire des termes de finance*). Quand un marchand abandonne les affaires, il vend, en plus des marchandises accumulées dans son magasin, *his goodwill*, c'est-à-dire qu'il tient compte de « l'achalandage » dans le calcul du prix de vente.

* * *

INFRINGEMENT

« Violation d'un droit ». *Infringement of a patent*, « contrefaçon d'un brevet », (Fernand-Laurent et G. Daumas, *Dictionnaire juridique anglais-français*).

* * *

AVAILABLE CAPITAL (ou FUNDS)

Se rend par un seul mot: « disponibilités ». « La crise s'est accompagnée d'une pléthore de « disponibilités » sans précédent et d'un affaissement du loyer de l'argent », (R. Morin, *Revue de France*, 1er octobre 1930). En anglais, on dit aussi *liquid assets*.

* * *

AGGRANDIZEMENT

Ce mot est pris de façon péjorative, au figuré, et désigne une « ambition démesurée », un désir immo-déré de s'élever, d'améliorer sa situation financière

ou mondaine surtout aux dépens des autres. L'ancienne langue avait une expression analogue: « *Un désir d'aggrandissement* », (M. de Saint-Gelais, cité par Hatzfeld et Darmesteter).

* * *

IMPLICATION

L'équivalent français n'a pas le sens de l'anglais. Dans notre langue, « implication » signifie, en philosophie, « l'état de ce qui implique contradiction » et, dans le langage du droit, « l'action d'impliquer (dans une affaire criminelle) », (Hatzfeld et Darmesteter). En anglais, il signifie d'abord « insinuation ». De là, on passe à l'idée de « suite logique », de « conséquence ». *There is an implication that I acted on purpose*, « on insinue que je l'ai fait exprès ». « *The Briand-Kellogg Pact has implications which we have as yet seen only in their beginnings* », « le pacte Briand-Kellogg comporte des conséquences que nous soupçonnons encore à peine », (*Débats du Sénat du Canada*, 22 mai 1930).

* * *

TO RECONCILE

Exemple curieux de la transformation que subit un mot en passant d'une langue à l'autre. *To reconcile* n'a pas le sens de *réconcilier*, mais plutôt de « concilier, mettre d'accord ». *To reconcile many theories*, « accorder de nombreuses théories ». *The difficulty of reconciling his actions with his words*, « la difficulté de concilier ses actes avec ses paroles ».

* * *

DEPORTATION

Peut se rendre par « déportation », quand il désigne l'action de conduire un condamné hors du pays. La déportation, en France, est « une peine afflictive et infamante qui consiste à conduire un condamné hors du territoire, dans un lieu dont il ne devra pas sortir. » Il y a « la déportation simple et la déportation dans une enceinte fortifiée », (Hatzfeld et Darmesteter). Mais au Canada, ce mot désigne ordinairement l'action de faire sortir du pays un condamné ne jouissant pas de la naturalisation. Si on se borne à le conduire hors du territoire, il faut dire « expulsion » ; si on le renvoie dans son pays d'origine, comme cela se fait à l'ordinaire, il vaut mieux employer « rapatriement ». Ce dernier mot doit se dire à l'exclusion de tout autre quand l'anglais *deportation* désigne l'action de renvoyer dans sa patrie un immigrant dont on ne veut pas. Il y aurait ambiguïté à traduire par *déportation*.

* * *

GASOLINE

Le mot « gasoline » est français, mais il désigne tous les éthers liquides de pétrole, tandis que le terme « essence » s'applique particulièrement à l'hydrocarbure très inflammable, obtenu par distillation des pétroles bruts et qui est employé pour le chauffage, l'éclairage, ou comme carburant dans les moteurs à explosion. Ainsi vous parleraient les personnes à cervelle scientifique. Il faut les en croire et, pour éviter l'imprécision, toujours fâcheuse en matière de vocabulaire, dire « essence » quand on serait tenté de prononcer *gasoline*. D'ailleurs l'emploi du mot *essence* se généralise au Canada. On n'a plus à craindre de ne pas être compris. En Angleterre, on dit *petrol*.

EDITOR

Ne se rend pas par « éditeur », qui se dit *publisher* en anglais, mais par « directeur, rédacteur en chef » ou simplement « rédacteur » d'un journal. Le « rédacteur » se nomme aussi *sub-editor*.

* * *

PIOUS

A toutes les acceptions du français « pieux », mais il désigne aussi tout ce qui s'inspire d'un sentiment de respect envers un être ou un objet digne de ce respect. En ce sens, il indique une intention louable, mais non suivie d'exécution. Il a alors à peu près le sens de « platonique », adjectif qui signifie, vous ne l'ignorez pas, « purement idéal, sans effet », comme dans ces expressions: *amour platonique, protestation platonique*. « The Briand-Kellogg Pact is in one sense a *pious declaration*, but it is none the less important because that description may be applied to it », en un certain sens, le pacte Briand-Kellogg n'est que « l'expression d'un désir louable », mais il n'en a pas moins d'importance, (*Débats du Sénat du Canada*, 22 mai 1930).

* * *

BON FIRE

Désigne un feu allumé en plein air pour des fins diverses. Se rend, selon le cas, par « feu de joie, feu de campement », ou « feu de bivouac ».

* * *

BOND PAPER

Expression du langage technique, mais si souvent employée dans la conversation courante que nous croyons devoir en signaler la traduction. Si l'on en croit le *Traité d'imprimerie* de Jean Dumont, il faut dire « papier filigrané ».

* * *

CLAIM

Diverses façons de rendre ce mot: « revendication, réclamation, créance, demande, prétention, exigence, droit de réclamer ». *Preferred claims*, créances privilégiées, (*Débats de la C. des c.*, 9 juin 1925).

* * *

PRACTICALLY

Bien souvent, ne veut pas dire « pratiquement », mais « presque, pour ainsi dire ». *He has practically finished*, « il a presque fini ».

Nous avons donné ce sens à « pratiquement », mais il n'y faut pas voir l'influence de l'anglais. Cela vient plutôt de la confusion que crée une des acceptions du mot, comme dans cette phrase: *L'anglais est pratiquement indispensable au Canada*. La phrase est correcte, mais *pratiquement* y signifie « dans la pratique » et non « presque ». De l'une à l'autre, il n'y a qu'une nuance. Peut-on s'étonner qu'on prenne l'une pour l'autre, dans la conversation courante ? N'empêche qu'on risque de se voir accuser d'anglicisme.

Voici une bonne traduction de *practically* « pratiquement réalisable », (*convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer* de 1930).

* * *

CITY

En anglais, ou, plus exactement, dans la langue anglaise parlée en Amérique (au Canada et aux Etats-Unis), le mot *city* a pris une acception que ne connaît pas le français académique: celle de *grande ville*. Par contagion, le parler canadien-français a donné à « cité » le même sens un peu modifié, c'est-à-dire celui de grande ville dotée de certains privilèges administratifs. De là, dans le langage courant, on n'hésite pas à passer à celui de *ville considérable*, purement et simplement. On y met d'ailleurs un point de fierté et les habitants de villes de dix mille habitants seraient mortifiés de s'entendre dire que leur patelin n'est pas *une cité*. Espérons qu'aucun d'eux ne lira mon article! Ce genre de vantardise ne serait pas compris en France, où l'on dit modestement la « ville de Paris », la « ville de Lyon », la « ville de Marseille ». Ce sont pourtant de jolies bourgades!

C'est que nous oublions le sens de cité. D'où vient le mot? « Cité et ville n'étaient pas des mots synonymes chez les anciens. La cité était l'association religieuse et politique des familles et des tribus; la ville était le lieu de réunion, le domicile et surtout le sanctuaire de cette association », (Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 151). Dans la langue moderne, en français moderne s'entend,—*cité* n'est pas devenu synonyme de *ville*. La cité désigne « le corps des citoyens, la ville considérée comme corps politique » (Hatzfeld et Darmesteter), acceptions abstraites du terme qui rappellent le sens ancien. Par extension, on en est venu à appeler cité « la partie la plus ancienne d'une ville, considérée comme son berceau », puis « une réunion de maisons qui forment un groupe à part. Spécialement, « cité ouvrière », destinée à loger économiquement des familles d'ouvriers », (Ibid.). C'est

ainsi encore qu'on dit « *la cité universitaire de Paris* ».

Voilà les seuls sens légitimes de cité. Rien ne nous autorise donc à désigner de ce mot une *grande ville*. Il serait difficile de modifier la loi qui, dans la province de Québec, divise les municipalités en « villages, villes et cités ». Mais évitons *cité* dans la conversation courante. C'est un terme si pédantesque du reste.

* * *

SPORT

On peut fort bien dire « sport » pour désigner les exercices d'adresse et de force, d'autant plus que l'anglais vient du vieux français *desport*, dont on avait fait *disport* en Angleterre avant de trouver *sport*.

Mais un homme qui se livre à ces exercices se nommera « un homme de sport », ou mieux « un sportif », adjectif fort bien substantivé.

L'argot américain *sport*, signifiant un homme trop élégant, un bon vivant, ou un camarade amusant, doit se traduire par divers équivalents: « un bon copain, un bon zigue, un bonhomme à la page ». Il ne faut pas rougir de rendre argot pour agot.

Sans tenter d'indiquer toutes les acceptions de *sport*, notons-en deux autres:

1o—« I caused the girl to wash the wainscot of our parlour, which she did very well, which caused my wife and I good *sport* », j'ai fait laver par la bonne les boiseries du salon, ce dont elle s'est acquittée à merveille, à la grande « satisfaction » de ma femme et de moi-même, (Samuel Pepys' *Diary*, à la date du 11 septembre 1660).

2o—« Half persuaded that we were only the *sport* of a beautiful dream, 1o, we stood in magnificent Paris », à demi persuadés que nous étions « le jouet »

d'un beau rêve, nous nous trouvions soudain dans Paris la magnifique, (Mark Twain, *The Innocents Abroad*, éd. Collins, p. 74).

* * *

TO INVEST

Se rend, en langage de finance, par « placer de l'argent, faire des placements ».

L'équivalent « investir » ne saurait avoir ce sens, bien que les journalistes parisiens aient pris l'habitude de le lui donner. La plaisanterie va jusqu'à écrire, paraît-il, « investiture de capitaux », (voir *les Faux Amis*, p. 212, note).

M. Abel Hermant donne le coup de grâce à ce mauvais néologisme dans les lignes suivantes: « *Investir* a en français deux sens et rien que deux: c'est, au propre, revêtir d'un pouvoir ou d'une autorité, avec de certaines cérémonies rituelles, dont l'une est la remise de quelque pièce de costume; ainsi l'on investit les évêques avec la crosse et l'anneau. Dans le langage courant, on investit sans anneau ni crosse, j'entends que le mot signifie simplement mettre en possession d'un pouvoir ou d'une autorité. Vous connaissez bien l'autre sens, le militaire, qui est « envelopper de troupes pour l'attaque » ou « environner de gardes pour la défense ». En anglais, *to invest* signifie *vêtir* ou *revêtir*, mais signifie en outre « placer ». Il est trop évident que, si les Anglais n'ont point de raison pour dire placer au lieu d'investir, les Français n'en ont pas davantage pour dire investir au lieu de placer; mais les gens qui ont la manie des néologismes et des emprunts aux langues étrangères allégueront leur coutumière excuse, savoir qu'entre investir et placer « il y a une nuance ». Je vous le demande, la main sur la conscience, apercevez-vous une nuance entre

investir et placer? » Et le financier fictif avec qui s'entretient *Monsieur Lancelot* de répondre: « Je n'en avais remarqué jusqu'ici aucune, mais vous m'y faites penser: l' *investissement* a je ne sais quoi de plus imposant, et surtout de plus définitif que le *placement*, même le placement de père de famille ». Hermant-Lancelot ne se laisse pas convaincre: « Mais ne surprenez-vous pas, si j'ose employer une formule trop pédantesque, le *processus* de la corruption? On commence par forger le néologisme ou par emprunter le mot de quoi on n'avait nul besoin; puis, le fait accompli, on le justifie par la nécessité où l'on prétend être d'exprimer « une nuance ». Il serait extraordinaire, avouez-le, que le mot anglais *to invest* eût acquis, en même temps que la nationalité française, un sens particulier qu'il n'a jamais eu en Angleterre », (Abel Hermant, *Remarques de monsieur Lancelot pour la défense de la langue française*, pp. 66 et sq.).

Il paraît que les Français ont adopté ce sens de l'italien. Voilà bien du chemin pour un mot!

Les bons auteurs évitent avec soin de confondre *investir* et *placer*. Kettridge, à qui l'on peut toujours faire confiance pour la traduction des termes de finance, ne se sert jamais d'*investir*. Il cite les exemples suivants: *To invest*, « faire un placement, faire des placements »; *to invest in stocks and shares*, « faire des placements en valeurs de bourse »; et, pour *investment*: « placement, valeur, mise de fonds, mise »; *investment of funds*, « placement de fonds »; *safe investment*, « placement sûr, valeur de tout repos »; *profit which is equal to so much per cent on the investment*, « bénéfice qui correspond à tant pour cent de la mise de fonds »; *investment securities*, « valeurs de placement, titres de placement, valeurs de portefeuille ». Pour *investments* (au pluriel): « placements, portefeuille, portefeuille-titres, portefeuille

de titres »; *provision for depreciation of investments*, « prévision pour moins-value du portefeuille » (ou: « du portefeuille-titres »), (J. O. Kettridge, *Dictionnaire anglais-français de termes de finance*).

Dans le langage familier, on donne à *to invest* le sens d'« acheter »: *I invested in a pencil*, « j'ai acheté un crayon ».

* * *

TO CHARGE

Dans le sens de *fixer un prix, exiger une rémunération*, ce verbe ne saurait se rendre par « charger ». Cet anglicisme est courant au Canada et ne peut, comme d'autres, se justifier par des exemples pris en France. Il nous est tout à fait particulier. Ce dont nous n'avons pas à nous glorifier. *How much do you charge?* ne se rendra pas par: *Combien chargez-vous?* mais par « Quel est votre prix, combien en demandez-vous (de cet objet)? », etc. *I was charged five dollars for that room* se dira: « J'ai versé cinq dollars pour cette chambre, on m'a demandé cinq dollars.

Mais on peut très bien dire: « Mettre à la charge de quelqu'un ». *To charge the postage to the customer*, « mettre le port à la charge du client ».

Dans le langage des comptables, *to charge* se traduit par « affecter, imputer, prélever, mettre à charge ». Voici des exemples empruntés à Kettridge (*op. cit.*) « *the commission charged by the bank is 1%*, « la commission prélevée par la banque est de 1 p. 100 »; *to charge an expense to an account*, « imputer une dépense sur un compte »; *property charged as security for a debt*, « immeuble affecté à la garantie d'une créance »; *to charge against the cost of manufacture the percentage of standing expenses properly appli-*

cable thereto, « appliquer à la fabrication le quantum de frais généraux qui lui incombe ».

« Charger » peut s'employer en comptabilité, comme dans cet exemple: *to charge an account with all the expenses*, « charger un compte de tous les frais. *Charger* a alors le sens de « mettre sous le poids d'une chose à porter ». L'expression rappelle celle-ci: « charger d'impôts ».

En langage juridique, on peut dire « charger quelqu'un d'un crime », ou, absolument, « charger un accusé », c'est-à-dire « apporter contre lui des indices, des preuves favorables à l'accusation », (Hatzfeld et Darmesteter).

Mais « *to charge a jury* » ne peut se traduire par *charger le jury*. Ce serait d'une cocasserie absolue. Il faut mettre: « Résumer les débats du procès ». (Voir au mot: *Address*).

* * *

CHARGE

Le substantif se rend, en langage de pécune, par « prix, imputation, affectation ». *The charge for this product is five dollars*, « le prix de cet article est de cinq dollars ». *A charge against an account*, « imputation sur un compte.

Charge signifie encore « privilège, assignation, charge ». *Assets encumbered with a charge*, « valeurs grevées d'une charge »; *to have a charge on the personal property of a debtor*, « avoir un privilège sur les meubles d'un débiteur »; *mortgage charge*, « affectation hypothécaire, privilège d'hypothèque »; *charge on one's property present and future*, « assignation sur ses biens présents et à venir », (Kettridge).

Charges (au pluriel) se rend par « frais, dépenses ». *Discount charges*, « frais d'escompte ».

Charge to the jury, « résumé des débats, réquisitoire du juge ». Dans le langage juridique, *charge* peut se rendre par l'équivalent français, quand il a le sens de « fait qui pèse sur la situation d'un accusé »; *il y a de fortes charges contre lui, confirmer les charges de l'accusation*, (Hatzfeld et Darmester). On voit que *charge* n'a pas tout à fait le sens d'*accusation*, mais plutôt d'*indices à l'appui de l'accusation*. (Voir l'article: « *charge to the jury* »).

* * *

MANAGER

Se traduit sans doute par « gérant », mais nous avons tort de ne jamais employer d'autres termes français. La variété et, ce qui importe plus, la précision de notre vocabulaire en souffrent. En plus de gérant, nous pourrions dire « directeur, gestionnaire, administrateur ». En France, *gérant* se dit surtout de la personne qui administre, pour le compte d'un autre, *un hôtel, un restaurant*. On dira rarement « le gérant d'une société » et jamais « le gérant de la banque », mais bien « le directeur de la société, de la banque ». C'est à tel point que la Banque canadienne-nationale a dû donner le titre de « directeur » au sympathique M. Robert qui administre la succursale de la rue Auber, à Paris.

Un correspondant m'écrit: « Il me semble que l'expression *assistant gérant général* est affreuse et bien plus gauche que « directeur général adjoint ». Qu'en pensez-vous? » Je suis tout à fait de cet avis, d'autant plus que ce correspondant traduit *assistant* par « adjoint », comme il convient.

* * *

DIRECTOR

Nous craignons de traduire *manager* par « directeur » sous prétexte que ce dernier mot désigne un membre du conseil de direction d'une société. Nous avons tort. En français, les membres du conseil (*d'administration* plutôt que de direction) se nomment « administrateurs ». Le « directeur » est le *manager*.

Demandons encore un exemple au précieux Ketrige: « After their appointment, the *directors* meet as a board to choose one of their number to be chairman and to delegate a part of their powers to one or more of their number who will manage the company's business and will cause the decisions of the board to be carried out: these members take the title of *managing directors* », après leur nomination, les « administrateurs » se réunissent en conseil pour choisir parmi eux un président et déléguer une partie de leurs pouvoirs à l'un ou à plusieurs d'entre eux qui dirigeront les affaires de la société et feront exécuter les décisions du conseil: ces membres prennent le titre d'« administrateurs délégués ».

De son côté, Méliot écrit: « L'administrateur » d'une compagnie est appelé *director* en Angleterre... Dans les sociétés civiles et anonymes, l'acte social limite le pouvoir exécutif, appelé *gérant, directeur, syndic* ou *administrateur délégué*... nommé, soit par l'acte lui-même, soit par les actionnaires, soit par le « conseil d'administration... » Comme on le voit, « l'administrateur délégué » est celui qui est chargé de diriger ou d'administrer les affaires de la société: c'est le *manager* anglais, ou gérant, tandis que les membres du conseil d'administration, appelés aussi « administrateurs », répondent aux *directors* anglais », (Méliot, *Dictionnaire financier*, p. 32).

BICYCLE

On n'est pas libre de rendre ce mot indifféremment par « bicyclette » ou par « bicycle », puisque les deux termes français ne désignent pas le même objet. Une *bicyclette*, nous apprend Larousse, est « un vélocipède à deux roues d'égal diamètre, dont la seconde est motrice » et le *bicycle*, « un vélocipère à deux roues dont la première (plus haute que l'autre) est mise en mouvement par l'action des pieds sur deux pédales ». Le *bicycle* anglais est notre « bicyclette ».

* * *

ADDRESS

Ce mot a souvent le sens de « discours ». Il faut alors éviter de le rendre par l'équivalent « adresse ». Toutefois, ce dernier terme a une acception analogue, dans le sens « d'expression des vœux d'une assemblée ». *Address in reply to the speech from the throne* se traduit donc par: « adresse en réponse au discours du trône, (Marcel Boulenger, *Le Duc de Morny*, p. 204 et *Débats de la C. des c.*, où l'on n'emploie pas d'autre expression). On peut dire aussi qu'une réunion de parents « présente une adresse » à un jubilaire. Dans les deux cas, il s'agit bien de vœux exprimés par une assemblée.

On appelle *address to the jury* le discours que prononce le magistrat à la fin d'un procès, où il résume les témoignages et cherche à dégager des conclusions. En français, on doit dire « résumé des débats » ou « réquisitoire du juge ».

* * *

CHARGE TO THE JURY

Au lieu de *address to the jury*, on dit souvent *charge of the judge*. Comme dans le cas précédent, il faut rendre par « résumé des débats » ou « réquisitoire du juge ». Malheureusement, on lit dans nos journaux: *charge du juge*. C'est une horreur. (Voir aussi à l'article: « charge »).

* * *

ACCEPTATION

Peut signifier « le sens dans lequel un mot est employée ». Se rend alors par « acception ». L'orthographe n'est pas la même en français et en anglais, mais la ressemblance des deux mots porte les typos à jouer aux auteurs le mauvais tour d'imprimer *acceptation* quand le manuscrit porte *acception*.

* * *

COLLECT TELEGRAM

« Dépêche non affranchie, dépêche en port dû ». « Un envoi est fait franco ou « en port dû », suivant que le prix est payé d'avance par l'expéditeur, ou à l'arrivée par le destinataire », (Kettridge, *Dictionnaire des termes techniques*, au mot *carriage forward*).

De même *express collect* se dirait, en rétablissant l'expression: « envoi par messageries en port dû ».

* * *

F.O.B.

Puisque nous sommes au chapitre des expéditions, relevons cette abréviation qui se rencontre souvent dans la réclame de certains produits, surtout des au-

tomobiles. Elle représente l'expression *free on board*, laquelle se rend en français par « franco à bord », ou « franco bord ». On peut employer une abréviation correspondante, soit « f. à b. » ou « f. b. ».

* * *

F.O.R.

Abréviation qui représente les mots *free on rail*, c'est-à-dire « franco gare » ou « franco sur wagon ». Kettridge donne l'exemple suivant: « the prices are quoted F.O.R. London, « les prix s'entendent franco gare Londres ».

* * *

BACK-BENCHER

Désigne, à la Chambre des communes, un député récemment élu, ou dépourvu de prestige. Se traduit par « député de l'arrière-ban », ou « de l'arrière-plan », (*Débats de la C. des c.*, 22 avril 1925).

* * *

BIRTH-CONTROL

Expression hardie dans laquelle entre ce mot: *He is an expert at political birth control*, « il a le sens des nécessités politiques du moment », ou « il sait quand se taire et quand parler », (*Débats de la C. des c.*, 18 janvier 1926).

On connaît le sens propre de *birth control*. On sait moins que ce mot ne peut se rendre indifféremment par « eugénisme » ou par « malthusianisme ». « Deux influences principales représentent à ce sujet la pensée américaine: le « néo-malthusianisme » (*birth*

control) et « l'eugénisme », (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 107).

* * *

COMITY

Ne pas confondre avec *committee*. Ce mot s'emploie ordinairement dans l'expression suivante: *comity of nations*, laquelle se dit en français « courtoisie internationale », (*Débats de la C. des c.*, 13 mai 1925). Il vient du latin *comitas* (affabilité, courtoisie), tandis que notre *comité* vient de l'anglais *committee*, (cf *les Faux Amis*).

* * *

CONTEMPT OF COURT

Cette expression se rend habituellement dans nos journaux par « mépris de cour », mais un excellent juriste français l'a traduite par « outrage au tribunal », (H. de Rouville, *Procédure française et procédure anglaise*, dans la *Revue hebdomadaire* du 15 août 1925). Cette dernière traduction nous semble préférable à l'autre.

* * *

DEMOCRACY

Le visionnaire Woodrow Wilson a créé un certain nombre d'expressions, quand il faisait la guerre aux Allemands à coups de notes avant de la faire à coups d'obus. La plus connue est celle-ci: *We fight to make the world safe for democracy*. On l'a traduite de diverses façons: « Nous luttons pour préparer le monde à la démocratie », (Maurice Muret, *l'Impérialisme américain*, dans la *Revue hebdomadaire* du 13 mars

1926); « nous voulons assurer le règne de la démocratie dans le monde », (*Débats de la C. des c.*, 18 mai 1925); « le monde doit assurer le salut de la démocratie », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 399).

* * *

SELF-DETERMINATION

Autre expression créée par le président Wilson au cours de la guerre. Elle se rend par « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »; (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 422, et L. Abensour, *Larousse mensuel*, vol. VI, p. 444). Ou par « le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes », (Th. Greenwood, *Revue hebdomadaire*, 4 octobre 1926, p. 38). Ou encore: « Le droit des peuples à la libre détermination de leur sort ». (*Echo de Paris* et *Débats de la C. des c.*, 21 juin 1926). Enfin: « Le libre droit des peuples à disposer de leur sort », (*L'Illustration*). Et voici un exemple de l'emploi d'une de ces tournures: « Seuls les Sarrois ont le droit de disposer d'eux-mêmes ». (Jean Revire, *Revue hebdomadaire*, 31 mai 1930, p. 612).

* * *

TO DEMOTE

« Réduire de grade, placer dans une catégorie inférieure ». Se dit surtout d'un enfant descendu de classe. Mais on dira aussi bien *a civil servant is demoted*, « un fonctionnaire descend à une catégorie inférieure, perd un grade ».

* * *

IMPRESSION

To be under the impression ne doit pas se traduire par « être sous l'impression ». Ce serait commettre un anglicisme de syntaxe. Il faut dire « avoir l'impression ». Ainsi on rendra: *I am under the impression that he is wrong*, par: « J'ai l'impression qu'il se trompe ». Aussi bien pourrait-on se borner à dire: « Je pense qu'il se trompe ».

On dit aussi: « être sous le coup de », (E. Pradez, *Dictionnaire des gallicismes*).

* * *

MAINTENANCE

Ce mot se traduit par « entretien ». Ainsi, dans cette expression du vocabulaire des chemins de fer: *maintenance of way and structure*, « entretien de la voie et des constructions ». Ou dans cette autre: *maintenance of equipment*, « entretien du matériel ».

* * *

HOME-MAKER

« Ménagère ». *Home-making*, « économie domestique, science ménagère ».

* * *

GAZETTED

He has been gazetted, « sa nomination est parue à l'Officiel », (*Débats de la C. des c.*, 4 avril 1927). C'est-à-dire: un avis de la nomination a été publié dans le journal officiel du pays.

* * *

CHARTERED ACCOUNTANT

« Expert-comptable breveté », (*Bulletin de l'Association technologique du Canada*). « Un brevet d'expert-comptable », (*Journal des Débats*, 8 juin 1927).

* * *

FREIGHT

Ce mot désigne toute marchandise transportée. Mais le français « fret » n'a pas cette acception. Il s'en tient au sens étymologique qui est proprement *salaire*. Le *fret* est donc le *louage d'un bâtiment*, en tout ou en partie: *Prendre un navire en fret*. De là, le verbe *affréter*. C'est aussi le *loyer d'un bâtiment*: *Le fret de la cargaison*, c'est-à-dire le prix de transport de la cargaison. Par extension, *la cargaison même*.

Le Larousse nous apprend que « le prix du loyer d'un bâtiment s'appelle *fret* dans les ports de l'Océan, et le contrat de louage prend le nom d'*affrètement* ou de *charte-partie*. . . Dans la Méditerranée, on dit *nolis* et *nolissement* ou *nolissement*. »

Fret ne s'emploie que pour les transports maritimes, et jamais pour désigner les marchandises transportées par chemin de fer ou autre moyen de transport terrestre. Il a le sens de « loyer », de « prix de transport ».

Il faut se servir d'un autre terme, quand on parle de transport par voie de terre. *Freight train*, « train, ou « convoi de marchandises ». *Freight rate*, « prix de transport, tarif d'expédition, frais d'envoi ».

* * *

SHELL SHOCKED

Le mot et la chose sont un des tristes héritages de la guerre. La maladie dont souffrent les *shell*

shocked soldiers a reçu le nom d'« obusite » en France. Voici la définition de ce terme: *Obusite*: Ensemble de troubles, les uns organiques, les autres fonctionnels, que l'éclatement proche d'un obus de gros calibre détermine chez certains sujets, sans qu'ils soient proprement atteints... L'obusite, étudiée par Ranjard, est causée par une modification brusque de la pression atmosphérique ambiante et par l'intensité de la détonation », (*Larousse mensuel*, 4e vol., p. 343).

Quant aux anciens combattants atteints d'obusite, peut-on les désigner sous le nom d'« obusés? » Le mot est reçu en France et il nous paraît excellent.

On a aussi créé le terme « commotionné », qu'on lit dans cette citation d'un ordre de corps d'armée: « Bonnet... commotionné au début du combat du 1er mai par l'éclatement d'une grosse bombe... » (Cité dans *le Journal des Débats*, 10 septembre 1915 et dans *Comment il ne faut pas écrire* d'Albalat, p. 30). Albalat condamne ce néologisme: « Les parlementaires, écrit-il, nous avaient donné *solutionner*; les sportifs nous avaient révélé *ovationner*; voici que les militaires, pour ne pas être en reste de néologisme, ont découvert *commotionner*... Le besoin de *commotionné* se fait-il sentir?... Ce qui est certain c'est que *commotionné* est, lui aussi, fort laid ».

Le mot est donc englobé dans la condamnation des verbes dérivés des substantifs terminés en *tion* qu'ont prononcée tous les écrivains soucieux de la pureté de la langue, comme Abel Hermant (*Remarques de M. Lancelot*), André Thérive (*Querelles de langage*), Jacques Boulenger (*les Soirées du Grammaire-club*). Remy de Gourmont (*Esthétique de la langue française*).

« Obusé » est mieux formé et nous ne devons plus hésiter à l'adopter.

* * *

POSITIVE

Peut se rendre par « positif », mais il faut souvent traduire par « certain, assuré, convaincu, affirmatif, tranchant, absolu, formel », *I am positive on that*, « j'en suis bien sûr », ou « j'en suis absolument convaincu ». *Positively no admittance*, « il est formellement interdit d'entrer ». *He is very positive in his denial*, « il donne un démenti formel ». *You are too positive*, « vous êtes trop tranchant ».

* * *

TO TUB

Dans son roman, *Cécile de la Folie*, M. Marc Chardourne a risqué un néologisme de fort mauvais goût: « il se tuba », voulant dire que son personnage prit un bain, un *tub* comme disent les Français à la page. C'est du dernier ridicule. Les Anglais même, qui ne craignent pas les néologismes, hésiteraient à faire de *tub* un verbe actif. D'ailleurs, il est dangereux de prendre aux anglo-saxons leur facilité à créer des néologismes. « La manière anglaise d'augmenter le vocabulaire en puisant partout sans souci de l'usage est en train d'enlever au français son caractère distinctif: l'absence des synonymes réels » (Arthur Beauchesne, *Ecrivains d'autrefois*, p. 177).

* * *

REFLECTION, TO REFLECT

Ce substantif et ce verbe ont des acceptions que ne connaissent pas les équivalents « réflexion » et « réfléchir ».

To reflect signifie « critiquer, jeter le blâme, censurer, déshonorer, élabousser ». Par conséquent, *reflection*: « blâme, critique, censure, déshonneur ».

This incident reflects upon me, « cet incident nuira à ma réputation ». *He reflected on my conduct*, « il a blâmé ma conduite ». *He omitted everything that could reflect on his son*, « il a omis tout ce qui aurait pu élabousser son fils ». *A reflection on the minister's actions*, « censurer les décisions du ministre ».

* * *

CONSTRUCTIVE

L'équivalent français « constructif » entre dans la catégorie des néologismes inutiles, mal formés et rejetés par les écrivains soucieux de leur langue.

Constructive peut d'abord signifier « qui a rapport à la construction », *construction* étant pris dans son sens français.

Mais il désigne ordinairement la qualité de ce qui tend à produire des résultats tangibles. On doit le traduire de diverses façons. *A constructive program* ou *policy*, « programme d'ordre pratique », (*Débats de la C. des c.*, 28 avril 1925). *A constructice criticism*, « critique d'ordre pratique, ou exposé des réformes à opérer, critique féconde en résultats ». *Constructive talent*, « un grand talent d'invention ».

« Nous en arrivons à comprendre qu'il n'y a en politique qu'un *principe fécond*, celui précisément que Taine préconisait, l'Expérience », (Paul Bourget, *Au service de l'ordre*, p. 22). L'anglais dirait *constructive system*. « Jeanne d'Arc avait fait de la France contre les Anglais une nation... Louis XIV fit de la France contre l'Europe un Etat... La Fronde n'avait aucune de ces *idées créatrices*; de

là son incertitude et sa faiblesse », (Saint-Marc-Girardin). En anglais: *constructive ideas*.

On a tenté de donner à *constructeur* le sens de *constructive* comme dans cette phrase: « Cette révolution n'est pas destructrice, mais *constructrice*, (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 63). Cette nouveauté ne vaut pas mieux que le néologisme *constructif*.

Comme mot de la fin, signalons cette expression au sens tout à fait particulier: *Constructive service*. C'est une *procédure de droit américain qui veut dire*: « sans citation personnelle », (Guglielmo Ferrero, *Entre les deux Mondes*, p. 38). Par exemple, un divorce est obtenu sans que celui qui le demande ait besoin de citer l'autre conjoint devant le tribunal.

* * *

TO CONSTRUE

Ne rappelle aucunement le sens ordinaire de *construire*. Signifie « interpréter, expliquer, prendre une phrase en un certain sens ». *To construe the sentence to mean what pleases oneself*, « faire dire à la phrase ce qu'on désire ». *As I construe his conduct*, « selon la façon dont je m'explique sa conduite ».

* * *

CONSTRUCTION

Le substantif a les mêmes acceptions. *A sentence which would bear two constructions*, « une phrase qui peut s'interpréter de deux manières ». *You may put whatever construction you like on these facts*, « vous pouvez expliquer ces incidents comme bon vous semblera ».

* * *

PREDICAMENT

Le traducteur inattentif pourrait rendre ce mot par *prédication* ou un de ses dérivés: cela s'est déjà produit. Inutile de noter l'absurdité d'une telle traduction. *Predicament* a le sens de « mauvaise posture, embarras, position difficile, ennui ». — *To be in a predicament*, « être en mauvaise posture, dans un embarras extrême », etc.

* * *

AIRSHIPPING

« Navigation aérienne, transport aérien ». — *Air-shipping companies*, « compagnies de navigation aérienne », (Répertoire analytique des fabrications, *Annuaire France-Amérique* 1929-2930, art. 8 d).

* * *

FIRE ALARM

Quand on désigne l'appareil destiné à avertir les pompiers d'un incendie, il faut dire « avertisseur d'incendie », (Ib., art. 18 m).

* * *

ÊNTIRETY

Le 6 octobre 1930, le *Devoir*, reproduisant un discours prononcé par un personnage éminent, imprimait: « Pour que ces programmes nous conviennent dans leur entièreté »... » L'universitaire distingué qui prononçait ces paroles songeait sans doute à l'anglais *entirety*, qu'on ne peut rendre par « entièreté », pour la simple raison que ce mot n'est et n'a jamais

été français. *Entirety se traduit par* « le tout, la totalité, l'ensemble », etc.

* * *

INVESTMENT TRUST COMPANY

« Société financière de placements ». — Prise dans un sens un peu différent, l'expression se rend par « syndicat de gestion », dont on a une bonne définition dans ce passage: « Une variété de syndicat qui tend à se développer est celle du « syndicat de gestion ». Son origine est anglaise, c'est pourquoi on l'appelle parfois *Investment Trust*. Son objet est d'effectuer des placements et de répartir les bénéfices entre les adhérents. Ce n'est pas une société de financement ni de contrôle; il s'agit simplement de trouver pour les capitaux un emploi fructueux, écartant autant que possible les risques en constituant un portefeuille de valeurs variées. Ce système de gestion est plus connu en France sous le vocable *omnium*. (Jacques Maupas, *Larousse mensuel*, août 1930, p. 487).

* * *

TO BLOCK

Une des acceptations de ce mot. *To block the traffic*: « obstruer le passage, arrêter ou gêner la circulation », ou mieux: « embouteiller », comme dans cette phrase: « Les deux antagonistes (*deux chauffeurs qui se querellaient pour la priorité du passage*) hurlaient, perdaient leur temps et celui des autres, car ils *embouteillaient*, (Guy Launay, *le Matin, de Paris*).

* * *

TO OVERCHARGE

C'est-à-dire: demander un prix trop élevé pour la marchandise vendue. Se rend par « survendre, surfaire, majorer, compter en trop », etc. *To overcharge in an invoice*, « majorer une facture », *Goods overcharged in an invoice*, « marchandises comptées en trop sur une facture ». *To overcharge goods*, « surfaire » (ou « survendre) des marchandises », (Kettridge, *Dictionnaire financier*).

* * *

BATTERY

Nous traduisons toujours par « batterie ». Mais, en France, on donne le nom de « pile » à ce que les Anglais appellent *battery*. Ainsi: « une pile d'automobile, une pile électrique », etc. En français, « batterie » désigne la réunion de plusieurs piles et alors, on dit « batterie de piles ». D'ailleurs, on se contente souvent de mettre *piles* au pluriel. L'emploi que nous faisons de *batterie* constitue un anglicisme. (Voir, entre autres auteurs: Kettridge, *Dictionnaire technique* et le Répertoire analytique des fabrications dans *l'Annuaire France-Amérique de 1929-1930* aux articles 8-c et 17-b).

* * *

DEBUNKING

Néologisme pittoresque qui désigne le procédé en vertu duquel les historiens modernes dépouillent l'histoire des légendes, des fictions acceptées de tous temps et dont la physionomie véritable des événements du passé est obscurcie. Le mot est dérivé de *bunk*, terme d'argot qu'on peut rendre par un équivalent argotique:

« bourrage de crâne ». L'oeuvre du *debunker* consiste donc à débarrasser la réalité de toutes les surcharges, de tous les enjolivements dont on l'a recouverte. On pourrait par conséquent traduire *to debunk* par « élaguer, contrôler les faits, reviser l'histoire, reviser les jugements sur les faits ou les personnages historiques, exposer la réalité tout uniment », etc.

* * *

COMMUTATIVE

On me demande la traduction de *commutative tickets*, expression employée dans l'administration des chemins de fer.

Notons, en premier lieu, qu'on dit ordinairement *commuter's tickets*.

En français: « abonnements ».

Mais *commutative* s'emploie encore très souvent, à propos de contrats, d'obligations, etc. Il faut alors le rendre par « commutatif », par exemple dans « contrat commutatif », (Kettridge, *Dictionnaire financier*). Le dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter donne les éclaircissements suivants sur le mot: *Contrat commutatif*, où chacun des contractants reçoit l'équivalent de ce qu'il donne (par opposition au *contrat aléatoire*). *Justice commutative*, par laquelle on rend l'équivalent de ce qu'on reçoit ».

* * *

TO INCORPORATE

Peut signifier l'action d'unir deux objets, deux organismes, etc. Se rend alors, soit par « incorporer », soit par « unir, joindre, intégrer, mêler », etc. « Etroitement *incorporée* au traité de paix, la Société

des Nations... a pu laisser croire que l'exécution du traité résulterait d'une bonne volonté réciproque », (Raymond Recouly, *Revue de France*, 1er octobre 1930). « Ce fut l'idée géniale d'un Le Nôtre que d'intégrer à l'architecture nos rivières et nos bois », (L. Bertrand, *Louis XIV*, p. 201).

Quand ce verbe désigne la formation d'une société commerciale, on ne saurait le rendre par *incorporer* qui n'est pas français dans ce cas. Il faut mettre « constituer » (ou « ériger) en corporation, constituer légalement ». *An incorporated company* est une « société constituée légalement », ou plus précisément « une société à laquelle a été conférée la personnalité civile ». *Incorporation* se dit « constitution de société, constitution en corporation ». *L'Incorporation Act* est la « loi de constitution des sociétés.

* * *

EXPEDIENT

Adjectif qui signifie: « à propos, convenable, opportun, avantageux ».

A la Chambre des communes, le texte des motions débute invariablement par: *It is expedient to*, ce qu'on rend par: « Il importe de, il y a lieu de... »

L'équivalent français a des acceptions analogues, mais son emploi est peu fréquent et exige du doigté. Certains auteurs s'en servent: « Je soutiens la thèse si banale, si *expédiente*, de la documentation », (J.-J. Brousson, *Itinéraire de Paris à Buenos-Ayres*, p. 318).

* * *

EXPEDIENCY

Se rend par: « avantage, nécessité, utilité, commodité, convenance, à-propos ». « We understand the *expediency* of keeping the functions of cook and coachman distinct. The dinner will be better served, and the horses better managed », (Macaulay, *Hallam*); nous sentons *l'utilité* de ne pas confondre les fonctions du cuisinier et celles du cocher. Le dîner sera meilleur et les chevaux, mieux traités.

Political expediency, « opportunisme politique ». (*Débats de la C. des c.*, 24 mars 1930). Cette expression a toujours une nuance péjorative.

* * *

APPOINTMENT

Quelques sens de ce mot:

1o Ce qui contribue à mettre à point. *A house with fine appointments*, « une maison bien meublée » (ou « munie de tout le confort »).

2o Nomination à un emploi. *His appointment to the civil service*, « sa nomination à un emploi de l'Etat ». *By appointment, purveyor to His Majesty*, « fournisseur breveté de Sa Majesté », (Clifton et Grimaux).

L'équivalent « appointement » ne saurait s'employer avec ce sens. Il signifie, au pluriel, le salaire fixe attaché à un emploi: « les appointements d'un fonctionnaire », sens que n'a pas l'anglais.

C'est ainsi qu'on dit « pointer un fonctionnaire », c'est-à-dire lui donner un salaire mensuel ou annuel.

Dans l'ancienne langue, *pointer* avait un sens analogue à l'anglais, lequel semble s'être conservé dans certaines provinces françaises, comme il appert de ce mot d'un personnage paysan d'une comédie de

Tristan Bernard: « A la ville ousque monsieur était *appointé* comme procureur », (Tristan Bernard, *le Jeu de massacre*, p. 26).

3o Peut signifier: « donner un rendez-vous, fixer une heure », le « rendez-vous » même. Le français *appointement* n'a pas du tout cette signification. Mais on l'emploie beaucoup, au Canada, d'abord par contamination de l'anglais, mais surtout par crainte du mot *rendez-vous* qui a une consonance insolite pour nos chastes oreilles. Nous y voyons seulement le rendez-vous d'amour condamnable et, comme nous avons peur des mots, nous l'évitons avec soin. Nous avons tort, car *rendez-vous* signifie « convention que font une ou plusieurs personnes de se trouver à une certaine heure en un lieu donné ». Une jeune fille pourra fort bien dire *qu'elle a un rendez-vous avec un ami*. Mais, si elle craint le quiproquo, qu'elle annonce qu'elle doit « rencontrer », ou « voir » un ami; cela lui évitera d'employer le mot « *appointement* ». Qu'elle ne dise pas non plus *qu'elle a un appointement chez la coiffeuse*, mais que « la coiffeuse lui a fixé une heure ».

On pourra traduire: *I keep my appointments*, par: « Je tiens mes engagements ».

L'ancienne langue avait plus de latitude, comme nous l'apprend Voltaire: « Du temps de Corneille... on assignait, on *appointait* un temps, un rendez-vous ; celui qui dans le moment marqué arrivait au lieu convenu, et qui n'y trouvait pas son *prometteur*, était *désappointé*. Nous n'avons aucune mot pour exprimer aujourd'hui cette situation d'un homme qui tient sa parole et à qui on en manque », (Voltaire, *Lettres*, éd. Garnier, vol. II, p. 24).

* * *

TRANSCRIPTION

En France, un sténographe ne *transcrit* pas ses notes, il les « traduit ». On dira donc « la traduction des notes d'un sténographe », (Georges Buisson, *la Chambre et les députés*, p. 42), et non *la transcription des notes*. Cette dernière expression, que nos trépidantes sténo-dactylos emploient couramment, est un anglicisme. Mais que ne leur passerait-on pas ?

* * *

ANNOUNCER

C'est, dans une station de radio, le personnage qui présente les personnes chargées d'exécuter le programme, ou qui fait tous les autres boniments nécessaires, comme de lancer dans les airs les nouvelles du jour ou la description du bandit recherché par la police, du bébé perdu par la boniche, de l'aspirateur Machin, *le meilleur dans le monde*.

Comment l'appeler en français ? En France, on emploie un terme anglais, *speaker*, comme nous l'apprend un ouvrage au titre cacophonique : « En français nous nous servons maladroitement de ce mot (*speaker*) pour désigner celui qu'on appelle *announcer* dans les stations anglaises de radiotéléphonie. D'après les journaux de T.S.F., la femelle de l'espèce s'appellerait *speakeresse* en français », (Félix Boillot, *le Vrai Ami du traducteur anglais-français*).

On se sert aussi là-bas « d'annonceur de T.S.F. », (*Candide*, 22 janvier 1931). C'est acceptable.

Quant à l'expression *master of ceremonies* dont commencent à se servir les stations américaines, il vaut mieux ne pas même tenter de la traduire. Elle est d'un ridicule qu'il faut laisser aux Américains : ils n'en sont pas à un ridicule près !

* * *

AGENT

L'équivalent français peut rendre plusieurs des acceptions du mot anglais, mais non pas toutes. Nous avons d'ailleurs d'autres termes qui permettent de varier le vocabulaire.

Ne nous attardons pas aux définitions. Mieux vaut donner des exemples.

Custom-house agent, « agent en douane », (Répertoire analytique des fabrications, *Annuaire France-Amérique* 1929-1930, art. 7-j). *Forwarding agents*, « entrepreneurs de transports », (Ib.). *Shipping agents*, « agents maritimes », (Ib., art 8-b). *Secret agent*, « détective », (*Débats de la C. des c.*, 23 juin 1926). *News agents*, « les agents exclusifs » pour la France des principaux journaux suisses », (*Annuaire de la presse française*, 1923, p. 582). *Publicity agents*, « la Société européenne de publicité, régisseurs de la publicité du journal *Eve*, (Ib.). *Station agent*, « chef de gare, chef de station, agent de chemin de fer », (L.-P. Geoffrion, *Zigzags autour de nos parlars*, vol. I, p. 109). *Lands' agent*, « agent des Terres », (Ib., p. 23). *Traffic agent*, « chef du mouvement » (ou « de la circulation »), (*Débats de la C. des c.*, 12 avril 1926). On pourrait dire aussi: « policier de la voirie, préposé à la circulation ». *Agent*, « commissionnaire, représentant », (*Débats*, 28 avril 1925). *Paid agent*, « une agence de renseignements est, au regard de ses clients, un mandataire salarié, (*Larousse mensuel*, mars 1930). *Insurance agent*, « agent d'assurances », (Kettridge, *Dictionnaire financier*). *Sole agent for France*, « agent exclusif pour la France », (Ib.). *Patent agent*, « agent de brevets », (Kettridge, *Dictionnaire technique*). *Reducing agent* (chimic), « agent réducteur », (Ib.). *Weathering agents* (géol.), « agents d'intempérisme », (Ib.).

* * *

AGENCY

L'équivalent « agence » s'emploie, mais seulement dans certains cas.

News agencies, « agences télégraphiques », (Répertoire analytique, *Annuaire FranceAmérique*, art. 7-j). *Agencies of production*, « moyens de production ». *Employment agency*, « bureau » (ou « agence ») de placement ». *Agency of a company*, « agence » (ou « représentation) d'une compagnie ». *Agency trade*, « commerce de représentation », (Kettridge, *Dictionnaire financier*). *Agency house*, « maison de commission ». *Agency* s'emploie, dans le vocabulaire courant, pour désigner « l'action, l'influence, l'intervention ». *By the agency of*, « par le ministère de... ». *Through his agency*, « par son intermédiaire ». *The agency of Providence*, « l'action de la Providence ».

* * *

VEST

Les mêmes mots ne désignent pas toujours les mêmes choses, en anglais ou en français, nous l'avons déjà noté. Ainsi, le vêtement que les Anglais appellent *vest* se nomme « gilet » en français, tandis que ce que les Français nomment « veste » se dit *jacket* en anglais. Au Canada, nous donnons couramment à « veste » l'acception anglaise. Mais, au 18^e siècle, on faisait exactement comme nous, en France. Autre archaïsme de notre parler. Il n'a rien d'horrible, mais il vaut mieux l'éviter.

* * *

FORESHORE

« Avant-terre », (Larousse ». « Berge », (*Débats de la C. des c.*, 9 juin 1925).

* * *

SCHOLAR

Quand les Anglais disent d'un homme qu'il est *a scholar*, ils n'entendent pas qu'il est un « écolier », mais qu'il est « cultivé, savant, lettré » ou, simplement, qu'il a fait de bonnes études. *Scholar* signifie aussi « étudiant », mais rarement. Si vous lisez: *Mr. Ramsay Macdonald is a scholar*, traduisez: « M. Macdonald est un homme fort cultivé ».

* * *

SENSIBLE

A d'abord le sens du français « sensible », mais il signifie le plus souvent « sensé ». *A sensible man*, « un homme sensé, un homme de bon sens, un esprit judicieux ». *A sensible declaration*, « une expression d'opinion sensée, juste ».

« La différence entre *sentir* et *penser* est aujourd'hui marquée dans les verbes, mais elle paraît à peine dans le substantif *sentiment*. Aussi l'adjectif *sensible*, qui en français appartient à la partie affective de l'âme, a-t-il pu prendre en anglais l'acception *d'intelligent, raisonnable* », (Michel Bréal, *Essai de Sémantique*, p. 32).

* * *

NON-CONFIDENCE

Quand un groupe de députés veut amener la Chambre à blâmer le Gouvernement, et même à le renver-

ser, il présente *a non-confidence motion*. Nos journaux traduisent trop souvent cette expression par *motion de non-confiance*. C'est du charabia. Il faut dire « motion de défiance ». Certains préfèrent « motion de méfiance ». Si la Chambre approuve la motion, il en résulte « un vote de défiance », ou « de méfiance ». Voici des citations à l'appui: « Les députés sinn-feiners ont pris possession de leurs sièges au Parlement irlandais. L'un d'eux a déposé « une motion de méfiance » envers le président Cosgrave qui sera discutée mardi », (*le Matin*, 13 août 1927). « J'ai entendu blâmer les modérés pour leur « vote de défiance », (Louis Latzarus, *Revue hebdomadaire*, 13 mars 1926). « Un vote de défiance » dans le Cabinet, (A. Pingaud, *Larousse mensuel*, juillet 1929, p. 147).

A la Chambre des communes, on écrit « motion », ou « vote de défiance ».

* * *

NON-CONCURRENCE

Ce mot désigne « le refus d'acceptation ». Ainsi: *Non-competition in Senate Amendments to Excise Act Amendment*, « Inacceptation des amendements faits par le Sénat au projet de loi portant modification de la loi de l'Accise », (*Débats de la C. des c.*, 6 avril 1927).

* * *

TO FINANCE

Le néologisme *financer*, par lequel on rend parfois *to finance*, n'est pas employé par les écrivains soucieux de la pureté de leur langue. Il est préférable de dire: « faire les frais d'une entreprise, fournir les fonds à une affaire, assurer les fonds, commanditer

une entreprise, assurer la partie financière d'une entreprise ».

* * *

SECURITY

« Valeur, titre, garantie, nantissement, gage, caution, sécurité ». *Loan on security of goods*, « prêt sur nantissement de marchandises ». *Advance against security*, « avance contre garantie », *Money invested in good securities*, « argent placé en fonds de tout repos ». *To ask for security*, « demander une caution ». *To obtain security before lending money*, « prendre des sûretés avant de prêter de l'argent », (Kettridge, *Dictionnaire financier*). *Registered securities*, « titres nominatifs ». *This company affords all the security possible*, « cette société donne toute la sécurité possible ».

Et, pour finir, un texte littéraire: « L'épargne, le goût des « sécurités », assaisonné par l'appât des dividendes impossibles... » (Paul Morand, *Lewis et Irène*, p. 7).

* * *

ON CONTRACT

Le mot *contract* demanderait à lui seul une longue étude. Pour l'heure, arrêtons-nous à *on contract*, qu'on ne manque pas de traduire par *sur contrat*. Syntaxe nègre. Il faut dire « à l'entreprise, à forfait, par entreprise ». *To work on contract*, « travailler à l'entreprise ». *Work done on contract*, « travaux exécutés à forfait ».

* * *

PAYING

Se rend par « payant », mais aussi, et surtout, par « rémunératrice ». *A paying business*, « une entreprise rémunératrice ». *A paying proposition*, « une affaire rémunératrice ».

* * *

KERNEL

Au propre, ce mot signifie « noyau, amande, pépin, grain », etc. Mais on l'emploie au figuré, dans des phrases comme celle-ci: « Desire to meet common problems with common action *kernel of speeches* at the Imperial meet », (*Ottawa Citizen*, 2 octobre 1930). « *Kernel* » signifie alors la « substance, l'essentiel, le fond de la pensée ». Notre citation pourrait se traduire: « Le désir de résoudre les problèmes communs à tous par une action concertée fait « le fond des discours » prononcés à la Conférence impériale ».

* * *

MEAT

Cette tendance des Anglo-saxons à tout désigner par une expression fortement imagée se manifeste dans un autre cas fort typique. Il n'est pas rare d'entendre un orateur, à la Chambre des communes, dire dédaigneusement du discours d'un adversaire: « There is no meat in my honorable friend's argument ». Que viendrait faire la viande (*meat*) dans un discours? Evidemment, le traducteur ne peut rendre la phrase littéralement et, se débarrassant de l'image, il doit écrire, à peu près ceci: « Le raisonnement de mon honorable ami est dépourvu de toute « solidité »;

ou: « Je ne vois rien de « substantiel » dans le discours de mon honorable ami ».

* * *

WAR PREPARATIONS

On se sert beaucoup, de cette expression, en politique internationale, par le temps qui court. C'est-à-dire qu'on parle très fort d'arrêter les *war preparations*, mais en secret, on les pousse plus activement que jamais, affirment les moroses.

L'expression se traduit tout simplement par « armements ».

* * *

ROMANCE

Les réclames des films américains sont bien ridicules, avec leurs exagérations, leurs hyperboles et leur style de portefaix. Traduites littéralement en français, comme on le fait trop souvent au Canada, elles deviennent ahurissantes. On s'étonne que les entrepreneurs de spectacles réussissent à attirer des gens avec des textes semblables.

Le malheur est que les traducteurs ne se donnent pas toujours la peine de bien traduire la copie anglaise et qu'ils contribuent à implanter de nouveaux anglicismes. C'est ainsi qu'ils appellent toujours « romance », comme en anglais, les pièces sentimentales. Or l'anglais *romance* n'a pas du tout le sens de l'équivalent français. « Romance », en français moderne, désigne un petit chant du genre sentimental, lequel se dit en anglais « ballad », ou simplement *song*. Mais l'anglais *romance* doit se rendre en français par « roman », ou plutôt par « idylle, intrigue

amoureuse, histoire sentimentale », etc. « Roman » se dit habituellement *novel*, en anglais.

* * *

ROMANTIC

Les traducteurs des affiches américaines commettent une erreur semblable quand ils rendent *romantic* par l'équivalent français « romantique ».

Romantic signifie, à l'ordinaire, « sentimental, passionné, rêveur ». C'est « romanesque », en français moderne, qui a cette acception. L'usage réserve « romantique » à ce qui relève du romantisme. C'est ainsi qu'on dit *littérature romantique, écrivain romantique*. Cet adjectif s'emploie encore pour désigner ce qui rappelle les descriptions des romans: *site romantique*. Mais c'est un sens bien défini et qui se rend en anglais par *wild, fantastic scenery*.

* * *

BILL

Ce mot a des acceptions multiples. Nous n'en retiendrons que quelques-unes, car nous ne devons pas oublier que nous n'écrivons pas un dictionnaire complet.

1^o *Bill* signifie le texte d'une mesure législative proposé aux parlementaires. Il se rend alors par « projet de loi, proposition de loi, loi proposée ». Mais, l'usage a admis « bill », en français, dans ce cas. *Private bill*, « projet de loi d'intérêt particulier » (ou: « d'intérêt privé »). *Bill privé* est une horreur.

2^o Il peut encore signifier « facture, note de frais, compte de dépenses » ou « d'objets vendus, mémoire, addition (d'un restaurant) ». On peut encore le rendre, dans un texte plus littéraire que techni-

que, par un mot peu usité mais fort expressif et c'est « ardoise », comme dans ces citations: « Les dix mille, plus trente mille marks qu'il s'agissait de prélever sur la caisse des voyageurs pour payer l'ardoise de Mme la comtesse Tatiana Schmuck », (Abel Hermant, *Phili*, p. 118). « On ne fait plus recette. C'est un désastre, un four. Si l'on continue, on ne sait pas comment on règlera « l'ardoise », (J.-J. Brousson, *Itinéraires de Paris à Buenos-Ayres*, p. 265).

3o *Bill* veut dire aussi « acte, requête », etc. *True bill*, en langage juridique, signifie « accusation fondée », « verdict par lequel le Jury déclare fondés les chefs d'accusation qui ont été soumis à son examen », (Fernand-Laurent et G. Daumas, *Dictionnaire juridique*). *To find a true bill against*, « prononcer la mise en accusation de », (Clifton et Grimaux). *No bill*, « accusation non fondée, verdict de non-lieu rendu par un jury, arrêt de non-lieu, déclaration de non-lieu ».

* * *

HONORARY SECRETARY

L'Anglais tient à se payer de tous les services qu'il rend à quiconque, sinon en argent du moins en considération. C'est pourquoi, s'il remplit les fonctions de secrétaire d'une société sans toucher d'émoluments, il fait connaître à tous les beau zèle dont il est animé en s'intitulant *honorary secretary*.

Certaines sociétés canadiennes-françaises ont cru nécessaire d'agir de la sorte et même d'emprunter la locution anglaise qu'elles transposent en français (?). Elles ont ainsi des *secrétaires honoraires*, sans se douter que d'adjectif « honoraire » indique, bel et bien, que le secrétaire a le titre sans remplir les fonctions. Ce n'est plus du tout ce qu'exprime l'anglais *honorary secretary*.

Il faut traduire cette expression par « secrétaire-bénévole », si l'on veut rendre la même idée. Mais est-ce bien utile? « Secrétaire » devrait suffire.

Exemple: « Malgré les efforts des organisateurs et du *commissaire-priseur bénévole*, on ne put rien tirer du baron Maurice de Rothschild », (*Candide*, 2 octobre 1930, récit d'une vente de charité.)

* * *

GENERAL IDEA

Veut dire « impression, idée d'ensemble; idée vague, nébuleuse ». C'est-à-dire le contraire du français *idée générale*, qui désigne un concept philosophique, la synthèse d'idées particulières ordonnées par l'esprit.

To give a general idea of a thing, c'est « indiquer d'une manière superficielle » en quoi consiste une chose. C'est encore « donner un aperçu succinct, expliquer brièvement une chose ». On pourrait dire aussi « donner une idée de la chose », *idée* ayant alors le sens de « conception élémentaire », d'« aperçu ».

* * *

TO MEET

Ce verbe peut signifier: « faire face à ». *To meet expenditures*, « faire face aux dépenses ». Ou: « faire honneur à ». *To meet one's engagements*, « faire honneur à ses engagements ». En ce sens, on dit aussi: « honorer ». Ou encore, « éprouver ». *To meet with losses*, « éprouver des pertes ».

Dans ces expressions, il est ridicule d'employer le français *rencontrer*. On ne s'en fait pas faute cependant.

* * *

MEETING

Signifie d'abord « assemblée, réunion, conseil ». Mais se rencontre dans des expressions comme celle-ci: *the meeting of one's engagement*, ce qui peut se traduire par: « la bonne fin de ses engagements ». *The endorsers are jointly and severally liable for meeting the bills to which they have appended their signature*, les endosseurs sont solidairement responsables de la « bonne fin » des effets sur lesquels ils ont apposé leur signature, (Kettridge, *Dictionnaire financier*).

Il va sans dire qu'on peut employer une autre tournure pour rendre cette expression, mais celle que nous signalons nous paraît être la plus exacte et la plus concise.

Signalons que *meet* s'emploie parfois à la place de *meeting* pour désigner une « réunion », une « assemblée ». *The Imperial meet*, (*Ottawa Citizen*, 2 octobre 1930), « la Conférence impériale ».

Relevons, comme mot de la fin, un idiotisme d'usage fréquent: *to meet in the premises*, locution qui se rend par « s'entendre, se faire des concessions, trouver un compromis ».

* * *

ROMAN CATHOLIC

Il faut éviter de traduire cette expression par « catholique romain » puisque nous, *catholiques*, n'admettons pas la réserve qu'implique l'adjonction de l'adjectif *romain* au nom de notre religion. Les catholiques anglais, en général, se nomment eux-mêmes « *catholics* » purement et simplement et les anglosaxons protestants qui veulent respecter en tout les convictions des autres font de même. Une controver-

se s'est ouverte à ce sujet, il y a quelques mois, dans un journal d'Ottawa, à la suite de laquelle l'*Ottawa Citizen*, protestant, a décidé de ne plus imprimer *roman catholic*, mais bien *catholic* tout court, alléguant qu'il faut donner aux gens le nom qu'ils se sont choisi sans chercher à leur en imposer un autre.

Traduisons donc *roman catholic* par « catholique ».

* * *

TO DEMAND

Ce verbe a beaucoup plus de force que le français *demander*, puisqu'il signifie « demander comme un droit, péremptoirement ». Il se rend donc par « exiger, réclamer ». On raconte de nombreuses anecdotes sur les ennuis qu'a parfois entraînés la traduction fautive de ce terme.

« Le général américain Jackson, président des Etats-Unis de 1824 à 1836, fut sur le point de rejeter brutalement une requête du gouvernement français, encore qu'elle fût d'une politesse marquée au coin de la meilleure courtoisie. Jackson ne savait pas un mot de français. Son secrétaire, qui était un peu plus fort que lui, lisant ces mots: « Le gouvernement français *demande* », avait traduit: *The French government* « *demands* ». Ah! s'écria le président Jackson, dans un grand éclat de colère, puisque le gouvernement français ose *demander* (*to demand*) quelque chose aux Etats-Unis, il ne l'aura jamais. Il s'en suivit des explications. Non sans peine, on fit comprendre à Jackson que le mot français *demander* n'est en aucune manière l'équivalent du mot anglais *to demand*. Alors seulement le soldat rageur consentit à prêter l'oreille à la requête française », (Daharveng, *Corrigeons-nous*, vol. I, p. 101).

* * *

PAIR

Nous oublions trop souvent que ce substantif anglais n'a pas toujours le sens du français « paire ». Ainsi, *a pair of pants* signifie « un pantalon », et non *une paire de pantalons*. Cependant, nous avons gardé de l'ancienne langue l'expression « une paire de ciseaux », bien qu'il s'agisse d'un objet unique.

* * *

FARMER

Désigne quiconque exploite une ferme, une terre, par conséquent le « cultivateur, l'agriculteur ». Le français « fermier » a un sens plus restreint. Il signifie seulement la personne qui cultive un domaine « affermé », loué, par le propriétaire. Il faut donc éviter de rendre *farmer* par *fermier*. Par malheur, on commet cette faute tous les jours, au Canada.

L'anglais fait parfois la même distinction que le français. Ainsi dans cet exemple: « *The cultivators found themselves better off* », (H. G. Wells, *The Outline of History*, p. 484).

* * *

SLOGANS

« Ces heureuses « formules » (*mottos* ou *slogans*) que sait inventer le commerce américain », (Paul Morand, *New-York*, p. 216).

On n'ignore pas que ces formules consistent en phrases, ou en membres de phrases, destinés à frapper l'imagination et à attirer le client, comme *Say it with flowers*, *Keep that schoolgirl complexion*, etc.

* * *

NON-SUPPORT

Désigne la faute dont se rendent coupables les maris qui ne fournissent pas à leur femme l'argent nécessaire à l'existence. C'est « le défaut d'entretien ». (Ferri-Pizani, *l'Amour en Amérique*, p. 83).

* * *

NON-PROFIT ORGANISATION

Expression qui désigne « une société qui n'a pas le lucre pour objet », comme un cercle littéraire, un groupe d'artistes.

* * *

FORFEIT

« Déchéance », mais aussi « dédit ». *To forfeit*, « être déchu de ». *To forfeit a right*, « être déchu d'un droit ».

* * *

NON-FORFEITING CLAUSE

Peut se rendre par « clause non-commissoire ». Pour comprendre cette expression, il ne faut pas ignorer que *commissoire* signifie « qui entraîne la résolution d'un contrat. *Clause commissoire*, dont la non-exécution annule le contrat », (Hatzfeld et Darmesteter).

Mais le sens le plus usuel de *non-forfeiting clause* est « pacte non-commissoire ». C'est donc l'opposé du *pacte commissoire*, lequel est un « contrat de gage, où le créancier devient propriétaire de la chose engagée si le débiteur ne peut payer au jour fixé », (Hatzfeld et Darmesteter). Le « pacte non-commis-

soire », par conséquent, est un contrat qui ne donne pas au créancier le droit de s'emparer du gage au cas de non-exécution des engagements.

* * *

PRETENTIOUS

A d'abord le sens du français « prétentieux, présomptueux ». Mais, il est parfois dépourvu de cette nuance péjorative. Il indique la « prétention justifiée », et s'applique à des êtres, à des objets, *dignes de remarque*. Ainsi, quand un incendie a détruit l'édifice du *Royal Ottawa Golf Club*, *l'Ottawa Citizen* a écrit: « It was the most *pretentious* club-house in Ottawa », (*Ottawa Citizen*, 11 nov. 1930). Il voulait dire que l'édifice était le plus « imposant », le plus « élaboré, le mieux construit » de tous ceux des clubs de golfe de la capitale. Aucun ne se trouve dans Ottawa, d'ailleurs. Ils s'élèvent tous entre Hull et Aylmer, c'est-à-dire dans la province de Québec, où la régie des boissons a une réglementation moins tatillonne que celle d'Ontario, et les lois sur l'observance du dimanche, moins de rigueur.

Mais cet emploi de *pretentious* constitue un abus, paraît-il. C'est du moins ce que prétendait un correspondant de *l'Ottawa Citizen*, dans une lettre à son journal, quelques jours après la publication de la nouvelle que nous citons au début de notre article. La *lettre au journal* est une institution bien anglaise; quand un Anglo-saxon a une idée qu'il lui faut communiquer au public sous peine d'en faire une maladie, il écrit à *Mr. Editor*: le Français ferait une chanson. Ces communications sont souvent du dernier ridicule, mais le ridicule ne tue pas un Anglais. Parfois, elles sont instructives, comme celle-ci que nous vous livrons telle quelle:

« Editor, Citizen: The adjective « pretentious » appears to be coming into frequent use as synonymous with « elaborate, » « ornate », or « luxurious ». I have seen it applied recently in your columns to the residence of the late Senator Bostock, to the Royal Ottawa Golf Clubhouse, and to the musical show put on annually by a social service club. In each case the writer evidently intended to imply commendation, whereas he has actually succeeded in using an adjective whose significance is essentially depreciatory. The New Oxford Dictionary defines « pretentious » as:

Characterised by, or full of, pretension: professing or making claim to great merit or importance, *especially when unwarranted*: making an exaggerated outward show: showy, ostentatious.

« Pretentious » bears much the same relation which is, of course, universally familiar, as « notorious » does to « famous » — a distinction which is, of course, universally familiar. Haphazard substitution of one term for the other — especially in the public press — means that ultimately all distinction between the various meanings will be lost, the terms will become synonymous — and our mother tongue will be so much the poorer, » (G. R. L. Potter, *Ottawa Citizen*, 15 novembre 1930).

* * *

PRETENSION

Pareillement, le substantif peut évoquer l'idée d'une « prétension justifiée », d'où l'on passe à celle de « titre », de « droit ». *He has pretensions to that title*, se dira: « Il a des droits à ce titre ». *A person of social pretensions*, est « une personne d'un certain rang dans la société, une personne qui possède une

situation mondaine ». Dire « qu'elle a des prétentions » serait commettre un contresens. Il va sans dire que *pretension* a aussi les acceptions de l'équivalent français. Signalons à ce sujet la locution *To lower one's pretensions*, qui peut se rendre par « rabattre de ses prétentions », mais surtout par « mettre de l'eau dans son vin, en rabattre, baisser pavillon devant quelqu'un », (Eugène Primeau, *Dictionnaire anglais-français de locutions proverbiales*). A noter, la différence de l'orthographe entre l'anglais *pretension*, avec un *s*, et le français *prétention*, avec un *t*.

* * *

PRETENCE

Malgré l'analogie de l'orthographe, ce mot n'a pas le sens de *pretension*. Il signifie: « faux semblant, apparence, excuse, défaite, masque, voile, feinte. *That is a mere pretence*, « c'est une mauvaise défaite ».

« I've been set free from this silly little hole of a house and all its *pretences*. I know now that I am stronger than you and Papa », (Bernard Shaw, *Fanny's First Play*, Act I); on m'a libérée de cette absurde bicoque et de toutes ses *faussetés*. Je sais maintenant que je suis plus forte que vous et papa. — « The vast *pretence* of acute sorrow could not stand intact against that secret relief and the lavish richness of the food », (Arnold Bennett, *The Old Wives' Tale*, p. 86); cet héroïque *simulacre* d'une peine aigue ne pouvait se maintenir intégralement malgré cette délivrance secrète et la richesse excessive des mets ». *Under pretence of...* « sous prétexte de... » *Under the pretence that...* « sous ombre que... » (E. Primeau, *op. cit.*); « sous couleur de », (E. Pradez, *Dictionnaire des gallicismes*).

« S'emploie dans le même sens que *apology* (*an apology for*, « un semblant de »). Voici d'ailleurs le mot « prétexte » employé aussi dans le même sens par A. Daudet (*Tartarin de Tarascon*, VI): « Ce corps osseux et maigre, ce « prétexte » de corps », (Koessler et Derocquigny, *les Faux Amis*).

False pretences, « abus de confiance », (Dictionnaire Clifton et Grimaux). *Obtaining money on false pretences*, « escroquerie », (Fernand-Laurent et G. Daumas, *Dictionnaire juridique anglais-français*).

Voici maintenant un synonyme de *pretence*: « His task was to bring the whole world back to reality, for it had dwelt too long with *semblance* », (Carlisle, *On Heroes, Hero-Worship*, éd. *Everyman*, p. 359), sa tâche était de ramener le monde entier à la réalité, car il s'était contenté trop longtemps de *mirages*.

* * *

TO PRETEND

Se rend à l'ordinaire par « faire semblant, feindre, prétexter, alléguer, affecter, simuler ». *He pretends a great zeal*, « il affecte un grand zèle ». *He pretends to be ill*, « il fait le malade, il prétexte la maladie ». *He pretends to love me*, « il fait semblant de m'aimer ». *To pretend ignorance*, « simuler l'ignorance, faire l'ignorant ».

Dans tous ces exemples, il serait absurde de se servir du français « prétendre ». Le colonel de Fonglongue et B. Mayra, les traducteurs de *Revolt in the Desert* de T. A. Lawrence, ont commis cet anglicisme à plusieurs reprises: *Ils prétendent dormir*, (p. 153); *prétendre ne plus avoir faim*, (p. 263). Robert Choquette s'en est aussi rendu coupable dans *la Pension Leblanc*: « elle prétend s'ébahir d'une fenêtre ».

To pretend to be clever, « se donner de grands airs, faire l'important ». *He pretends to great matters*, « il a l'air entendu ». *He pretends not to understand*, « il fait le bon enfant ». *To pretend to be...* « se mettre sur le pied de... (E. Primeau, *op. cit.*).

* * *

TO SHOP

Je vais étonner bien des bonnes dames. *To shop*, dans le sens de courir les magasins, ne peut se rendre par « magasiner », pour la raison que ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire français et n'est employé qu'au Canada. De même *shopping* ne saurait se dire « magasinage », car ce terme désigne *l'action de mettre des objets en magasin*. Il faut dire « courir les magasins, faire des emplettes, faire des courses ». C'est plus long que notre néologisme inacceptable? Pas tellement. Et puis, qu'importe un mot de plus ou de moins quand il y va de la pureté de la langue?

* * *

FLOOR-WALKER

Puisque nous en sommes au chapitre magasins, signalons cette expression, qui doit se rendre par « surveillant, inspecteur » ou « chef de rayon ». A Paris, on dit « inspecteur ».

* * *

LEADER

Perle cueillie dans une revue française: « Le leader article » du numéro de juillet 1930 du *Bulletin de l'Institut d'O. S. T...* (Gaston Ravisce, *Mon Bureau*, août 1930, p. 337).

Ce n'est pas français. En français, il aurait fallu écrire « l'éditorial, l'article de rédaction » ; ou mieux encore « l'article de tête, le premier-Paris » (si le *Bulletin* est publié à Paris), etc.

Ce n'est pas anglais. *Leader* étant substantif s'emploie absolument, mais ne se joint pas à *article*. On dirait fort bien *leading article* ; jamais *leader article*.

C'est donc du petit-nègre.

La rage qu'on les journalistes parisiens, et même d'excellents auteurs français, d'employer des mots anglais les porte à commettre de ces bourdes et à déshonorer la langue.

Autre exemple, pris dans une comédie récente : « Gutman. — Je vous offre 500 fr. « cash » (Yves Mirande, *Un trou dans le Mur*, Acte 1er). Après celle-là, tirons l'échelle.

* * *

STANDING

Pas avant d'en avoir noté une autre, toutefois. Nous lisons, dans une revue très sérieuse : « Une société caoutchoutière de *standing* médiocre », (R. Morin, *Revue de France*, 1er octobre 1930).

Quelle pitié d'employer un mot anglais aussi imprécis, quand un terme français eût permis d'exprimer l'idée avec beaucoup plus de clarté ! L'anglomanie est une bien étrange maladie intellectuelle.

Standing signifie, dans la phrase que nous citons, « position, état financier, solidité ». On aurait pu écrire : « Une société caoutchoutière de « situation » médiocre, (ou « dont l'état financier est médiocre »), une société « de peu de solidité financière ».

Nous avons relevé le mot dans un autre périodique : « Le seul homme dangereux pour M. Tardieu est M. Pierre Laval... Son *standing* augmente à la Cham-

bre de jour en jour », (*Candide*, 2 octobre 1930). Dans le même article, l'auteur écrit pourtant fort correctement, un peu plus loin : « Une foule d'amis entourèrent M. Germain-Martin : C'est une folie de renoncer à la politique alors que votre *situation* est plus brillante que jamais ».

En général, le mot a le sens de « rang, position, condition », ou de « réputation ». *Judges who have the standing of Supreme Court Judges*, Juges qui ont le « rang » des juges de la Cour suprême, (*Débats de la C. des c.*, 10 mars 1927). *A man of standing*, « un homme bien vu, de marque, de bonne réputation, éminent, haut placé, estimé ».

Il peut signifier encore « la date, la durée ». *Of two years standing*, « établi depuis deux ans, qui a deux ans de date ».

L'adjectif veut dire, très souvent, « durable, permanent, invariable ». *Standing public debt*, « dette publique permanente ». *Standing committee*, « commission permanente ». *Standing orders of the House*, « Règlement de la Chambre ». *Standing invitation*, « invitation permanente, qui compte toujours ».

« It had been his *standing* desire to become a prophet, however humble », (Thomas Hardy, *Jude the Obscure*, éd. *Modern Library*, p. 257), il avait toujours désiré de devenir un prophète, même fort humble.

* * *

TO PAIR

Un correspondant me demande comment se traduit ce verbe, qui désigne, à la Chambre, l'action de deux députés, appartenant chacun à un parti différent, qui s'entendent pour que l'un d'eux ne prenne pas part aux scrutins quand l'autre est forcé de s'absenter. Je

dois avouer qu'on a créé un verbe français, à la Chambre des communes, pour rendre ce terme qu'il aurait été impossible de traduire brièvement en s'en tenant au vocabulaire existant. On dit « païrer ». MM. X. et Z. ont païré.

* * *

PERFORMANCE

Ce terme anglais est employé depuis longtemps en France dans les récits d'événements sportifs. Mais on commence à s'en servir ailleurs. Ainsi, dans cette citation: « Le système du contrôle budgétaire établit des normes (*standards*) sur lesquelles pourront être mesurées par comparaison les « performances » effectivement réalisées », (Gaston Ravisse, *Mon Bureau*, août 1930, p. 337). Décidément, on doit se demander pourquoi ce M. Ravisse écrit en français. Il semble ignorer le vocabulaire de notre langue. Après *leader article*, voici *performance*. Pourquoi ne s'exprime-t-il pas dans la langue de Shakespeare, quitte à se faire traduire?

Dans la phrase que nous citons, *performance* signifie « résultat, réalisation ».

Ajoutons qu'il n'a pas habituellement en anglais la signification que lui donne M. Ravisse.

M. Ravisse ne connaît pas plus l'anglais que le français.

* * *

TO TASTE

A tous les sens de « goûter » et plusieurs autres que ne connaît pas le français. Il peut signifier « avoir goût de, avoir un goût de, sentir ». On ne saurait donner, sans faute, cette acception à l'équivalent français et dire: « la soupe goûte le brûlé ».

Cet emploi de *goûter* est particulier au Canada et, aussi, à la Belgique, comme nous l'apprend le père Deharveng: « Les Belges doivent se méfier du verbe *goûter* qui signifie: éprouver la saveur, au propre ou au figuré... Dans *Parlons bien!* M. d'Harvé nous avertit que ce « verbe donne lieu à deux belgicisms: *La bière ne me goûte pas; la soupe goûte le brûlé*; et il ajoute que la seconde expression est courante au Canada », (Joseph Deharveung, s. j., *Corrigeons-nous*, vol. I, p. II).

M. Geoffrion a aussi relevé cette acception de *goûter*: « Il faut donc dire, écrit-il: « La soupe a un goût de brûlé; on sent trop le sel ou le poivre dans ce mets; quel goût cela a-t-il? » et non: *La soupe goûte de brûlé*; on sent trop le sel ou le poivre dans ce mets; qu'est-ce que ça goûte? (L. P. Geoffrion, *Zigzags autour de nos Parlers*, vol. 1, p. 132).

Il n'y a pas là d'anglicisme, puisque les Belges font comme nous et, même, empruntent à l'anglais une acception de *to taste* que nous ne connaissons pas: « Cela goûte ».

Preuve nouvelle que, dans le parler de tout pays de langue française éloigné de Paris, il se glisse des régionalismes sans qu'on puisse y voir une influence étrangère, ni donner le nom de *patois* à ce parler.

* * *

UNITARY

Adjectif d'allure imposante qui se rend par un terme très simple. Ainsi, dans cette phrase: « Canada has, not a number of little souls, but one big soul, this *unitary* thing which is not a matter of materials but which is spirit, a soul » (*Débats de la C. des c.*, 1ère session de 1930, p. 366), qu'on a traduite par: « Le Canada possède, non pas plusieurs petites âmes,

mais une seule grande âme, c'est-à-dire cette chose *une*, qui n'est pas faite de matière, mais qui est un esprit, une âme, précisément ».

* * *

GALIMATIAS

Ce n'est pas un mot à traduire. Le paragraphe pourrait porter ce sous-titre: *Comment il ne faut pas traduire*. Je livre sans commentaire ce passage d'un article d'André Thérive:

«J'ai découpé dans une revue de Montréal cette annonce en français, que personne ne comprendrait en France:

«Ce six élégant et nouveau, par Dodge Prothers (*sic*), est le voyageur le plus rapide qui ait jamais été vendu. Ayant aussi le plus facile démarreur que vous le réglez à 10 milles en montant ou de l'arrêt complet à la pleine vitesse. Et le pouvoir! Presque chaque côte fameuse de l'Amérique a déjà été entreprise en fortes multiplications: un cheval-vapeur pour chaque 47 livres de pesanteur de l'auto, c'est toute l'histoire. En disant que l'auto fait sensation est une façon modérée de parler. Téléphonnez à votre distributeur pour qu'il vous en fasse une démonstration aujourd'hui et apporter votre montre à dé clic», (*les Nouvelles littéraires*, 15 décembre 1928).

Notons tout de même que, si personne ne comprendrait cette prose en France, personne non plus ne la comprend au Canada. Pas même le traducteur de l'annonce anglaise (car il s'agit évidemment de la traduction du texte anglais envoyé à la revue par l'agence de publicité); s'il avait compris, il aurait écrit de façon à se faire comprendre. *Ce que l'on conçoit bien.....* Pour le malheur des gens négoce, un très

grand nombre d'annonces perdent ainsi tout leur effet par la faute de traducteurs ignares.

* * *

CAMPAIGN

Ne laissons pas M. André Thérive sans relever une ou deux autres notes, où il nous offre notre revanche, puisqu'il y démontre que les traducteurs parisiens ne valent guère mieux que ceux de Montréal.

D'abord cette perle: « Le jeudi 22 novembre, presque tous nos journaux ont reproduit cette dépêche d'agences, d'origine canadienne:

«Il est dans les intentions du premier ministre, M. Mackenzie King, de se diriger vers la campagne l'année prochaine».

«On était un peu ahuri d'abord; il fallait un effort d'esprit pour songer que peut-être l'honorable M. King *va faire campagne* auprès de ses électeurs», (*les Nouvelles littéraires*, 1er décembre 1928).

* * *

MEXICO CITY

Autre perle: «En France, il y a eu mille campagnes contre l'excès des anglicismes et cela n'a servi de rien...

«J'en ai découvert pourtant un nouveau qu'il est opportun, et même utile, de signaler. Toute la presse a l'habitude, depuis quelques mois, de dater certaines dépêches: *Mexico-City*, 15 septembre... Ou bien: *Un assassinat à Mexico-City*.

«Cette façon ridicule de désigner la ville de Mexico, qui, jusqu'à nouvel ordre est de langue espagnole, vient d'une incapacité de traduire les communiqués d'agences américaines. Ceux-ci disent *Mexico-City*

pour distinguer la capitale et la contrée, qui a nom *Mexico* tout court. En anglais, il y aurait confusion; en français, « Mexico » et le « Mexique » n'ont garde de se prendre l'un pour l'autre. Mais n'est-ce pas un peu raide d'appeler à l'anglaise dans des journaux parisiens, *la ciudad de Mexico?*» (*les Nouvelles littéraires*, 29 septembre 1928).

Très raide en effet. Et M. Thérive peut être assuré qu'il ne verrait jamais *Mexico-City* dans un journal canadien-français, pas plus que *M. King va se diriger vers la campagne...*

* * *

ORDER

«*By order*» doit se traduire «d'ordre» (et non «par ordre». «La bombe de Vaillant avait été confectionnée « d'ordre » du directeur de la Sûreté Puybaraud, au Laboratoire Municipal », (Léon Daudet, *Paris vécu, Rive droite*, p. 141). « *D'ordre* de Sa Majesté l'Empereur, le grand maître des cérémonies à l'honneur... » (Abel Hermant, *la Carrière*, p. 14). — En passant, notons que dans ce dernier exemple, *d'ordre* se dit en anglais aussi bien *by order* que *by command*; cette dernière forme est même la plus usitée, en tous cas à Rideau-Hall.

Order in Council, expression qui désigne toute décision du Conseil des ministres, doit se rendre par «décret du conseil», (ce qui est la meilleure traduction), par «décret ministériel», «arrêté ministériel». Dans ce cas, comme dans le précédent, il y a donc substitution de préposition, puisque *in* devient *du* dans la traduction. Ce changement s'impose d'autant plus qu'en anglais on emploie parfois *of* dans l'expression en question, comme dans cette phrase: «An order of council» appeared, by which the ship was prohibited

from sailing », (Macaulay. *John Hampden*, éd. Everyman, p. 124) . « On promulgua un décret du conseil dans lequel il était fait dépense au bateau de prendre la mer ».

Order-in-council Government, « ministérialisme », (E. Fauteux, *Vocabulaire administratif*). Cette expression désigne la méthode d'un gouvernement qui administre la chose publique au moyen de décrets, au lieu de soumettre des mesures législatives au parlement avant de prendre une décision.

Order for production of papers ou *order for return*. Expression par laquelle on désigne l'ordre que la Chambre donne au gouvernement d'avoir à déposer sur le Bureau certains documents demandés par un député. La traduction en est: « ordre de dépôt de documents. » Quand un député désire obtenir certains documents officiels, il présente *a motion for return* ce qui signifie: « motion tendant au dépôt de documents. »

A question of order est une « question d'ordre » ou une « question relative au Règlement. » *A motion out of order* est une motion « antiréglementaire », ou « irrégulière ». *The honorable member is out of order* signifie: « l'hon. député enfreint le règlement ». On veut dire par cette dernière expression, que l'orateur « sort de la question », qu'il « viole le règlement », qu'il « s'éloigne du sujet en discussions » ou qu'il est « à côté de la question. »

Toute « question relative au règlement », ou tout « rappel au règlement » se dit en anglais *point of order*. Par conséquent, *to raise a point of order*, c'est « demander l'application du règlement », « en appeler au règlement » ou « formuler une objection ». Quand une telle objection a été formulée, le président de la Chambre doit déclarer si *the point of order is well taken*, c'est-à-dire si elle est « motivée » ou que *there is*

no point of order, c'est-à-dire que «la question du règlement ne se pose pas», que «le rappel au règlement n'est pas fondé». *To discuss the point of order*, c'est «discuter la question de règlement», «se prononcer sur le rappel au règlement». *That is the whole point of order* signifie: «Voilà ce qui doit déterminer l'application du règlement, (*Débats de la C. des C.* 29 juin 1926).

Au cours d'un débat, on entend souvent des députés s'écrier: *Order!* Ils demandent un rappel au règlement. On traduit alors par un seul mot: «Règlement!» L'Orateur de la Chambre rappelle aussi les députés au respect du règlement par cette brève injonction: *Order!* qu'on peut traduire par: «A l'ordre!» *A breach of order* est une «infraction du règlement».

Deux citations, maintenant, pour indiquer certaines façons de rendre ces termes parlementaires. «Je vous donnerai la parole pour «un rappel au règlement» (le président de la Chambre des députés, *Journal officiel de la République française*, 18 mars 1926, p. 1. 325). Aux Communes canadiennes on aurait dit, à peu près: *I will give you the floor to raise a point of order*. Seconde citation: «Un projet de résolution tend à déclarer «irrecevable» toute proposition ou tout amendement», (Achille Mestre, *Revue hebdomadaire*, 15 février 1930, p. 332). «Irrecevable» est dans cette phrase, un excellent équivalent de *out of order*.

Passons, du domaine parlementaire, au maquis du commerce. *Order*, dans le vocabulaire des gens de négoce, signifie commande. *A large order of goods* se dit donc «une forte commande de marchandises». N'employez jamais *ordre* avec cette acception, c'est une horreur. Je sais bien qu'on en trouve des exemples dans des textes français: «Les marchands plaçaient des «ordres» à plusieurs mois d'échéance», (F. Guillotel, *France-Amérique*, mai 1929, p. 132). Mais

nous avons déjà vu que Guillotel est terriblement américanisant.

L'équivalent «ordre» s'emploie néanmoins dans le vocabulaire de la bourse ou de la finance: *Stock exchange orders*, «ordres de bourse»; *order for payment*, «ordre de payer», «mandat de paiement»; *money order*, «mandat-poste».

Dans le commerce des grains, au Canada, on se sert du mot *order* en un sens très spécial, notamment dans cette expression: '*Order inspection point*, ou simplement *order point*. On désigne par là «un poste où l'inspection du grain ne doit se faire que subordonnément aux ordres de l'expéditeur», c'est-à-dire «un poste d'inspection facultative», par opposition aux *compulsory inspection points*, ces derniers étant des «postes d'inspection obligatoire», (*Débats de la C. des c.*, 7 juin 1929). Ces expressions sont employées dans la loi des grains.

Order of reference est une expression de la procédure parlementaire qui désigne l'acte par lequel une question quelconque est soumise à l'examen d'une commission. C'est la «motion de renvoi». Mais cette traduction ne rend pas complètement compte de la signification de l'anglais. Ainsi, dans une commission on relit sans cesse l'*order of reference* pour bien s'assurer des limites mises par la Chambre aux pouvoirs que peut exercer la commission. Par conséquent, l'expression doit se rendre souvent par «instructions de la Chambre», ou «délimitation des pouvoirs de la commission».

Orders of the day désigne le «programme» d'une réunion quelconque. En français: «l'ordre du jour». Notons que le français emploie le singulier, tandis que l'anglais est au pluriel. «L'ordre du jour» est le programme même, alors que *an order of the day* n'est

qu'un article de l'ordre du jour, dont l'ensemble constitue les *orders of the day*.

* * *

MAN IN THE STREET

Cette expression désigne le «citoyen ordinaire», ou, comme on dit en France d'excellente façon, le «citoyen moyen». C'est-à-dire, somme toute, le citoyen qui vit de la vie normale de la nation, sans participer aux affaires publiques autrement qu'en exerçant son suffrage et qui supporte le contre-coup des mesures édictées par le Parlement ou le gouvernement, sans connaître particulièrement la genèse de ces mesures, mais très au fait de leurs conséquences sur l'existence quotidienne. On a créé, en France, un autre terme pour le désigner: le «Français moyen». C'est parfait. On en trouve une application dans un article récent du général Mordacq. Après avoir raconté qu'au lieu d'accorder une compensation à la France pour la réduction de sa créance, les négociateurs du plan Young l'ont forcée à évacuer la Rhénanie, l'auteur ajoute: «On doit avouer que le «Français moyen» a le droit de ne pas comprendre», (*Revue hebdomadaire*, 1er mars 1930, p. 23). Nous pourrions de même dire le «Canadien moyen».

Certains écrivains français ont traduit littéralement, parfois d'une façon peu heureuse: «L'homme des rues», (Georges Oudard, *la très curieuse vie de Law*, p. 12). «L'homme dans la rue», (Albert Guénard, *France-Amérique*, juin 1929).

« Il faut bien te dire qu'un homme dans ma situation, on ne doit pas le juger comme le *Français moyen*, *l'homme de la rue* », (Maurice Donnay et Lucien Descaves, *l'Ascension de Virginie*, III, 7).

Un grammairien, qui n'ignore pourtant pas les sub-

tilités de l'anglais, a écrit: «Il est à remarquer que les prépositions anglaises ont en général un caractère nettement concret. Ex: *The man in the street*, «L'homme dans la rue», (Joseph Delcourt, *Grammaire descriptive de l'anglais parlé*, p. 137). Evidemment, cette traduction est grammaticale, mais elle ne rend pas l'idée exprimée par l'anglais. La grammaire n'est pas tout.

The Man in the Street s'emploie aussi pour désigner quiconque n'est pas un spécialiste d'une matière donnée, par conséquent «le profane», comme dans cette phrase de l'Introduction aux *Essais* de Macaulay, (éd. *Everyman*): «Macaulay is a glorified journalist and reviewer, who brings the mature results of scholars to the man in the street», (Fred. Harrison, *Macaulay's Essays*, vol. I., p. VIII.), phrase qu'on peut traduire de cette façon: «Macaulay est un journaliste et un critique de grande envergure, qui met à la portée du « profane » le résultat du patient labeur des savants ».

Un bon écrivain a employé «l'homme moyen» pour désigner l'être qu'on est convenu d'appeler «parfaitement normal», par opposition aux «originaux», aux «têtes chaudes», aux gens qui ont des idées étranges, mais que chérit M. de Pourtalès: «Quel imbécile que l'homme moyen!» (Guy de Pourtalès, *Louis II, de Bavière*, p. 103). Avec cette acception, l'anglais dirait aussi bien *the average man* que *the man in the street*.

Notons enfin cette phrase: «Ce qui m'intéressait par-dessus tout, c'était de recevoir les confidences d'un *Américain moyen*, victime lui aussi de cette folie de la spéculation, qui tente les plus sages et les conduit au précipice», (Maurice Dekobra, *le Journal*, 24 mars 1930).

Autre exemple analogue: « Cette mobilité qui résulte du désir de *l'Américain moyen* d'améliorer sa

situation », (G. Chinard, *France-Amérique*, 26 avril 1931). Ou encore « l'Anglais moyen », (E. Thévenot, Larousse mensuel, mars 1931).

Après cela, qui nous empêcherait de dire « Canadien moyen » ?

* * *

ESTIMATES

Dans le vocabulaire du Parlement, *estimates* signifie « subsides », « crédits », « budget des dépenses », « prévisions des dépenses ». Ne dites jamais *estimés*, c'est une horreur. — *The estimates of the Public Works Department*, « le budget du ministère des Travaux publics ». *An estimate of \$3,000,000*, « un crédit de trois millions de dollars ». *Parliament has voted estimates to the government*, « le Parlement a accordé des subsides au Gouvernement ». *The work will be done on these estimates*, « le coût des travaux sera imputé sur ce chapitre du budget ». *The total estimates for the year are \$400,000,000*, « les prévisions des dépenses pour l'année représenteront une somme de 400 millions de dollars ».

Estimates peut encore se rendre, selon le contexte, par « prévisions budgétaires », « exposé des prévisions », « budget de prévision », « proposition de dépenses », « évaluations budgétaires », « dépenses budgétées ».

Estimate income, « prévisions de recettes ». — « Des prévisions de recettes et de dépenses d'un chemin de fer », (A. Fock, *Revue politique et parlementaire*, 10 avril 1926). « Les cahiers de crédits supplémentaires », (André Liesse, *l'Economiste français*, 22 février 1930).

Dans le vocabulaire financier, *estimate* se traduit par « estimation », « évaluation », « prévision de dé-

penses », « appréciation de », « devis », *Estimated charges*, « imputations estimatives », (Kettridge).

En langage courant, *estimate* veut dire « opinion », « appréciation », « jugement ».

« The violent partisanship... making it very difficult to arrive at a true *estimate* », (G. F. Young, *The Medici*, p. VII); l'esprit de parti si violent qui permet difficilement de se former une *opinion* juste.

* * *

ELECTION

Les Anglais disent *general election*, au singulier. Nous devons employer le pluriel: « les élections générales ». Ainsi le veut l'usage, souverain en matière de langage. Mais la logique l'appuie. Il faut considérer qu'il y a *une élection* dans chaque collège électoral et, par conséquent, *plusieurs élections* dans l'ensemble du pays, quand tous les électeurs de la nation prennent part au scrutin.

* * *

SHORT CIRCUITING

Le commerce clandestin des boissons alcooliques a donné lieu à plusieurs termes d'argot. *Short circuiting* désigne la façon d'agir des contrebandiers qui prennent au Canada une cargaison de boissons, puis se rendent à un endroit autre que le lieu indiqué dans le ur congé. C'est « l'expédition à destination fictive », (*Débats de la C. des c.*, 12 mars 1930).

Cette expression est surtout employée, en Ontario, pour désigner l'action des contrebandiers qui obtiennent un congé pour l'étranger, mais transportent leur cargaison illicite à un autre endroit de la même province.

* * *

RUM RUNNER

Puisque nous sommes au chapitre de la contrebande des liqueurs, ne le laissons pas sans nous arrêter à cette expression qui se traduit par «contrebandier d'alcool».

* * *

RUM ROW

C'est «la région des contrebandiers d'alcool, (*Débats de la C. des c.*, 24 mars 1927). Pierre Mille, sauf erreur, a écrit un ouvrage intitulé *les Pirates de l'Allée du rhum*. Il a ainsi traduit *rum row* de façon pittoresque, mais peu précise.

* * *

HI-JACKER

Ce terme désigne un personnage fort intéressant: le violeur de la loi de prohibition américaine qui ne va pas chercher sa marchandise à l'étranger, mais qui, pour éviter les dangers de la douane, trouve plus prudent de se la procurer en volant celle du contrebandier, quand celui-ci a réussi à pénétrer aux Etats-Unis. On a proposé cette traduction: «voleur de boisson de contrebande». C'est exact, mais peu élégant. A défaut d'autre terme, il faut s'en contenter.

* * *

DEPUTATION

Ne retenons qu'un des sens de ce mot. Il peut signifier «l'ensemble des députés» d'une nation. A tort,

nous donnons ce sens à l'équivalent français.. Notre «députation», si l'on en croit Hatzfeld et Darmesteter, désigne: «L'action de députer quelqu'un, le fait d'être envoyé par un peuple, un corps, une compagnie, etc., avec mandat de parler en son nom, de défendre ses intérêts, etc: *Ils furent envoyés en députation*. Par extension: ceux qui sont ainsi députés. *Les empereurs étaient fatigués des députations de ce grand corps*, (Bossuet).» *Députation* a donc le sens que nous donnons à l'ordinaire à *délégation*. Il signifie encore: «Mandat de député. *Aspirer à la députation*». C'est ainsi que Louis Latzarus écrit: « Les vieux routiers de la «députation» n'y comprennent rien», (*Revue hebdomadaire*, 8 février 1930). *Députation* a alors le sens de «mandat», «fonction de député». Dans cette phrase également: «La députation» a ses privilèges, la tribune a ses droits», (lettre d'Alexandre Dumas au député de Castellane, sur une protestation des députés contre un voyage aux frais de l'Etat Cf Lucas-Dubreton. *Vie d'Alexandre Dumas, père*, p. 150). Dans cette citation aussi: « Voilà plus de quarante ans que leurs pères m'ont élu pour la première fois au conseil général, puis à la *députation* », (Raymond Poincaré, *l'Illustration*, 26 septembre 1931).

Hatzfeld et Darmesteter nous apprennent encore que, par extension, on dit «la députation d'un département» pour désigner les députés de ce département. Mais cet emploi est tout à fait spécial. Les départements de la France élisent plusieurs députés et l'ensemble de ces représentants parlementaires constitue bel et bien une « députation » au sens de *délégation*. C'est ainsi encore qu'on peut appeler « députation » le corps des délégués de chacun des états de l'Union américaine. «A la Chambre des représentants, la «députation» de 42 Etats s'est prononcée à l'unanimité

ou en majorité pour le 18e amendement; six «députations d'États» seulement (New-York, New-Jersey, Connecticut, Rhode-Island, Maryland, Nevada) ont, totalement ou partiellement, voté contre», (André Siegfried, *les États-Unis d'aujourd'hui*, p. 77).

Jamais *députation* n'est employé pour désigner l'ensemble des députés d'un pays. On a donc tort de dire et d'écrire: *La députation a adopté un projet de loi*. Il faut mettre: «Les députés ont adopté...» «la Chambre a adopté un projet de loi».

On peut dire aussi *la représentation nationale* pour désigner l'ensemble des députés.

L'anglais peut avoir le même sens que le français. «It was decided that a *deputation* should wait on the boy's aunt», (Thomas Hardy, *Jude the Obscure*, p. 4), on décida d'envoyer une *députation* à la tante du garçon.

* * *

COPY

Quand il désigne un ouvrage imprimé, périodique ou livre, *copy* ne doit pas se rendre par l'équivalent «copie», mais par «exemplaire». Remy de Gourmont place *copie*, pris en ce sens, dans la liste des termes que les Canadiens ont empruntés à l'anglais, (*Esthétique de la Langue française*, p. 112).

Copie se dit de la reproduction manuelle d'un manuscrit ou d'une oeuvre d'art, tandis qu'*exemplaire* signifie chacun des objets formés à l'aide d'un type unique et, spécialement, des «copies imprimées» d'un ouvrage, multipliées par la presse. *Un ouvrage tiré à mille exemplaires, un bel exemplaire d'une gravure*. (Hatzfeld et Darmesteter). L'exemplaire n'est pas la *copie* d'un original, mais *l'original* même reproduit plusieurs fois à l'aide de machines.

* * *

BUN

Parmi nos anglicismes, Remy de Gourmont signale encore le mot *bun*, que nous traduisons rarement dans la conversation courante, mais qui a un équivalent français dans « brioche ».

* * *

VOTER

Relevons encore ce vocable qui paraît dans la liste de Gourmont. Nous le traduisons souvent par *voteur*, ce qui n'est pas français. Il faut dire « électeur » ou, dans certains cas, « votant ». Ce dernier mot est substantif aussi bien qu'adjectif. (Hatzfeld et Darmesteter).

* * *

PROMISSORY

L'auteur de *l'Esthétique de la langue française* signale aussi que nous rendons ce terme par « promissoire », néologisme à rejeter. *Promissory note* doit se traduire par « billet à ordre ».

* * *

ELECTORATE

Désigne l'ensemble des électeurs d'un pays, ou d'une circonscription. En ce sens, il ne peut se rendre par l'équivalent « électorat », bien que nous le fassions sans sourciller. Nous commettons un anglicisme. Il faut dire « les électeurs, le corps électoral ».

Electorate signifie encore « droit d'électeurs ». Peut-on employer « électorat » pour rendre cette acception? En France, les auteurs sont divisés sur cette question. M. Théodore Joran écrit: « La langue par-

lementaire, grâce surtout au Rapport, si fâcheux au point de vue du style, du député Ferdinand Buisson, s'est annexé ce terme (*électorat*), par lequel nos politiciens désignent la qualité d'électeur. Or *l'électorat* signifie historiquement le territoire d'un prince qui a rang d'électeur à la Diète pour l'élection d'un empereur. Ainsi le Palatinat formait un électorat, etc. Les *militantes* ou *suffragettes*, qui briguent si ardemment *l'électorat*, font sourire », (*les Manquements à la langue française*, p. 29). Mais, dans le dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter, on lit: « Electorat »: *Qualité d'électeur. Pays soumis à un prince électeur* ». Et, dans Littré: « Electorat »: 1o Dignité des princes électeurs de l'empire. Territoire soumis à un électeur. 2o *Droit d'élire, de contribuer à l'élection des députés* ». La question nous semble tranchée par ces deux dernières citations et M. Joran en est pour ses sourires. Faisons comme M. Abel Hermant, qui s'incline toujours devant Littré. Nous dirons donc « électorat » pour désigner *le droit d'électeur*. Mais nous éviterons ce mot avec soin quand nous voudrons parler de *l'ensemble des électeurs*.

* * *

PROFIT SHARING PLAN

Cette expression s'emploie en économie politique pour désigner le régime de gestion d'une industrie qui consiste à verser aux ouvriers une partie des bénéfices de l'exploitation, sous une forme quelconque. Elle se rend par « participation aux bénéfices ». On trouvera cette expression dans tout traité d'économie politique assez récent. Kettridge la donne dans son *Dictionnaire des termes financiers* et on la relève dans des textes littéraires: « Sous couleur d'accorder aux

travailleurs une « participation aux bénéfiques... » (Robert de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 29).

Quand la méthode de répartition des bénéfiques prend la forme de distribution de titres de l'entreprise, elle se nomme « actionnariat ouvrier ». M. André Siegfried, entre autres, donne une excellente description du régime ainsi établi aux Etats-Unis (Cf. *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 161).

Mais l'expression *profit sharing plan* est souvent employée dans la publicité commerciale par des marchands qui affirment à leurs clients qu'ils les font participer aux bénéfiques. On peut encore dire « participation aux bénéfiques ». Mais il s'agit en réalité d'un « rabais », d'une « diminution de prix ».

Il est un adjectif composé, « produce-sharing », dont le sens se rapproche de celui de *profit sharing*, et les deux expressions sont parfois prises l'une pour l'autre. *Produce-sharing* se traduit par « partiaire », dont le sens est « qui a droit à une partie des produits », (Hatzfeld et Darmesteter). Ce terme s'emploie surtout dans l'expression « colon partiaire » (en anglais *produce-sharing settler*), laquelle désigne un fermier qui partage les produits de la terre avec le propriétaire.

* * *

CONTRESENS

Lestraductions d'auteurs anglais publiées en France abondent en contresens de la dernière cocasserie. En voici quelques exemples, pour votre amusement. Shakespeare a écrit: « *Here will be an old abusing of God's patience, and the king's English* » (*Merry Wives of Windsor*, 1, 4). Un traducteur, qui a heureusement gardé l'anonymat, a rendu cette phrase par: « Nous aurons ici l'enfer: vous entendrez abu-

ser de la patience de Dieu, et du nom de notre bon roi anglais ». Il a traduit littéralement, le malheureux! *Abusing of God's patience* veut dire, simplement, « blasphémer », dans cette phrase. Quant au *king's English*, il ne faut pas être grand clerc pour savoir qu'on entend par là le « langage correct, bien parlé ».

Ce passage de Shakespeare pourrait donc se rendre comme ceci: « Vous entendrez blasphémer le nom du Seigneur et écorcher cette belle langue anglaise ». Ce ne serait pas fameux, mais il n'y aurait pas de contresens.

Le même traducteur a traduit la phrase suivante: « *He hath but a little wee face, with a little yellow beard, a cane-coloured beard* », (Ib.), par celle-ci: « Il n'a encore qu'un petit menton délicat et imberbe, avec quelques soies de couleur d'or, de la couleur de Caïn ». C'est charmant! On se représenterait Caïn, ce vil meurtrier, avec un poil très sombre; notre brave homme lui donne une barbe d'un blond exquis, d'un blond de bébé! C'est le mot *cane* qui l'a ennuyé. Il aurait dû penser que le dramaturge établissait la comparaison avec la *canne à sucre* ou la *couleur de jonc*. Caïn n'a rien à voir là-dedans. Laissons quelque paix à sa mémoire malheureuse.

* * *

LEASE

A le sens de « bail ». Dans le langage administratif, se rend par « concession, affermage, amodiation ». *Water power lease*, « concession de force motrice, affermage d'une source d'énergie, amodiation d'une chute ».

« La commission extraparlamentaire conclut à « l'affermage » du réseau de l'Etat à une société

commerciale par actions », (Georges Allix, *Revue politique et parlementaire*, 10 déc. 1924, p. 537). « Le conseil consultatif a approuvé un projet de « concession » à une compagnie spéciale », (Ibid., p. 542). Dans ces deux citations, il est question que l'Etat cède la gestion de ses voies ferrées à l'entreprise privée.

Amodier et *amodiation* appellent une remarque. « Amodier » est synonyme « d'affermier », sauf une nuance: « l'amodiateur », en général, ne paie pas le loyer en argent, mais en nature. C'est ainsi qu'une ferme est « amodiée », c'est-à-dire que le fermier s'acquitte du loyer en produits de la terre. Exemples: « Ces mines sont exploitées par l'Etat, sauf la mine de Franhenholtz « amodiée » à une société privée », (*l'Economiste français*, 1er mars 1930, p. 261). « Le Reich ne se refuserait peut-être pas à maintenir les amodiations existantes », (Jean Revire, *Revue hebdomadaire*, 31 mai 1930).

* * *

MAKING

Nous avons dit, dans notre Introduction, que l'anglais forme avec beaucoup de facilité des substantifs abstraits. En voici un exemple: « *The making a fact the subject of thought raises it* », (Emerson, *Essay on Intellect*). Il faut substituer le verbe au substantif, comme dans cette traduction: « C'est élever un fait en dignité que d'en « faire » le sujet de la pensée ». Le substantif *making* est devenu le verbe *faire*.

La délicieuse citation qui suit présente un cas typique de cette particularité de l'anglais. Dans son inénarrable *Diary*, Samuel Pepys inscrit, à la date du 1er janvier 1659, (*Lord's Day*): « Heard a sermon on: « That in the fulness of time, God sent his son... Dined at home in the garret, where my wife dressed the remains of a turkey, and in the « doing »

of it she burned her hand ». En français: « Entendu un sermon sur ce texte: « Quand la plénitude des temps fut venue, Dieu envoya son fils... Diné à la maison sous les combles, où ma femme a accommodé les restes d'une dinde et au cours de cette » besogne » elle s'est brûlé la main ». Le substantif se traduit par un autre substantif, mais qui n'est pas, comme l'anglais, une simple transposition d'un verbe.

* * *

DATA

Mot qui désigne l'ensemble des renseignements sur lesquels on se fonde pour élaborer un raisonnement, un projet. Il se traduit par « données, documentation, éléments de la documentation, statistique ». « Les premiers éléments de base, les éléments statistiques sont-ils réunis assez complets et assez sûrs pour que l'on calcule le montant des dépenses (qu'entraînera la loi des assurances sociales de France)? » (André Liesse, *l'Economiste français*, 22 février 1930, p. 226).

* * *

CANOE

Les Français écrivent ce mot avec l'orthographe anglaise, qu'ils agrémentent d'un tréma sur l'« e ». Oh! ce tréma! Où l'ont-il déniché? Il est d'une absurdité désarmante. Jamais un auteur français ne désignerait l'embarcation qui porte ce nom autrement que par *canoë*. Lisez, par exemple, *Hélior, fils des bois*, de Marie Le Franc, roman où l'on trouve *canoë* presque à chaque page. Un écrivain français a même écrit un livre intitulé: *En canoë, à travers la France*. On

dit souvent, là-bas, *canoë canadien*, ou *canoë indien*, car cette embarcation est originaire du Canada.

Nous disons « canot ». Les Français ne pourraient-ils pas nous imiter? Il faut savoir qu'en France, *canot* désigne l'embarcation que nous nommons *chaloupe* (« canot de sauvetage », par exemple), laquelle chaloupe se nomme là-bas *barque* aussi bien que *chaloupe*. Il y aurait confusion entre leur *canot* et le nôtre. Que les Français gardent donc *canoë*, qu'ils prononcent sans doute *ca-no-é* en croyant parler anglais. Pour nous, tenons-nous-en à notre terminologie: elle est parfaite.

* * *

CONTRIBUTORY

On m'envoie un exemplaire de la formule que doit remplir un médecin au moment d'un décès et l'on me demande comment je traduirais l'expression *contributory cause of death* que l'on y lit. Je ne sais pas pourquoi l'on me consulte sur un sujet aussi macabre. Mais enfin, il me semble que je traduirais comme on a traduit, c'est-à-dire par « cause secondaire ». Il ne me déplairait pas non plus de lire « cause accessoire ». Mais je n'admettrais jamais *cause contributive* ou *cause contributoire*. Mes raisons? Qu'on consulte un bon dictionnaire français.

Contributory est plus souvent employé en langage juridique. Quand lord Birkenhead eut rendu son célèbre jugement dans une cause de collision, lord Finlay affirma: « *It is a great and permanent contribution to the law on the subject of* » *contributory negligence*, *and to the science of jurisprudence* ». Dans cette phrase, *contributory negligence* désigne évidemment la négligence qui est une des causes de l'accident, mais non pas la seule. On saisira mieux ce

sens dans cette boutade d'une revue humoristique: « *A New York woman who claimed a bus climbed the curb and struck her lost in the resulting lawsuit. This would, indicate that being alive is now regarded as* » « contributory negligence », (*Life*, 22 août 1930). Dans ce cas, comme il s'agit du vocabulaire technique, je dirais « négligence contributive ». Mais je préférerais écrire: « négligence qui est une des causes de l'accident »; ou « négligence qui y a contribué ». *Contributive* s'emploie surtout pour désigner la quote-part d'un fonds versée (ou *contribuée*) par quelqu'un. Ainsi: « La « part contributive » de l'Etat (à la caisse des assurances sociales) », (*le Temps*, 23 septembre 1930).

* * *

TERM OF OFFICE

« Durée des fonctions », et non pas *terme d'office*, qui est du petit-nègre.

* * *

TAXATION

Peut se rendre par l'équivalent « taxation » quand il signifie l'action de taxer.

Mais quand ce mot désigne les impôts mêmes, ou l'ensemble des impôts, il faut employer « fiscalité », « taxes » ou « impôts ». *Inequitable distribution of taxation*, (Kettridge, *Dictionnaire financier*). « La fiscalité » excessive qui accable les valeurs mobilières», (L. Vignault, *Revue hebdomadaire*, 20 mars 1926). « Ce que nous souhaitons, c'est une large refonte de la « fiscalité » qui enserre actuellement toute la production nationale dans un étai », (André Ply, *Revue hebdomadaire*, 8 mars 1930). *Taxation without repre-*

sentation, « taxation sans représentation », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 60).

* * *

COMBINE

Depuis une couple d'années, on emploie, dans l'Ouest canadien, une merveilleuse machine qui fait l'ouvrage de plusieurs et prend la place d'une dizaine d'ouvriers. Il s'agit de la *combine*, mot que le traducteur d'un important ouvrage sur l'agriculture n'a pas su rendre en français. C'est, tout simplement, la « moissonneuse-batteuse », puisque cette machine remplace aussi bien la moissonneuse que la batteuse.

Cet instrument aratoire se nomme encore *harvester*, c'est-à-dire « récolteuse ». Il comprend: 1o un *reaper*: « moissonneuse », lequel se subdivise en *swather* (« scieuse », ou « coupeuse d'andains ») et en *pick-up* (« ramasseuse »); 2o un *thresher*: « batteuse ».

Une des parties les plus importantes de la machine porte le nom de *ground*, ou *bull wheel*, c'est-à-dire de « roue porteuse ».

* * *

SORES

Expression qui revient souvent dans le langage parlementaire: *Sores on the body politic*, « plaies du régime sociale », (*Débats de la C. des c.*, 16 mars 1925).

* * *

SURGICAL

Voici un bon exemple de l'imprécision des qualificatifs anglais. *Surgical tuberculosis* signifie: « Tu-

bercuse qui nécessite l'intervention chirurgicale », (*Débats*, 25 mars 1925). Il serait ridicule de vouloir rendre cet adjectif par l'équivalent français. Notre langue veut plus de clarté.

* * *

SURPLUS

Se rend de plusieurs manières: « Surplus », « excédent », « revenant-bon », « plus-value », « reliquat, boni », etc. On peut donc varier son vocabulaire.

Quelques exemples: *Surplus of assets over liabilities*, « excédent de l'actif sur le passif », (Kettridge, *Dictionnaire financier*). *Surplus profits*, « surplus des bénéfiques », (Ib.) *Surplus dividend*, « superdividende », (Ib.). — « Le budget de 1930 est en « accroissement » de 5 milliards. Tel est le danger qui résulte des « plus-values » trop larges », (Louis Latzarus, *Revue hebdomadaire*, 22 février 1930).

* * *

ABUSIVE

Cet adjectif a d'abord le sens du français « abusif », c'est-à-dire qu'il indique l'abus, l'excès. Mais il a habituellement des acceptions que ne connaît pas le français. Ainsi, il signifie « injurieux », « outrageant »; ou encore: « trompeur », « illusoire ». *Abusive words*, « paroles injurieuses ». *An abusive declaration* « un exposé trompeur ».

Sait-on que la traduction fautive de ce mot a, en quelque sorte, précipité une guerre? Voltaire raconte l'incident.

En 1670, Louis XIV ayant décidé d'attaquer la Hollande, détacha les Anglais de cette petite républi-

que afin de la pouvoir battre plus rapidement. Pour déclarer la guerre, le roi d'Angleterre reprochait aux Hollandais « que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire; mais ce tableau, presque ignoré, était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent les *tableaux injurieux*, « abusive pictures ». Les Etats, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot « fautifs », « trompeurs », répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces « tableaux trompeurs ». En effet ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre », (Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, éd. Garnier, vol. 1, p. 100.)

Comme quoi, il faut toujours être fort prudent quand on se mêle de traduire.

* * *

INGENUITY

N'a pas du tout le sens du français *ingénuité*, lequel signifie: naïveté, simplicité, mais plutôt celui « d'ingéniosité ». Ainsi quand Macaulay parle de l'*ingenuity* avec laquelle Champollion a réussi à déchiffrer les hiéroglyphes de l'ancienne Egypte, le grand essayiste ne veut pas dire que le savant français avait l'âme

puérole que les romanciers pour demoiselles prêtent aux hommes de science; il parlait de l'adresse, de la souplesse d'esprit qu'il a fallu à l'égyptologue pour comprendre les bizarres signes.

Ingenuity se rend donc par « ingéniosité », « talent », « adresse », « esprit d'invention », « habileté », etc.

* * *

TO TRESPASS

Nos braves gens qui écrivent sur leurs écriteaux: *Défense de tresspasser* ne se doutent pas qu'ils emploient un terme du vieux français encore usité dans certaines provinces de France. Koessler et Derocquigny écrivent en effet, dans *les Faux Amis* (p. 374): « Défense de tresspasser », lit-on encore en province sur certains écriteaux placés dans les champs, ce qui signifie simplement: « Passage interdit ». M. L.-P. Geoffrion, l'agréable auteur des *Zigzags autour de nos Parlers*, y verrait la preuve que les Canadiens-français ont conservé, là encore, une tournure de la vieille langue. Nous croyons plutôt qu'ils décalquent servilement l'anglais.

To trespass signifie *empiéter, violer, enfreindre, usurper, etc.* « It seems to me, Miss Fairfax, that I am trespassing on your valuable time », (Oscar Wilde, *The Importance of Being Earnest*, act II); il me semble, Mlle Fairfax, que *je vous fais perdre* votre temps.

* * *

ACT OF PARLIAMENT

C'est une loi adoptée par le Parlement. A ce sujet, Méliot écrit: « Le terme anglais *Act*, aujourd'hui

francisé, désigne un *acte du Parlement*, c'est-à-dire une « loi votée », un *bill* étant une « loi proposée ». Chaque *Act* est spécifié par son objet et par la date du vote qui l'a fait définitivement « passer ». Ainsi *Companies Act*, 1907, signifie: « loi de 1907 sur les sociétés ou compagnies ». (*Dictionnaire financier*, p. 15).

On trouverait des exemples classiques même de l'emploi d' « acte », en français. Dans ses lettres de Londres, Voltaire a écrit: « Je vous avais écrit sur cela bien de la morale chagrine, lorsqu'un « acte du parlement » mit fin à cet abus d'enrôler les matelots par force, et me fit jeter ma lettre au feu », (*Lettres*, éd. Garnier, vol. I, p. 117).

Mais il sera toujours préférable d'employer « loi », surtout au Canada, où « acte » sentirait le roussi de l'anglicisme.

* * *

MAGNATES

En Amérique, (je n'emploie pas *Amérique* dans le sens que lui donnent à tort les Français, c'est-à-dire pour désigner seulement les Etats-Unis. Cette coutume est crispante; que devenons-nous, là-dedans?), on parle sans cesse des *Magnates of industry*. On peut traduire par « magnats de l'industrie »; mais il est préférable de dire « potentats de l'industrie ». *Magnat* a moins de force: ce mot désigne seulement les nobles de Hongrie, de Pologne, etc., tandis que « potentat » s'emploie pour *prince souverain*. Avec « potentat », l'image aura plus de force et d'exactitude. Louis Latzarus a ridiculisé ceux qui emploient « magnat » dans ce cas: « Pour employer leur expression comique, les « magnats » de l'industrie... »

* * *

CAPTAINS

Pour exprimer la même idée, on se sert souvent de *captains of industry*. Il semble préférable de mettre l'image de côté et de dire « les chefs de l'industrie ». « Des chefs d'industrie, des *captains of industry*, comme on les appelle dans l'Amérique du Nord ». (Guglielmo Ferrero, *Entre le passé et l'avenir*, p. 138).

* * *

EXQUISITE

Ce mot veut dire « exquis » comme en français, mais il a des acceptions beaucoup plus étendues. Il sert à indiquer une qualité, bonne ou mauvaise, poussée à un degré élevé. Alors il se rend par « recherché », « choisi », « raffiné », « aigu », « extrême », « violent », « insigne », « extraordinaire », etc.

Il est curieux de retracer ces divers sens dans un unique volume d'un auteur qui affectionne cet adjectif. Voici des exemples que nous empruntons, au 1er vol. des *Critical and Historical Essays* de Macaulay, éd. Everyman: « It is impossible to conceive that the mechanism of language can be brought to a more *exquisite* degree of perfection », (p. 159); « il est impossible de concevoir que le mécanisme du langage puisse atteindre un degré plus *élevé* de perfection ». « His perception of the feelings of the House was *exquisite* », (p. 129). « Il avait une notion « très juste » (ou: « d'une exactitude extrême ») du sentiment de la Chambre ». « The framing of that most *exquisite* of all machines: a government », p. 84. « La mise au point *du plus délicat* des instruments, un gouvernement ».

« The *exquisite* liner or ecclesiastical architecture

and music in the *Penseroso* », (p. 190). « Les lignes délicieuses du *Penseroso* sur l'architecture et la musique religieuses » — « The most exquisite art of poetical colouring can produce no illusion, when it is employed to represent that which is at once perceived to be incongruous and absurd », (p. 166). « L'art « le plus parfait » d'invention poétique ne peut produire aucune illusion, quand il sert à représenter ce qui semble dès l'abord incongru et absurde ». « Scarcely any private quarrel ever happens, in which the right and the wrong are so exquisitely divided that all the right lies on one side, and all the wrong on the other », (p. 40). « Il n'arrive guère, dans un conflit d'ordre intime, que l'équité et les torts soient départagés si « exactement » que toute la justice se trouve d'un côté et tous les torts, de l'autre ».

Pour bien marquer la différence qui existe entre le français et l'anglais, notons cette phrase: « Tears of exquisite agony coursed down my cheeks », (Mark Twain, *The Innocents Abroad*, éd. Collins, p. 77). « Une « douleur aigue » fit couler les larmes sur mes joues ».

* * *

WATERED STOCK

Dans le langage financier, cette expression désigne l'action d'augmenter le capital par la distribution d'actions nouvelles aux actionnaires, sans que ceux-ci soient appelés à verser un nouvel apport d'argent. Elle se traduit par « capital fictif », ou « majoré »; par « actions majorées », ou « diluées ». Dans son *Dictionnaire financier*, Méliot écrit « Fonds ou valeurs à l'eau; valeurs dont la cote atteint des cours exagérés et non justifiés. Les sommes qu'elles représentent se trouvant diluées, ne sont plus en rapport avec leur rendement. On dit que les actions

sont *watered* lorsqu'on en donne un grand nombre gratis ou à vil prix ».

* * *

WRONG NUMBER

Expression employée au téléphone pour indiquer que la téléphoniste n'a pas établi la communication avec l'appareil téléphonique portant le numéro demandé. Se traduit par « erreur de numéro », « numéro erroné », « communication erronée ».

* * *

VOCATIONAL TRAINING

« Rééducation », « enseignement professionnel », ou : « orientation professionnelle ». Ne pas confondre avec *technical education*, qui se rend par « enseignement technique ». Ce dernier enseignement n'est pas la même chose que l'*enseignement professionnel*.

* * *

DAUBS' MARKET

« Foire aux croûtes ». — Cette expression désigne l'exposition en plein air que font de leurs oeuvres les peintres de sixième ordre qui n'ont pas de clientèle. Leurs peintures n'ont, en général, aucune valeur et méritent bien le nom de « croûtes » (*daubs* en anglais), qu'on leur applique. D'où, « foire aux croûtes », et *daubs' market*. Nous nous rappelons le spectacle pittoresque que présentait l'une de ces foires, tenue, à la veille de la Noël de 1927, boulevard Saint-Germain, entre la rue de Bucy et l'église Saint-Germain des Prés. Toiles, aquarelles et eaux-fortes offraient la tentation de leurs couleurs criardes et de leurs dessins ingénus à l'âme naïve des petits bourgeois. Quelques oeuvres d'un métier très sûr se glissaient parmi toutes ces croûtes. Quand un artiste che-

velu avait réussi à vendre un de ses produits, pour une somme variant de dix à cents francs, il faisait signe à un camarade au cheveu aussi abondant. On entraît au *bistro* qui fait le coin du boulevard et de la rue de Bucy et l'on commandait un *p'tit blanc*. Devant le zinc, c'était un flot de paroles, des discussions interminables sur l'art, sur la peinture, sur les femmes. Les deux pauvres diables oubliaient le froid du dehors, et qu'ils étaient des ratés de la vie...

* * *

ADVISER

Legal adviser: « conseiller juridique », ou « légiste ».

Technical adviser: « conseiller technique ». Conseiller peut se remplacer par « conseil ». « Les fonctions qui s'exercent sous le titre de conseil juridique ou technique », (*Larousse mensuel*, avril 1929). Ne pas traduire *legal adviser* par « aviseur légal ». On commettrait deux anglicismes. *Aviseur* n'est pas français et *légal* ne s'emploie que pour signifier « conforme à la loi ». Or *legal adviser* ne veut pas dire *un conseiller conforme à la loi*: ce serait d'une absurdité charmante!

* * *

OVERHEAD

L'*overhead* dans une administration, c'est l'ensemble des « frais généraux », c'est-à-dire des dépenses nécessaires à la marche des affaires, en général, mais qu'on ne peut imputer sur un chapitre en particulier. Traduire simplement, par « frais généraux ». Dans certains cas, par « dépenses indirectes », ou par « frais généraux variables ».

Dans le langage technique on garde à *overhead* son sens propre qui est *au-dessus de la tête, en l'air*. Ainsi, dans le vocabulaire des électriciens: *overhead conductors*, « conducteurs aériens »; *Overhead network*, « réseau de conducteurs aériens »; *overhead pipe*, « tuyau surélevé ».

* * *

RETURNED SOLDIER

Les combattants de la grande guerre, à leur retour, ont reçu ce nom et il leur est resté. On le traduit souvent par « soldat de retour », ce qui ne veut rien dire. De retour d'où? Il faudrait dire de *retour de la guerre*, ce qui est bien long. Du reste, il sont revenus depuis si longtemps déjà, (*le temps irréparable fuit*), qu'il n'est plus bien utile de rappeler ce retour. Disons donc, comme en France, les « anciens combattants ». Ce sera même un titre plus glorieux, puisqu'on rappellera leurs combats plutôt que leur rentrée au pays.

* * *

VETERAN

Pour cette dernière raison, encore, n'abusons pas de « vétéran », équivalent d'un terme fort usité par les Anglais. D'ailleurs, il n'est pas aussi exact qu'« ancien combattant », car il implique l'idée d'un vieux soldat, ce qui n'est pas le cas de ceux qui ont pris part à la dernière guerre.

* * *

GLACIATED

Voici un terme du langage scientifique que je vous souhaite de n'avoir jamais à employer. Il nous servira

du moins à indiquer un des pièges que nous tend souvent la langue anglaise.

En anglais, le même mot peut avoir, sans distinction, toutes les acceptions qui ont entre elles un rapport, même lointain. La clarté en souffre.

Ainsi *glaciated* signifie aussi bien « glaciaire », que « érodé par la glaciation continentale ». Cette dernière expression française est bien plus longue que l'anglaise, mais elle fait disparaître tout danger d'ambiguïté. Or, on doit parler pour être compris : peu importe s'il y faut employer un peu plus de mots. Les deux sens que nous avons indiqués sont bien distincts. Il suffit de posséder un très petit rudiment de géologie pour savoir que « glaciaire » désigne les glaciers formés à une certaine époque, justement celle de la « glaciation continentale » ; tandis que « érodé par la glaciation continentale » se rapporte aux terrains dégradés à la suite de cette période. Ce n'est pas du tout la même chose. Mais les Anglais appellent indifféremment *glaciated* un terrain « glaciaire » et un terrain « érodé ». Les malheureux ! Comment font-ils pour se comprendre ? Et comment le traducteur arrive-t-il à se débrouiller ? Il y a une Providence !

* * *

MANICURE

Etudions quelques termes d'usage courant. *A manicure set* se dit « onglie », ou « service de manucure », (Catalogue des Galeries Lafayette).

* * *

FREEZER

« Sorbetière », ou « appareil à congeler », (*les Anales*).

* * *

SUIT-CASE

« Mallette », « mallette porte-habits », ou « porte-habits », (Catalogues du « Bon Marché » et de la Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Etienne).

* * *

CLUB BAG

« Sac de voyage », « sacoche de voyage », « sac fourre-tout ». (Catalogues du « Bon Marché » et de la Manufacture de Saint-Etienne).

* * *

BEACH SUIT

« Costume de plage », (Catalogue des Galeries Lafayette).

* * *

REEL

Petit appareil que l'on fixe sur la canne à pêcher. Se dit, en français « moulinet ». Voici la description de quelques moulinets, que reconnaîtront les fervents de la pêche: « Moulinet en cuivre, mouvement libre à double multiplication, cliquet modérateur facultatif, pivots en acier, écrous graisseurs, frein extérieur à friction en bois verni appuyant sur les disques du tambour, forte manivelle à contrepoids compensateur ». — « Moulinet à bobine libre, avec disques en ébonite renforcés métal, mouvement à double multiplication, axe bronze, pivots acier, levier et déclenchement pour rendre la bobine libre au moment de lancer. Frein extérieur à friction sur les disques ». —

« Moulinet en noyer verni, monture à pivot tournant. Le moulinet pivote latéralement et le fil se déroule librement sans risque d'embrouillement et sans que le tambour tourne ». (Catalogue de la manufacture de Saint-Etienne). On trouvera dans ces descriptions le nom de toutes les parties du moulinet et l'on n'aura plus besoin de les désigner par un mot anglais !

* * *

EXTRA

Ale sens général « d'au-delà ». Ses acceptions sont nombreuses. En français, il s'emploie dans le sens de *chose qui dépasse ce qu'on a l'habitude de faire*. « Faire des extras ». — *Chose qui est en dehors du train ordinaire*. « Un plat », « un vin d'extra ». « Un domestique », « un garçon d'extra ». — Elliptiquement, « un extra », domestique qu'on emploie seulement à certains jours. Adjectivement, « un vin extra », de qualité extraordinaire. — Adverbialement, particule qui, placée devant un adjectif, lui donne la valeur d'un superlatif. « Liqueur extra-fine », (*Dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter*).

L'anglais s'emploie dans beaucoup plus de cas. Par exemple, pour désigner l'« édition spéciale » d'un journal; une « dépense supplémentaire »; des « frais en excès ».

Extra expense, se rend donc par « supplément de dépense », « frais supplémentaires ». *Extra men*, « employés surnuméraires ». *Extra salary*, « un supplément ». *Extra charge*, « frais additionnels ». *All extras included*, « tous les suppléments y compris ». *Extra hours*, « heures supplémentaires ». *Extra tax*, « surtaxe ».

Il n'est jamais permis de désigner « l'édition spé-

ciale » d'un journal par le mot *extra*; c'est un anglicisme.

* * *

EXTRAVAGANT

Se dit de tout ce qui dépasse les bornes ordinaires, tandis que l'équivalent français signifie *bizarre*, *étrange*. *An extravagant woman* n'est pas une femme *extravagante*, mais « une femme dépensière », « prodigue ». Car l'anglais *extravagant* s'emploie surtout pour indiquer l'excès dans les dépenses, le manque d'économie. — *Extravagant price*, « prix exorbitant, prohibitif ».

Extravagancy se rend par « prodigalité », « dépenses folles », « excès de générosité ». Quand on accuse un gouvernement d'*extravagancy*, on n'indique nullement qu'il a des idées bizarres, mais qu'il n'administre pas les deniers publics avec économie, qu'il les gaspille. Tout gouvernement, quel qu'il soit, est sujet à ces accusations !

* * *

BANKING

Le substantif se traduit par « affaires de banque », « commerce d'une banque », « fonctions de banquier ». Quand il est employé adjectivement, la bonne langue demande qu'on rende ce mot par le substantif français. — *Banking business*, « affaires de banque ». *Canadian banking system*, « régime des banques canadiennes », « méthodes canadiennes de banque », « méthodes de banque usitées au Canada »; ou « la banque canadienne », comme dans cette phrase: *The Canadian banking system has been perturbed by the speculative frenzy*, « la banque canadienne a subi le rude contre-coup de la fièvre de spéculation ».

Le néologisme « bancaire » est cependant fort usité par les économistes français. « Le système bancaire américain », (A Viallate, *l'Economiste français*, 22 février 1930, p. 227). « Nos grandes firmes bancaires », (Robert de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 34). « La loi bancaire canadienne », (F. Guillotel, *France-Canada*, août 1926). « Districts bancaires des Etats-Unis », (*Larousse mensuel*, vol IV p. 221). Dans la plupart des cas, on peut s'en passer. Il est si peu élégant!

* * *

ESSENTIALS OF LIFE

« Objets nécessaires à la vie courante ». — « Les prix des « objets de première nécessité », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 363).

* * *

WIT

Cab Wit: « esprit d'escalier ». — « She was rich in what the French call « esprit d'escalier » and the English call « cab wit », (Henry C. Rowland, *Saturday Evening Post*, 26 juillet 1930).

* * *

BUYER'S MARKET

Cette expression désigne, pour les commerçants, les périodes où l'acheteur est maître de la situation par suite de l'abondance des produits, si bien qu'il détermine, en quelque sorte, le prix des denrées. La loi de l'offre et de la demande agit alors au détriment du marchand. Il faut traduire par: « période

où les prix sont déterminés par l'abondance des produits », ou peut-être par « marché dominé par l'acheteur ».

* * *

AMERICAN MINISTER

L'adjectif n'a pas, en français, le valeur du qualificatif anglais. Il est donc nécessaire, très souvent, de le rendre pas le substantif précédé de la conjonction. La clarté, essentielle au français, l'exige.

Ainsi *American minister* signifie bien « ministre américain »; mais *American minister to Canada* doit se dire « ministre des Etats-Unis au Canada », si l'on veut désigner le représentant diplomatique de la république voisine. *Ministre américain au Canada* ne rendrait pas l'idée avec exactitude, mais voudrait tout aussi bien dire *un ministre de nationalité américaine en visite au Canada*.

* * *

POWER OF RESERVATION

Il faudrait un volume pour examiner les termes usités à propos des institutions britanniques. Nous ne pouvons songer même à aborder une telle étude. Mais qu'il nous soit permis de relever une de ces expressions, souvent employée: *The power of reservation of dominion legislation*, c'est « le droit de veto sur les lois des dominions ». On peut dire aussi: « le droit de réservation des lois des dominions »; car « réservation » est français en langage juridique.

* * *

DISALLOWANCE

Mot dont le sens se rapproche de *reservation*, dans la pratique. *The power of disallowance*, c'est « le droit d'annulation ».

Mais ce substantif, comme le verbe *to disallow*, a de nombreuses acceptions, en langage parlementaire. Les équivalents français « désaveu » et « désavouer » ne sauraient rendre ces deux mots anglais. Le verbe doit se traduire par « annuler », ou par « frapper de nullité ». On peut aussi employer « rapporter », « révoquer » les décisions d'une autre autorité, (Hatzfeld et Darmesteter). C'est également: « casser », « mettre opposition » ou « son veto à », « refuser sa sanction », dans le cas d'un projet fédéral réservé à l'approbation du roi, ou d'une loi provinciale réservée à celle du gouverneur général. Se dit aussi du veto mis par le chef du pouvoir exécutif aux décisions du pouvoir législatif. Hatzfeld et Darmesteter, au mot « veto » rendent le même sens par « arrêter » (les décrets du Sénat, etc). « Par conséquent, *to disallow a bill* serait « l'annuler », le « frapper de nullité », « l'arrêter »; et *the disallowance of a bill*, « l'annulation », « la révocation ou le « refus de sanctionner », (E. Fauteux, *Termes administratifs et politiques*).

* * *

RECORD

Mot aux multiples acceptions. Il se rend par « écriture », « inscription », « registre », « copie d'un document », « bilan », « dossier », « état », « statistiques », « archives », « relevé », « compte rendu », « procès-verbal », « annales », « notation », « témoin », « passé » ou « réputation d'une personne »,

« casier judiciaire », « disque » (de phonographe), etc.

The records of a bank « les écritures d'une banque ». *We keep it on record*, « nous le gardons dans nos dossiers » (ou « nos archives »), *His record is against him*, « son passé lui nuit ». *Records show*, « la statistique démontre ». *We mention this exception to place it on record*, « nous signalons cette exception pour mémoire ». *Have this table placed on record*, « consignez ce relevé au compte rendu des délibérations ». *Records of the country* « les annales de la nation ».

Le verbe *to record* a les mêmes sens que le substantif et on le rend par : « attester », « raconter », « narrer », « confirmer un fait », « enregistrer par écrit », « inscrire », « relever », « prendre note », « émettre un vote », « voter », etc.

En langage de sport, nous disons « record », empruntant le sens de ce mot à l'anglais, qui lui-même l'avait pris à l'ancien français. Il signifie alors : « exploit sportif dépassant tout ce qui a été fait précédemment dans le même genre ». On dira donc « un record de vitesse », « un record d'altitude », etc. Par extension, les Anglais désignent du même vocable tout événement, tout fait qui sort un peu de l'ordinaire. Ils diront : *a record assistance*, *a record crop*, *a record speech*. Il est souverainement ridicule de suivre cet exemple et de rendre ces tournures par *auditoire record*, *moisson record*, *discours record*, comme on le voit trop souvent dans nos journaux. Écrivons simplement « *auditoire nombreux* », « *moisson abondante* », « *discours extraordinaire* », ou tout autre formule que suggérera le contexte.

De toutes façons, gardons « record » pour le langage du sport, en français.

* * *

SUITCASE HOMESTEADER

En argot de l'Ouest canadien, on donne ce nom pittoresque aux immigrants qui n'ont pour toute fortune, à leur arrivée au pays, que les pauvres hardes contenues dans une mince mallette. Ce sont des « colons dépourvus de tout, sans le sou ».

* * *

SELF-RESPECTING

Le 6 mai 1930, un orateur disait, à la Chambre des communes: « If we are to take our rightful place amongst the *self-respecting* and economically independent nations of the world ». Ce qui a été traduit par: « Pour que nous puissions prendre la place qui nous revient parmi les nations *conscientes de leur dignité* et économiquement indépendantes », (*Débats*, 1er session 1930, p. 1874, éd. française non-revisée).

* * *

TO BID FAIR

Expression obscure: *Even if it bids fair to answer ever so well in the other respects*, « Même s'il semble devoir réussir par ailleurs », (*Débats*, ib. p. 2773).

* * *

CONVENTIONAL

Les institutions britanniques, on ne l'ignore pas, reposent moins sur des textes écrits que sur des coutumes, des faits acquis et une jurisprudence de *précédents* posés au cours de l'histoire. Tout cela, non moins que les lois, forme une constitution qui n'a rien

de rigide et s'adapte parfaitement aux circonstances que fait naître le temps. Cette facilité d'adaptation constitue ce qu'on appelle *the conventional element in the constitution* et qu'on traduit par « l'élément d'élasticité de la Constitution ».

On a un bon exemple de l'emploi de cette tournure dans une phrase prononcée par l'hon. Ernest Lapointe, au retour de la conférence impériale de 1929, chargée d'étudier l'application des lois des Dominions: « Before taking in their order the various subjects mentioned in the terms of reference, may I call attention to the desirability of preserving *the conventional element in our constitution?* » On l'a rendue de cette façon: « Avant de passer en revue, dans l'ordre où ils sont indiqués, les sujets mentionnés dans cette instruction, j'appelle l'attention sur l'utilité de conserver « l'élément d'élasticité de notre Constitution ». (*Débats*, ib. p. 2678).

* * *

RESERVE PRICE

Aux enchères, c'est la « mise à prix ». On dit aussi *Reserve bid*.

* * *

TO RUN SHORT

Se rend par « être court ». — *To run short of money*, « être court d'argent », (Kettridge, *Dictionnaire des Termes de finance*).

A noter l'expression « être court de ». Nous disons plutôt *être à court de*, ce qui est fautif, selon l'abbé Vincent, de la faculté catholique des lettres de Lyon, (*le Péril de la langue française*). Mais le dictionnaire

d'Hatzfeld et de Darmesteter donne les deux expressions.

* * *

FISCAL YEAR

On traduit d'habitude cette expression par « exercice financier ». C'est très français, mais inexact au Canada, du moins pour l'administration de l'Etat. Il est préférable de dire « année financière », formule adoptée par le service de traduction des Débats de la Chambre des communes. La raison en est indiquée en ces termes par M. René de la Durantaye, traducteur à Ottawa, dans son *Vocabulaire du Trésor*: « La gestion ne tient compte que des faits matériels d'entrées et de sorties de fonds; ce qui veut dire que, le 31 mars, à minuit, les comptes de l'année sont arrêtés d'une façon définitive. L'exercice est complexe: il tient compte: 1o des opérations engagées pendant l'année; 2o des opérations engagées pendant l'année mais réalisées seulement l'année suivante; 3o des opérations réalisées pendant l'année mais engagées l'année précédente. Une « gestion » comprend donc des opérations afférentes à « plusieurs exercices », (cf *The Canadian Budgetary System*, publié par *The Institute for Government Research*).

En d'autres termes, un « exercice financier » comprend l'ensemble des mouvements d'une opération engagée pendant une certaine année, mais répartis parfois sur plusieurs années. Par exemple, des travaux sont entrepris une année, mais les circonstances ne permettent pas de les terminer avant deux ou trois ans: le compte relatif à ces travaux ne sera arrêté définitivement que lorsque toutes les sommes engagées auront été déboursées. L'« année financière », au

contraire, ne se préoccupe que des écritures exécutées d'une date donnée à une autre.

Un économiste français, M. André Liesse, a donné une excellente explication des deux méthodes de comptabilité, qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire ici : « Lorsque fut discuté le projet, devenu la loi du 27 décembre 1929 — qui a reporté, à compter de 1930, la date d'ouverture de l'année financière du 1er janvier au 1er avril — M. Chéron, ministre des Finances, annonça qu'il mettait à l'étude un projet ayant pour fin de remplacer le système de « l'exercice » par celui de la « gestion annuelle... »

« Quel que soit le système de comptabilité que l'on choisisse, que l'on use de celui de l'exercice ou que l'on emploie celui de la gestion, tous les deux ont leurs avantages et leurs inconvénients... »

« L'Angleterre et l'Italie, cette dernière avec des variantes, ont adopté le système de la gestion annuelle, tandis qu'en France et en Allemagne est appliqué celui de l'exercice... »

« Le système de la gestion — de la gestion annuelle par exemple — consiste en ce que les écritures des recettes et des dépenses sont faites durant l'année et arrêtées le soir du dernier jour de cette année. La balance en est faite, et le résultat en est porté à nouveau dans le compte de l'année qui s'ouvre. C'est, en fait, un compte de caisse... C'est un banquier, Necker, qui précisa le régime de l'exercice, en considérant l'exercice comme une sorte de personne fictive, un compte annuel dont les recettes et les dépenses devaient être distinctes de celles des autres années, antérieures et suivantes. Son but fut de maintenir une balance exacte entre les revenus et les dépenses de cette personne fictive. Il en résultait que si l'exercice durait une année et mourait à la fin de cet-

te année, on devait continuer, dans les mois suivants, à liquider sa situation en vue de régler son compte, comme s'ils s'agissait d'une succession. De là, la nécessité de fixer des délais d'exécution », (André Liesse, *l'Economiste français*, 1er février 1930).

On peut citer d'autres autorités, comme l'a fait M. de la Durantaye, pour appuyer la thèse: « Il n'y a pas, en Angleterre, d'exercice », (Couder); « On sait que chez nos voisins, les Anglais, l'exercice est inconnu », (Sarrette, disciple de René Stourm); « l'Angleterre a adopté la méthode de gestion, la France celle de l'exercice », (Bonnet). Paul Leroy-Beaulieu, René Stourm, Charles Couder, Sarrette, Bonnet et Auboin traduisent tous *fiscal year* par « année financière », quand ils parlent de la méthode de comptabilité de l'Angleterre.

En annonçant l'adoption de la loi de décembre 1929, le chroniqueur parlementaire du *Larousse mensuel* écrivait dans la livraison de janvier 1930: « Le point de départ de « l'année financière » est fixé au 1er janvier ».

Voilà l'opinion des spécialistes. Mais les profanes ne se font pas faute de prendre un terme pour l'autre. Dans un article de la *Revue hebdomadaire* du 24 avril 1926, relatif à la gestion du plan Dawes, Wladimir d'Ormesson n'emploie que le mot « exercice »: « Le plan Dawes n'a fonctionné que pendant une partie seulement de « l'exercice » 1924-1925... Les recettes du Reich s'étaient élevées pour cet « exercice » à... » La raison en est peut-être que l'Allemagne a adopté le régime de l'exercice, comme la France.

F. Guillotel, dans *l'Amérique latine* de septembre 1926, traduit *fiscal year* de trois manières différentes: « exercice financier, » « année financière », « année fiscale ». Cette dernière expression constitue un

anglicisme caractérisé, ce qui peut s'expliquer par le fait que Guillotel s'est spécialisé dans l'étude des finances américaines. Cela ne l'excuse pas d'ignorer le français, cependant. Quant aux deux autres tournures dont il se sert, leur emploi l'une pour l'autre indique que ce publiciste ne connaît aucunement les méthodes de comptabilité qu'elles caractérisent.

Quelle traduction employer pour les établissements commerciaux? Tout dépend des systèmes de comptabilité, mais il semble préférable de dire « année financière », en général.

Pour les administrations d'Etat, on peut encore se servir de l'expression « année budgétaire ». — « La commission des finances vote par 17 voix contre 5 le report au 1er avril de « l'année budgétaire », (*Larousse mensuel*, février 1930).

* * *

ACCOMODATION

Depuis que nous recevons de nombreux touristes américains, attirés par le pittoresque de notre pays et la régie des boissons, on voit partout, à la ville comme à la campagne, cette affiche: *Tourist accommodation*, et, en français, si on peut appeler français un tel charabia: « Accommodation pour touristes ».

Pourquoi décalquer ainsi l'anglais? Vous voulez dire que vous avez des chambres à louer aux touristes, ou que vous pouvez leur offrir le vivre aussi bien que le couvert? Dites-le donc. Affichez: « Chambres à louer »; ou, si vous tenez à préciser, ce qui est bien inutile: « Chambres pour les touristes ». Pour indiquer que vous procurez les repas, écrivez: « Repas », ou « pension », ou « chambres et repas », etc. Pourquoi, encore, ne pas adapter une bonne vieille expres-

sion française, qui donnerait: « Untel loge et nourrit les voyageurs »? Cette formule aurait l'avantage de satisfaire l'avidité qu'ont les aubergistes de notre pays d'afficher leur nom, car les enseignes des hôtels campagnards se lisent invariablement: « Hôtel Central, R. Laframboise, prop. » Oh! ce *prop.*

Accommodation peut encore signifier, en anglais, tout ce qui contribue à assurer le confort, les aises de la vie. *Good accommodations* se rendra donc par « logement confortable », « logis muni de tout le confort ». Les *accommodations* d'une maison, ce sont les « commodités » qu'offre cet immeuble. C'est ce sens qu'André Thérive donne à « commodités précieuses » dans *l'Expatrié*.

On retrouve le même sens dans cette citation: « Telle ligne d'intérêt local qui apporte aux voyageurs de nouvelles « commodités », (Robert de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 72).

House lacking in accomodation se traduit par « maison dénuée de tout confort ».

Passons à un autre ordre d'idée pour examiner une acception très curieuse du mot, par exemple dans l'expression *accommodation note*, laquelle se rend pas « billet de complaisance ». C'est un billet qu'on accepte simplement pour rendre service à une personne en mal de pécune, sachant bien qu'elle ne peut y faire honneur.

* * *

APARTMENT HOUSE—

Nous ne prétendons pas vider la querelle d'*apartment house*. Nous n'exprimons qu'un modeste avis. On a conseillé une foule de mots pour rendre ce terme, et même « fourmilière ». Qu'on me permette de sourire. « Fourmilière » serait enfantin et contraire

au génie de la langue qui demande plus de précision. Ce serait une sorte d'anglicisme, en ce sens que ce terme semble s'inspirer de la tendance anglo-saxonne à désigner les objets par un vocable qui fait image.

On a parlé de « maison de rapport ». Ce serait bon. Balzac a même écrit « maison de produit », dans *le Cousin Pons*. (Puis-je noter en passant que l'« s » de Pons doit être prononcé?) Mais « maison de rapport » ne rend pas exactement l'idée. Ne pourrait-on se servir de l'expression « maison d'appartements », comme plusieurs écrivains français? Firmin Roz, dans *France-Amérique* de février 1928, parle des hôtels particuliers et « maisons d'appartements ». Louis Postif, dans sa traduction du *Cygne Noir* de E. Pascal, écrit: « Maison d'appartements de luxe ». Comme ces écrivains s'occupent beaucoup de la vie américaine, on pourrait les accuser d'anglicisme, sinon d'anglomanie; mais ils connaissent bien le français. Au tour d'un économiste: « Les demandes en autorisation de bâtir à Paris pour les « maisons de rapport » — les maisons destinées à la location en appartements — correspondaient en 1913 à 5,946 étages », (A Landry, *Revue politique et parlementaire*, 10 avril 1926, p. 21). « Maison de rapport » est si peu précis, que l'auteur doit ajouter une explication.

* * *

APPROBATION

Nous ne retiendrons qu'un des sens de ce mot: *goods sent on approbation*. Ce sont les marchandises qu'un boutiquier envoie à son client pour permettre à ce dernier de les examiner à loisir avant d'arrêter son choix. Voici une phrase qui rend exactement cette idée: « Demander ces volumes *en communication* à son

libraire », (*les Annales politiques et littéraires*, 19 décembre 1927, et Catalogue de la Librairie Larousse).

On peut dire encore: « marchandises soumises à l'examen du client », « marchandises expédiées sous réserves », ou « subordonnées à l'agrément du client », ou « sous condition ». Jamais, au grand jamais, ne dites *marchandises envoyées en approbation*. Vous diriez le contraire de votre pensée, supposé que *en approbation* ne soit pas du sabir, car l'expression signifierait que l'approbation a été accordée. Mais elle ne veut rien dire, n'étant pas française.

* * *

APPROVAL

On approval est souvent employée à la place de *on approbation*, dans l'expression citée plus haut. Les mêmes remarques s'imposent.

Mais ce mot entre dans un autre genre de phrases. On dira par exemple: *subject to approval by the management*. En français: « subordonnement à l'approbation des administrateurs ».

* * *

ABORTIVE

Signifie: qui échoue, qui manque son effet. — *Abortive plan*, « projet avorté ». *Abortive law*, « loi inopérante ».

* * *

RED TAPE

Se rend par « chinoiserie » ou « tracasserie ad-

ministratives ». On peut dire aussi: « formalisme », « réglementation tatillonne ».

* * *

GOLDEN RULE

Les Anglais parlent souvent de cette *golden rule*. Ils désignent de la sorte la parole évangélique: « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit ». Traduire par: « le grand précepte de charité chrétienne ».

* * *

ADMINISTRATION

The administration of a law, c'est « l'exécution, », « l'application d'une loi ». On administre des affaires, une entreprise, un Etat: on administre la justice, parce que, dans ces cas, il faut diriger, gouverner, gérer, sens qu'a le verbe « administrer ». Avec l'acception d'« appliquer », il s'emploie plutôt au péjoratif, comme dans « administrer des coups de canne, administrer une correction ».

Voulez-vous un exemple ? « Une commission fut instituée pour surveiller l'exécution de l'*Interstate Commerce Act* de 1887 », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 307).

To administer an oath, c'est « assermenter quelqu'un », « faire prêter serment », et non pas *administrer un serment*. Cette dernière expression est horrible.

INDEX

(Les mots entre parenthèses renvoient à l'article où est étudié le terme qu'ils suivent).

	Pages	Pages	
A			
abortive	254	alternative	116
absentee ownership	91	American minister	243
abusing (contresens)	222	announcer	183
abusive	229	antic	134
acceptation	166	antics	134
accommodation	251	antique	134
account	28	antiques	134
accountant, chartered	171	anxious	27
achievement	102	apartment house	252
Act of Parliament	231	application	35
adding machine	107	appointment	181
address	165	appreciate, to	53
adherence to a course (introduction)	13	approbation, on	253
adjutant	127	approval, on	254
adjust, to (adjustment)	28	assets, liquid (available capital)	152
adjustment	28	assistant (manager)	163
administer an oath, to (administration)	255	autocar (dancing)	100
administration of a law	255	available capital	152
adviser	236	average man (man in the street)	213
affect, to	33	B	
affirmative, in the	83	back-bencher	167
afterglow	99	backbone	29
agency	185	bag, club	239
agent	184	balance of power	84
aggrandizement	152	balise (undesirable)	86
aggravating	150	ballad (romance)	190
airshipping	176	banking	241
alarm, fire	176	base, to	50
		basic	50

	Pages		Pages
basis	50	charge	162
battery	178	charge, to	161
beach suit	239	charge to the jury	166
bell-boy (dancing)	100	chartered accountant	171
bicycle	165	chowder, clam	118
bid (reserve price)	247	circuiting, short	216
bid fair, to	246	city	157
bill	191	claim	156
birth-control	167	clam chowder	118
black-ball	60	clause (section)	33
block, street	132	clerical error	111
block, to	177	clipping	29
boarding house plan (dancing)	100	club bag	239
bombast (emphasis)	53	collect telegram	166
bon fire	155	collection	144
bond paper	156	combine	129
box, post office	131	combine	228
boxer (scientific)	123	comity	168
bridge, contract	49	commonwealth	104
brother	144	commutative	179
bun	220	commuter's ticket (commutative)	179
buyers' market	242	company	30
C			
cab wit (wit)	242	compliment	147
cafe (dancing)	100	compliments (toc ongratulate) tulate)	129
campaign	208	comprehensive	122
cane colour	222	comrade	144
canoe	225	conduit	113
captains of industry	233	congratulate, to	129
car	103	congratulations (to con- gratulate)	129
carload	104	construe, to	175
case	139	construction	175
Catholic, Roman	194	constructive	174
certified cheque (to cer- tify)	131	contempt of court	168
certify, to	131	contract, on	188
Chain stores (introduc- tion)	11	contract bridge	49
charabanc (dancing)	100	contresens	222
character	117	contribute, to (contri- butions)	27
		contributions	27

	Pages
contributory	226
control	17
control, birth	167
controller	23
conventional	246
cooperation	143
copy	219
credit	92
Cymbeline	96

D

dance hall (dancing)...	100
dancing	100
data	225
daubs' market	235
day labour (labour) ...	136
day labourer (labor) u.	136
debunking	178
deferred payment plan.	25
deficiency	26
deficit	25
demand, to	195
democracy	168
demote, to	169
dependent	32
deportation	154
depreciate, to (to appreciate)	53
deputation	217
deputy minister	30
deputy protonotary ...	132
design	130
designing	135
director	164
disallowance	244
discrimination	109
disqualification	47
disqualified	47
disqualify, to	47
doing (making)	224
don, to	147
donate, to	147

	Pages
double alternative (alternative)	116
drive	140
drive, to (drive)	140
driver (drive)	140
driver, hit-and-run	92
dummy	44
duplicate	146
duplication (duplicate) .	146

E

editor	155
educate, to	45
election	216
electorate	220
emphasis	53
emphasize, to (emphasize)	53
emphatic (emphasis)...	53
emphatically (emphasize)	53
entirely	176
error, clerical	111
essentials of life	242
establishment of peace (peace)	95
estimates	215
exalted	73
exchange revenue (telephone)	107
expediency	181
expedient	180
exquisite	233
extra	240
extravagancy (extravagant)	241
extravagant	241

F

fair (to bid fair)	204
false pretences (pretence)	200

	Pages
familiar	139
fantastic scenery (romantic)	191
familiar	139
fantastic scenery (romantic)	191
farmer	196
farmer-labour (labour)	136
feeling	138
felicitate, to	129
felicitations (to felicitate)	129
file	63
finance, to	187
fine	36
fire, bon	155
fire alarm	176
fiscal policy	17
fiscal year	248
fit	36
flag-waving	64
floor-walker	202
f.o.b.	166
football, political	64
footing	100
f.o.r.	167
foreclosure	36
foreshore	186
forfeit	197
formal	122
fountain pen	149
freezer	238
freight	171
funds, available	152

G

galimatias	207
gasoline	154
gazetted	170
general idea	193
genteel	126
gentle	126

	Pages
give, to (to donate)	147
glaciated	237
glorified	73
golden rule	255
goodwill	151
groom (dancing)	100

H

half a belt (mouth value)	69
hall, dance (dancing)	100
harbour	89
harvester (combine)	129
high-handed	29
high-pressure salesman	144
hi-jacker	217
hinterland	140
history, life	32
history, medical	32
hit-and-run driver	92
holding company	78
home-made cooking	65
home-maker	65
home-maker	170
home-making (home-maker)	170
homesteader, suitcase	246
honorary secretary	192
hot and cold	64
human	134
humane	134

I

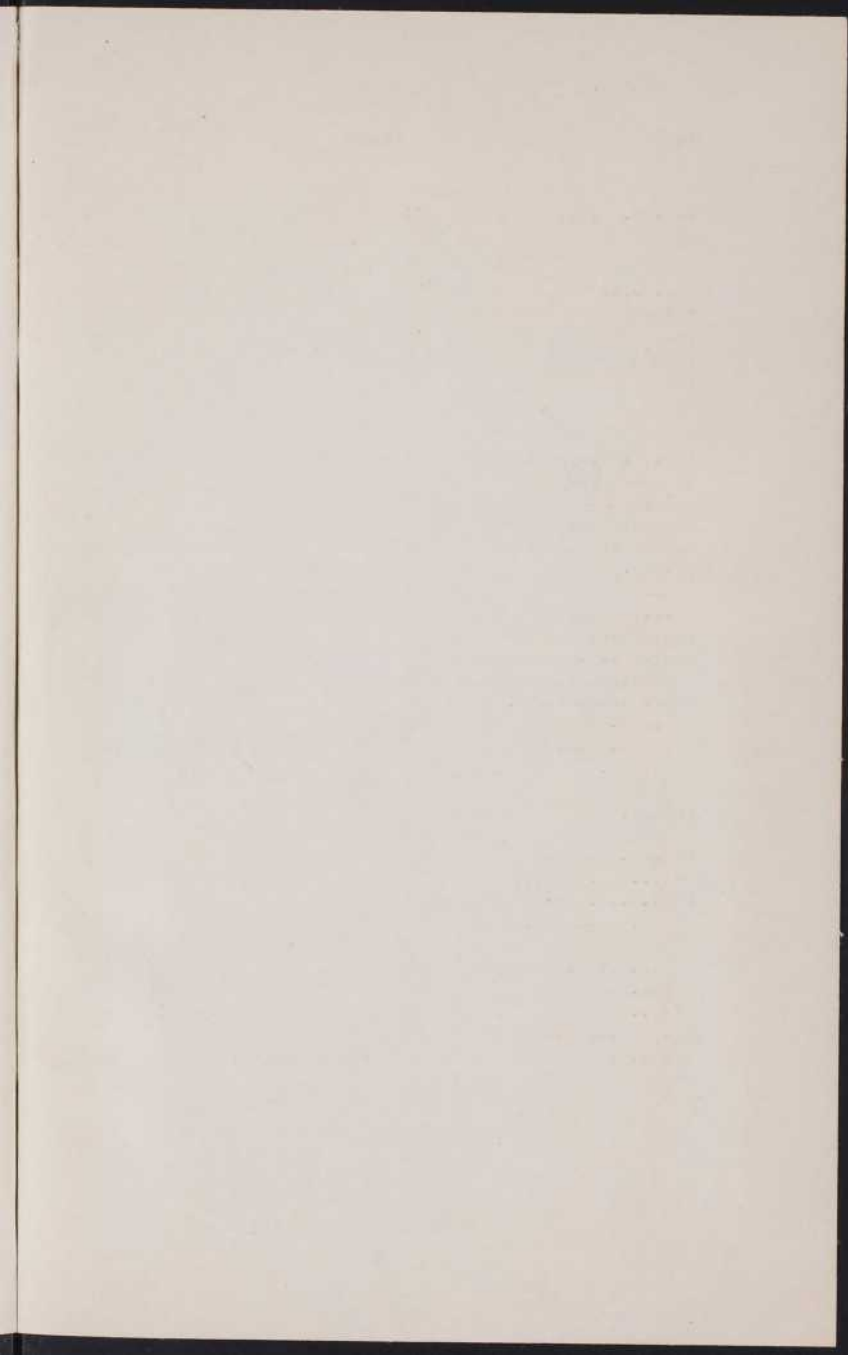
idea, general	193
immaterial	107
imperial meeting (introduction)	13
implication	153
impression	170
incorporate, to	179
incorporated (to incorporate)	179

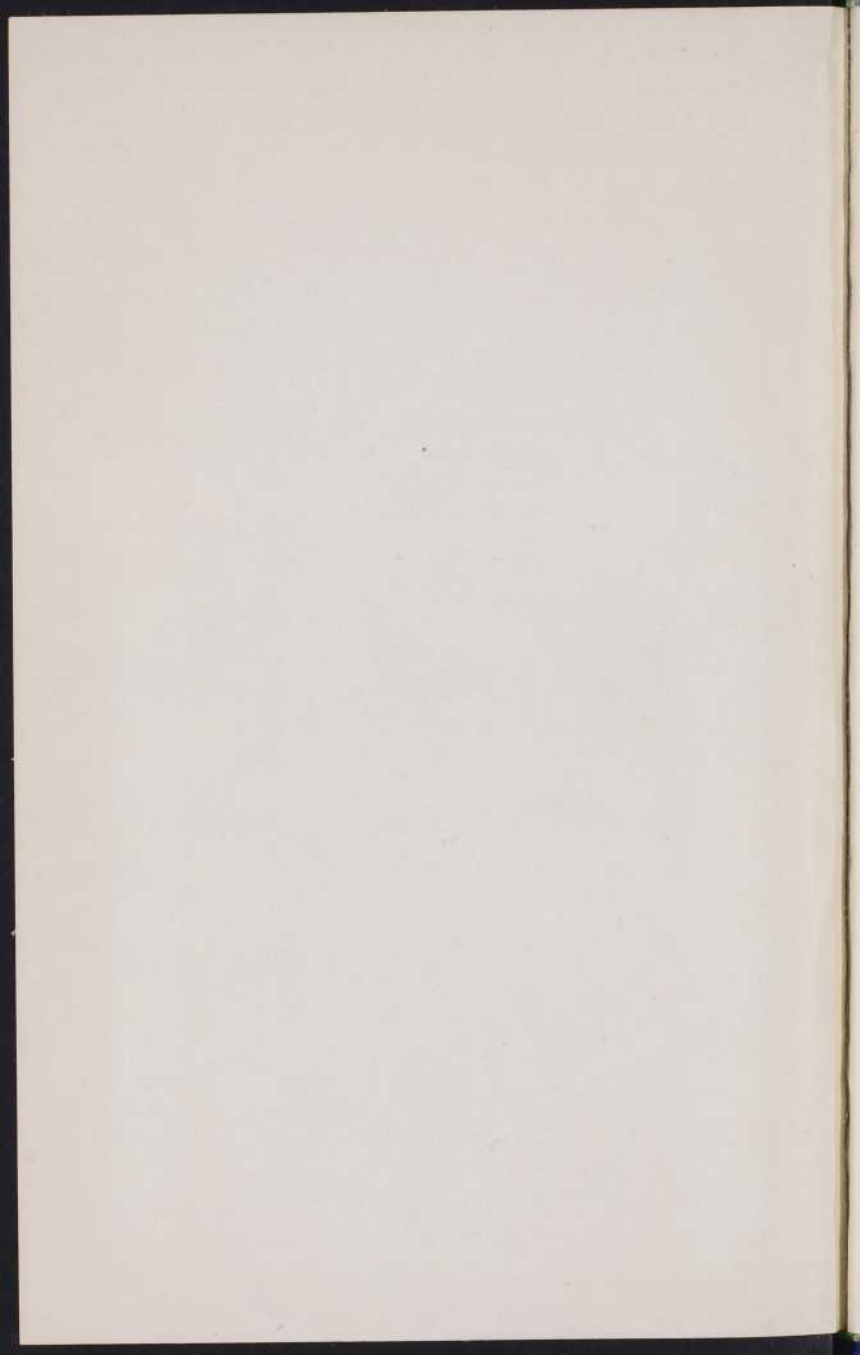
	Pages		Pages
incorporation (to incorporate)	179		
indemnity	68		
informal	122		
infringement	152		
ingenuity	230		
interests	66		
intermission	130		
interpretation clause (section)	33		
invest, to	159		
investment trust company	177		
J			
jacket (vest)	185		
jam	74		
janty	126		
jaunty (janty)	126		
joker	55		
jug-handled	55		
K			
kernel	189		
King's English (contresens)	222		
knocked down	118		
L			
labour	136		
leader	202		
leading article (leader)	202		
lease	223		
legal adviser (adviser)	236		
length and breadth	77		
line	43		
liner (tramp steamer)	48		
liquid assets (available capital)	152		
lobby (dancing)	100		
		M	
		machine, adding	107
		magnates	232
		maintenance	170
		make a cheque, to (to certify)	131
		making	224
		man in the street	213
		management (scientific)	123
		manager	163
		managing director (director)	164
		manicure	238
		march past (parade)	74
		market, buyers'	242
		market, daubs'	235
		mass production	71
		material	106
		material (mouth value)	69
		meat	189
		meet, to	193
		meet in the premises, to	193
		meeting	194
		merits	97
		merit system (merits)	97
		Mexico-City (campaign)	208
		Midsummer Night's Dream (Cymbeline)	96
		moonshine	95
		mouth value	69
		N	
		negative, in the (in the affirmative)	83
		non-concurrence	187
		non-confidence	186
		non-forfeiting clause	197
		non-profit organization	197

	Pages		Pages
non-support	197	portentous (ominous) ..	121
novel (romance)	190	positive	173
O			
offhand	44	post, catch	30
officer	51	post, last	30
official	52	post office box	131
ominous	121	power	71
ominousness (ominous) ..	121	power of reservation ...	243
open	44	practically	156
operate, to	62	preamble (section)	23
operator (to operate) ..	62	predicament	176
order	209	preference to soldiers ..	111
overhead	236	preparations, war	190
overcharge, to	178	preterhuman (preterna- tural)	128
P			
pact, three-power	115	preternatural	128
painting the town red ..	78	pretence	200
pair	196	pretend, to	201
pair, to	196	pretension	199
paper, bond	156	pretentious	198
parade	74	price, reserve	247
paragraph (section) ...	33	private company (state ownership)	65
part (section)	33	prize money (introduc- tion)	12
partisan	24	produce sharing (profit sharing)	221
parts	45	profit sharing plan ...	221
patron (patronage) ...	43	progress, to report	54
patronage	42	promissory	220
patronize, to (patronage)	42	promoter	70
paying	189	promoter's share (pro- moter)	70
peace	95	provision (section) ...	33
pen, fountain	149	proviso (section)	38
performance	206	publisher editor)	155
petrol	154	pulling leather	93
pick-up (combine)	129	Q	
pint	98	qualifications	61
pious	153	qualify, to	61
policy	34	quart (pint)	98
policy, fiscal	17		
poll	37		
portage	90		

R	Pages	S	Pages
radical	94	run short, to	247
radical	144	salary	68
rate	75	salesman, high-pressure	144
realize, to	80	satisfy, to	105
reaper (combine)	129	satisfy, to (mouth value)	69
reconcile, to	153	scholar	186
record	244	scientific	123
record (history)	32	seat, rumble	114
red tape	254	second, to	57
reel	239	seconder	58
reference, order of		secretary, honorary	192
(order)	209	section	33
reflect, to	173	security	188
reflection	173	self-conscious	77
regard, to	148	self-determination	169
regards (to regard)	148	self-evident	45
rendezvous, to	132	self-respecting	246
reply	69	self-supporting	135
report progress, to	54	sellers, best	24
reservation (power of)	243	sensible	186
reserve bid	247	service, in	128
reserve price	247	shell-shocked	171
residuary	32	shop, to	202
return	145	short, to run	247
return, motion for		short-circuiting	216
(order)	209	sight-seeing car (dan-	
returned soldier	237	cing)	100
returning officer	37	slogan	196
review (to realize)	80	song (romance)	190
right of way	49	sores	228
Roman Catholic	194	speaker (announcer)	183
Romance	190	spirit	137
romantic	191	spirits	137
round table conference	59	sport	158
routine work	151	standard	37
row, rum	217	standardisation	41
rule, golden	255	standardize, to	41
rule of thumb	133	standing	203
rumble seat	114	state ownership	65
rum-row	217	status	112
rum-runner	217		

	Pages		Pages
steamer, tramp	48	transcription	183
stylo	149	trespass, to	231
sub-section (section) ...	33	trust company, invest- ment	177
suit-case	239	tub, to	173
suitcase homesteader ..	246	tug of war	91
surgical	228		
surplus	229	U	
Swather (combine)	129	undesirable	86
		unitary	206
T			
table d'hôte (dancing) ..	100	V	
talkies (talking pictures)	108	vamp	56
talking pictures	105	vest	185
tape, red	254	veteran	237
taste, to	205	vocational training ...	235
tatting	47	voter	220
taxation	227		
teaspoonful	98	W	
technical education (vocational training) ..	235	wages	68
technical adviser (adviser)	236	war preparations	190
technicalities	107	washing its way	79
telephone	107	watered stock	234
tell, to	125	wheat pool	29
teller (to tell)	125	wheel, ground (com- bine)	129
tenor	46	wild scenery (roman- tic)	191
term of office	227	wit	137
three-power pact	115	wit, cab	242
thresher (combine) ...	129	with the compliments of (compliments) ...	129
thumb, rule of	133	wrong number	235
toll revenue (telephone)	107		
trade-in	151	Y	
trailer	48	year, fiscal	248
tramp steamer	48		
transact	49		

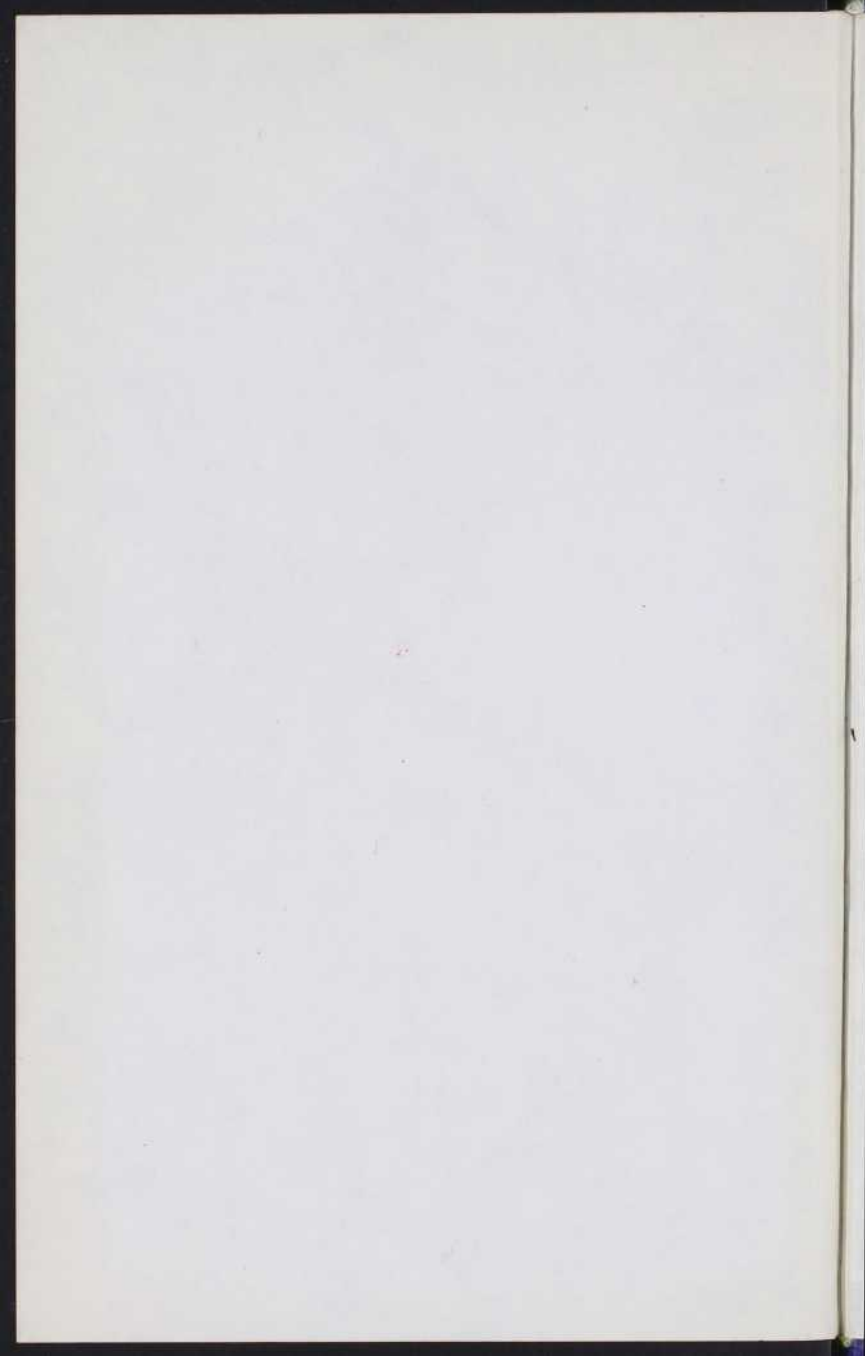




ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE
VINGT ET UN DÉCEMBRE
MIL NEUF CENT TRENTE ET UN
POUR LES
ÉDITIONS ALBERT LÉVESQUE
PAR
LA PAROLE (Limitée)
DRUMMONDVILLE







418.02

24504

D28

E

BNQ



000 189 584